



# **Soutenir l'accessibilité, l'inclusivité et la rétention dans les programmes d'efficacité énergétique**

RAPPORT FINAL

## **Préparé pour Ressources naturelles Canada**

**Fournisseur :** Léger Marketing inc.

**Numéro de contrat :** 23483-221011/001/CY

**Valeur du contrat :** 199 998,14 \$ (TVH comprise)

**Date d'octroi :** 3 février 2022

**Date de livraison :** 1 avril 2022

**Numéro d'enregistrement :** ROP 113-21

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à l'adresse [rop-por@nrcan-rncan.gc.ca](mailto:rop-por@nrcan-rncan.gc.ca)

**This report is also available in English**

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par Léger Marketing inc. pour le compte de Ressources naturelles Canada. L'étude quantitative a été menée auprès de 2 919 Canadiens propriétaires résidant dans diverses régions du Canada entre le 18 février et le 31 mars 2022.

This publication is also available in English under the name *Supporting Accessibility, Inclusivity, and Retention in Energy Efficiency Programs*.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue de Ressources naturelles Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez écrire à l'adresse [rop-por@nrcan-rncan.gc.ca](mailto:rop-por@nrcan-rncan.gc.ca).

Ministère des Ressources naturelles

Bureau de la Direction générale, 15<sup>e</sup> étage

580, rue Booth

Ottawa, Ontario

K1A 0E5

**Numéro de catalogue :**

M4-226/2022F-PDF

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**

978-0-660-45275-3

**Publications associées (numéro d'enregistrement : POR 113-21) :**

- M4-226/2022E-PDF
- 978-0-660-45274-6

# Table des matières

1.0 RÉSUMÉ.....	6
1.1 Mise en contexte et objectifs.....	6
1.2 Méthodologie.....	8
1.3 Aperçu des résultats.....	10
1.4 Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche.....	12
1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées.....	12
2.0 RÉSULTATS DÉTAILLÉS.....	13
2.1 Profil démographique des répondants .....	13
2.2 Caractéristiques des domiciles des répondants.....	16
2.2.1 Type de maison .....	16
2.2.2 Résidences principales des répondants autochtones.....	18
2.2.3 Surface habitable des résidences .....	18
2.2.4 Année de construction de la résidence principale .....	19
2.2.5 Dernières améliorations écoénergétiques .....	21
2.3 Efficacité énergétique .....	22
2.3.1 Pourcentage du revenu consacré au paiement des factures mensuelles .....	22
2.3.2 Montant payé chaque mois pour les factures d'énergie domestique .....	23
2.3.3 Fardeau financier des coûts liés à la consommation énergétique .....	24
2.3.4 Priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique domestique .....	25
2.3.5 Raisons pour lesquelles les améliorations constituent une priorité .....	27
2.3.6 Raisons pour lesquelles les améliorations ne sont PAS une priorité.....	28
2.3.7 Revenu disponible pour un projet d'amélioration écoénergétique résidentielle .....	30
2.3.8 Améliorations prévues en matière d'efficacité énergétique.....	31
2.3.9 Coûts estimés des améliorations écoénergétiques .....	33
2.3.10 Sources prévues pour minimiser le fardeau financier des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique .....	35
2.4 Connaissance des programmes d'efficacité énergétique .....	37
2.4.1 Connaissance des ressources et des programmes de soutien du gouvernement en matière d'efficacité énergétique .....	37
2.4.2 Familiarité avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes .....	38

2.4.3 Application au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes chez les propriétaires y étant admissibles .....	39
2.4.4 Raisons de ne pas appliquer à la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes....	41
2.4.5 Connaissance des mesures de soutien et des programmes provinciaux en matière d'efficacité énergétique.....	42
2.4.6 Connaissance des mesures de soutien et des programmes régionaux ou municipaux relatifs à l'efficacité énergétique .....	44
2.5 Confiance dans le gouvernement .....	45
2.5.1 Confiance dans les propositions de tous les paliers de gouvernement en matière de ressources ou de programmes de soutien .....	45
2.6 Raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de la maison et obstacles qui empêchent les répondants de le faire.....	47
2.6.1 Raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de la maison .....	47
2.6.2 Raisons pour ne pas donner la priorité aux améliorations d'efficacité énergétique et obstacles qui empêchent les répondants de le faire.....	50
2.6.3 Limites d'accès aux améliorations en matière d'efficacité énergétique des personnes vivant dans une réserve.....	51
2.6.4 Accès équitable aux subventions gouvernementales des communautés de minorités visibles.....	52
2.6.5 Priorités au moment de choisir d'apporter des améliorations écoénergétiques .....	53
2.6.7 Mesures incitatives pour encourager la réduction de consommation d'énergie domestique.....	54
2.7 Profil psychographique des répondants .....	55
2.8. Source d'énergie .....	57
2.8.1 Principale source d'énergie utilisée pour le chauffage domestique .....	57
2.8.2 Possession d'objets liés à l'énergie.....	58
2.8.3 Susceptibilité de posséder certains objets liés à l'énergie dans un avenir proche .....	59
2.9 Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.....	60
2.9.1 Population à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.....	60
2.9.2 Attitude de la population clé à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes à l'égard des améliorations écoénergétiques .....	64
2.10 Conclusion .....	65
ANNEXE .....	67
A.1 Méthodologie quantitative .....	67

A.1.1 Procédure d'échantillonnage .....	67
A.1.2 Collecte des données.....	68
A.1.3. Taux de réponse .....	69
A.1.4 Échantillons non pondérés et pondérés.....	70
A.2 Questionnaire de sondage .....	75

## 1.0 RÉSUMÉ

Léger est heureuse de présenter à Ressources naturelles Canada le présent rapport contenant les conclusions tirées d'un sondage quantitatif visant à en apprendre davantage sur les Canadiens propriétaires résidant dans diverses régions. Ce rapport a été préparé par la firme Léger Marketing inc., qui a été mandatée par Ressources naturelles Canada (numéro de contrat 23483-221011-001/CY, octroyé le 3 février 2022). Ce contrat a une valeur de 176 989,50 \$ (TVH en sus).

### 1.1 Mise en contexte et objectifs

Ressources naturelles Canada (RNCan) a le mandat, par le biais de la *Loi sur l'efficacité énergétique*, de promouvoir l'efficacité énergétique, d'élaborer et de faire appliquer des règlements qui prescrivent des normes et des exigences d'étiquetage pour les produits consommateurs d'énergie et les produits ayant une incidence sur la consommation d'énergie, ainsi que de recueillir des données sur la consommation d'énergie.

La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes a été lancée en mai 2021 pour aider les propriétaires à apporter des améliorations en matière d'efficacité énergétique, de résilience et d'énergie solaire à leur maison, tout en créant des emplois verts dans le secteur pour favoriser la relance économique. Le programme a immédiatement suscité un grand intérêt de la part des propriétaires qui se sont rapidement inscrits au programme.

Afin de s'assurer que la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est en mesure d'atteindre efficacement les propriétaires qui ont le plus besoin d'aide pour réaliser des améliorations écoénergétiques et qu'elle s'adresse à tous les groupes démographiques, il est important que RNCan dispose de données complètes sur l'identité des propriétaires, leur lieu de résidence, les caractéristiques de leur ménage et de leur maison, ainsi que sur leurs attitudes et leurs comportements à l'égard de l'efficacité énergétique et de la conservation. Antérieurement, ces données étaient réparties entre de nombreux ensembles de données, dont beaucoup sont obsolètes ou manquent de renseignements démographiques.

L'acquisition de données exhaustives par le biais d'un sondage fournit à RNCan une base de données probantes qui lui permet d'élaborer des solutions novatrices favorisant l'efficacité, l'accessibilité et l'inclusion dans le cadre du programme CGHG et d'autres programmes d'efficacité énergétique et de conservation. Les données serviront également de base aux programmes et aux politiques ministériels ultérieurs visant à éliminer les obstacles à l'efficacité énergétique et à la conservation de l'énergie dans les ménages et à accroître la sensibilisation aux produits et pratiques écoénergétiques.

Dans ce contexte, Léger Marketing inc. a été mandaté par RNCan pour recueillir des données quantitatives sur les caractéristiques démographiques des propriétaires, des ménages et des maisons au Canada, ainsi que sur la sensibilisation, les attitudes et les comportements des propriétaires en ce qui concerne l'efficacité énergétique, la conservation et les programmes fédéraux de soutien.

Plus précisément, la recherche recueille et analyse des données sur les éléments suivants :

- les caractéristiques démographiques des propriétaires, p. ex. la région, l'âge, le genre, l'appartenance à une communauté autochtone (Premières Nations, Inuits ou Métis), à une minorité visible ou à la collectivité LGBTQ2+S+, le fait d'être un nouvel arrivant, le profil linguistique, ou la situation en matière de handicap;
- les caractéristiques du ménage (p. ex. le nombre de membres, l'âge, les enfants ou les revenus du ménage);
- la propriété de la maison (p. ex. propriété avec ou sans hypothèque);
- les caractéristiques de la maison (p. ex., le type de maison, l'âge, la taille, la source de chauffage, le besoin de réparations, la réalisation d'évaluations ÉnerGuide ou la réalisation de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique);
- la sensibilisation aux programmes canadiens d'efficacité énergétique, y compris la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes;
- les attitudes et les comportements à l'égard de l'efficacité énergétique et de la conservation, de leur relation avec les changements climatiques et des programmes fédéraux connexes.

Dans l'ensemble, cette recherche donne un aperçu des besoins et des obstacles en matière d'accessibilité des programmes visant à améliorer l'efficacité énergétique des maisons. Elle fournit également des renseignements sur le comportement des propriétaires qui prennent des décisions en matière d'efficacité et de conservation de l'énergie, ce qui permet à RNCan d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes dans ce domaine.

## 1.2 Méthodologie

La recherche quantitative a consisté en des entretiens téléphoniques réalisés à l'aide d'un système d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (technologie CATI).

Pour obtenir des données fiables sur chacun des sous-groupes, nous avons interrogé un échantillon total de 2 919 adultes canadiens dans toutes les régions du pays. Un seul répondant adulte a été interrogé au sein de chaque ménage. La marge nationale d'erreur de ce sondage est de +/- 1,8 %, 19 fois sur 20.

### Distribution de l'échantillon

La base de l'échantillon a été conçue à l'aide d'un modèle de stratification régionale visant à refléter de manière fidèle la répartition géographique de la population canadienne, y compris le Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut). Le tableau suivant indique les quotas régionaux et la distribution effective de l'échantillon réalisée lors de la collecte des données.

Tableau 1. Distribution régionale de l'échantillon

Région	Quotas	Taille effective de l'échantillon (n=)	Marge d'erreur maximale
Canada atlantique	190	217	6,7 %
Québec	600	617	3,9 %
Ontario	1 050	1 104	2,9 %
Prairies (MB, SK)	160	195	7,0 %
Alberta	320	361	5,2 %
Colombie-Britannique	350	392	5,0 %
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	30	33	17,1 %
<b>Total</b>	<b>2 700</b>	<b>2 919</b>	<b>1,8 %</b>

La principale population cible de cette étude était les adultes canadiens âgés de 18 ans et plus qui sont propriétaires de leur maison. Pour répondre aux objectifs de cette recherche, l'échantillon devait également inclure une représentation suffisante des groupes cibles suivants :

- Autochtones (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis);
- Membres d'une minorité visible;
- Personnes nouvellement arrivées au Canada (les dix dernières années ont été suggérées comme la période limite);
- Personnes en situation de handicap ou vivant avec une personne en situation de handicap;
- Personnes qui s'identifient comme appartenant à la communauté LGBTQ2+.

## Structure des quotas

En ce qui concerne les groupes cibles particuliers qui doivent être suffisamment représentés pour obtenir des résultats statistiquement valides, Léger a proposé une structure de quotas minimums pour chaque cible.

Le tableau suivant décrit les quotas minimums et la distribution effective de l'échantillon réalisée lors de la collecte des données pour chacun de ces objectifs.

Tableau 2. Taille de l'échantillon des groupes cibles

Groupe cible (quota minimum)	Quotas minimums	Taille effective de l'échantillon (n=)	Marge d'erreur maximale
Autochtones	100	116	± 9,1 %
Personnes membres d'une minorité visible	220	323	± 5,5 %
Nouveaux arrivants au Canada	100	123	± 8,8 %
Personnes en situation de handicap	220	243	± 6,3 %
Personnes qui s'identifient comme appartenant à la communauté LGBTQ2+	100	113	± 9,2 %
<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>918</b>	<b>± 1,9 %</b>

La collecte des données pour ce sondage a eu lieu entre le 18 et le 31 mars 2022. Le taux de réponse national au sondage a été de 5,2 %. Les détails du calcul du taux de réponse et de la distribution complète des appels sont présentés à l'annexe A. Un prétest de 39 entrevues a été effectué dans les deux langues officielles entre le 18 et le 23 février 2022. Plus précisément, 20 entrevues ont été réalisées en français et 17 en anglais. Quelques modifications mineures ont été apportées au questionnaire après le prétest, notamment une légère reformulation de certaines questions et l'ajout d'exemples à fournir aux intervieweurs, tels que fournis par les représentants de Ressources naturelles Canada. La collecte des données a commencé comme prévu. Les réponses au prétest ont été incluses dans les résultats globaux. Les entrevues ont duré en moyenne 23 minutes. Elles ont été enregistrées afin d'évaluer le niveau de compréhension de chaque question au sein de la population.

De plus, une partie des entrevues a été réalisée à partir d'un échantillon de répondants possédant un numéro de téléphone cellulaire (c.-à-d. de membres de ménages possédant seulement des téléphones cellulaires) afin de fournir un échantillon approprié et fiable de jeunes répondants (les 18 à 34 ans). Afin d'optimiser le nombre de jeunes Canadiens qui participent au sondage, 40 % des numéros de téléphone de la base de l'échantillon proviennent de listes de ménages canadiens utilisant uniquement des téléphones cellulaires, fournis par ASDE Échantillonneur. Bien que l'échantillon de numéros de téléphones

cellulaires ne ciblait pas exclusivement l'échantillon des jeunes, ce groupe d'âge était surindexé dans cet échantillon cible. Les autres entrevues ont été effectuées auprès d'utilisateurs de téléphones fixes.

D'après les données du recensement national de Statistique Canada en 2016, Léger a pondéré les résultats de ce sondage selon l'âge, le genre, la région et le niveau de scolarité. Les résultats ont également été pondérés selon l'appartenance à certains groupes comme les Autochtones, les immigrants, les nouveaux arrivants, les minorités visibles et les personnes s'identifiant comme appartenant à la communauté LGBTQ2+ afin d'attribuer de nouveau la pondération véritable à ces répondants et éviter qu'ils ne déséquilibrent l'ensemble de l'échantillon du fait qu'ils ont été volontairement surreprésentés dans la base de l'échantillon.

Léger satisfait aux lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. Le questionnaire a été préparé conformément aux normes pour la recherche sur l'opinion publique du gouvernement du Canada – Série D – Recherche quantitative. Des détails sur la méthodologie, les mécanismes de contrôle de la qualité de Léger, le questionnaire et les procédures de pondération sont fournis en annexe.

## 1.3 Aperçu des résultats

### *Dernières améliorations écoénergétiques*

- Un peu moins de la moitié des propriétaires canadiens (46 %) indiquent que la dernière fois qu'ils ont rénové leur résidence principale pour la rendre plus écoénergétique remonte à moins de cinq ans.
- Moins d'un propriétaire canadien sur cinq (16%) indique que sa maison n'avait jamais été rénovée pour améliorer son efficacité énergétique.
- Il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les réponses à cette question relativement au genre, à l'âge, à la région et à la langue parlée à la maison.
- Les propriétaires ayant immigré au Canada sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que leur résidence principale n'a jamais subi d'améliorations en matière d'efficacité énergétique (22 %).

### *Efficacité énergétique*

- Plus de la moitié des répondants (54 %) déclarent dépenser plus de 200 \$ par mois.
- Les propriétaires de l'Alberta (82 %), des provinces de l'Atlantique (66 %) et des territoires (84 %) sont plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour les factures d'énergie de leur résidence principale.
- Les propriétaires dont la résidence principale se trouve en zone rurale sont plus susceptibles que les propriétaires vivant en zone urbaine de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour leur facture d'énergie (66 %).

### *Fardeau financier des coûts énergétiques*

- Un peu plus d'un propriétaire canadien sur cinq (21 %) indique que les coûts énergétiques de sa résidence principale constituent un fardeau financier important pour lui.
- Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 60 000 \$ sont plus susceptibles que les autres propriétaires de considérer les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau financier (30 %).

#### ***Revenu disponible pour un projet d'amélioration écoénergétique résidentielle***

- Les propriétaires dont la maison est située au Québec sont beaucoup plus susceptibles que les autres d'avoir indiqué qu'ils n'ont pas de revenu disponible pour apporter des améliorations à leur résidence principale.
- Les propriétaires qui se sont identifiés comme Autochtones (18 %) ou comme étant en situation de handicap (15 %) sont statistiquement plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer avoir moins de 1 000 \$ pour apporter des améliorations à leur résidence.

#### ***Familiarité avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes***

- Les propriétaires dont la langue la plus fréquemment utilisée à la maison est le français sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer qu'ils ne connaissent pas la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (72 %) que les autres propriétaires. C'est également le cas pour les propriétaires dont la résidence est située au Québec (75 %).
- Les propriétaires qui déclarent avoir un handicap sont également beaucoup plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer qu'ils ne connaissent pas la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (70 %).

#### ***Raisons de ne pas présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes***

- Quelques raisons sont fournies pour le fait de ne pas présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. Les propriétaires affirment que le processus est trop compliqué (28 %), que les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors du budget (12 %), qu'ils ne sont pas admissibles (8 %) ou qu'ils ne font pas confiance au programme (5 %).

#### ***Connaissance des mesures de soutien et des programmes régionaux ou municipaux relatifs à l'efficacité énergétique offerts actuellement***

- Les trois quarts (75 %) des propriétaires qui considèrent que les coûts liés à la consommation énergétique de leur maison sont un fardeau, ainsi que ceux pour qui ces derniers ne le sont pas, ne sont pas au courant de l'existence de programmes d'efficacité énergétique dans leur région ou leur municipalité.

#### ***Raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de la maison***

- La première raison citée par les répondants est le désir d'économiser de l'argent ou de réduire les coûts énergétiques (88 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau, contre 74 % chez ceux pour qui ils ne le sont pas).

### ***Raisons pour ne pas accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison***

- Le coût des améliorations est la principale raison invoquée par les propriétaires dont les coûts énergétiques sont un fardeau (61 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau, contre 23 % chez ceux pour qui ils ne le sont pas).

### ***Susceptibilité de posséder certains objets liés à l'énergie dans un avenir proche***

- La moitié des propriétaires (56 %) ayant répondu au sondage indiquent qu'ils ne prévoient pas d'acheter d'objets à haut rendement énergétique ou d'améliorer l'empreinte écologique de leur maison. Un peu moins de la moitié (44 %) d'entre eux indiquent avoir apporté des améliorations énergétiques à leur maison au cours des cinq dernières années, tandis que près d'un cinquième d'entre eux déclarent qu'aucune rénovation n'a jamais été effectuée pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison.

## **1.4 Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche**

Les opinions et les observations exprimées dans ce document ne reflètent pas celles de Ressources naturelles Canada. Ce rapport a été rédigé par la firme Léger d'après la recherche menée expressément dans le cadre de ce projet. Cette recherche est probabiliste; les résultats peuvent être transposés à la population générale du Canada. La recherche a été conçue avec cet objectif en tête.

## **1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées**

Léger certifie que les résultats livrés sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique décrites dans la *Politique de communication du gouvernement du Canada* et dans la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ni l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :



Christian Bourque  
Vice-président directeur et associé  
Léger  
507, Place d'Armes, bureau 700  
Montréal, Québec H2Y 2W8  
[cbourque@leger360.com](mailto:cbourque@leger360.com)

## 2.0 RÉSULTATS DÉTAILLÉS

### 2.1 Profil démographique des répondants

Le tableau 3 fournit des détails sur la composition de l'échantillon recueilli pour le projet de recherche. La moitié de l'échantillon (50 %) s'identifie comme femme et environ la moitié s'identifie comme homme (49 %). Deux tiers des répondants à l'enquête (67 %) sont âgés de 45 ans ou plus, l'autre tiers des répondants étant âgé de 44 ans ou moins (33 %). Environ un tiers des répondants (31 %) ont une formation de niveau universitaire, un autre tiers (33 %) ont une formation de niveau collégial ou cégep, et le reste des répondants (35 %) n'ont pas de formation de niveau collégial ou cégep. La répartition régionale des répondants au Canada suit la répartition de la population canadienne.

Tableau 3. Profil démographique des répondants

#### Genre

Femme	50 %
Homme	49 %

#### Âge

Entre 18 et 24 ans	3 %
Entre 25 et 34 ans	12 %
Entre 35 et 44 ans	17 %
Entre 45 et 54 ans	21 %
Entre 55 et 64 ans	22 %
65 ans et plus	25 %

#### Scolarité

Niveau secondaire ou moins	28 %
Collégial ou cégep	40 %
Universitaire	31 %

#### Province de résidence

Colombie-Britannique	13 %
Alberta	12 %
Saskatchewan	3 %
Manitoba	4 %
Ontario	38 %
Québec	22 %
Nouveau-Brunswick	1 %
Nouvelle-Écosse	2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	3 %
Île-du-Prince-Édouard	1 %
Yukon	1 %

### Milieu urbain ou rural

Milieu urbain	75 %
Milieu rural	22 %

### Langue parlée à la maison

Anglais	79 %
Français	22 %
Autre	9 %

### Revenu

Moins de 60 000 \$	26 %
Entre 60 000 \$ et 149 000 \$	42 %
Plus de 150 000 \$	17 %

Le tableau 4 montre la répartition des répondants à l'enquête en fonction de leur statut d'immigration. Près de huit répondants sur dix (79 %) sont nés au Canada, et un sur cinq (21 %) est né à l'extérieur du pays.

Tableau 4. Statut d'immigration

Né au Canada	79 %
Né à l'extérieur du Canada	21 %

Parmi les répondants nés à l'extérieur du Canada, la grande majorité (82 %) est arrivée au Canada il y a plus de dix ans, avant 2012. Parmi les autres répondants qui sont nés à l'extérieur du Canada, 15 % sont arrivés au cours des dix dernières années et 2 % ont choisi de ne pas répondre à cette question (tableau 5).

Tableau 5. Nombre d'années depuis l'arrivée au Canada

Avant 2012	82 %
Entre 2012 et 2022	15 %
Je préfère ne pas répondre.	2 %

La composition de l'échantillon selon l'appartenance à un groupe minoritaire est présentée dans le tableau 6. Sept répondants sur dix (71 %) n'appartiennent pas à un groupe minoritaire. Parmi les répondants qui sont membres d'un groupe minoritaire, 18 % affirment appartenir à une minorité visible, 7 % affirment être en situation de handicap ou être atteints d'une limitation quelconque, 4 % s'identifient comme Autochtones (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis) et 2 % s'identifient comme faisant partie de la communauté LGBTQ2+. Une petite proportion de répondants (1 %) a choisi de ne pas répondre à cette question.

Tableau 6. Répartition des minorités

Personnes membres de la communauté LGBTQ2+	2 %
Personnes en situation de handicap	7 %
Personnes membres d'une minorité visible	18 %
Autochtones (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis)	4 %
Aucune de ces réponses	71 %
Je préfère ne pas répondre	1 %

Parmi les répondants qui s'identifient comme Autochtones, la plupart se disent membres des Premières Nations (55 %) ou Métis (40 %). Peu de répondants autochtones de l'échantillon s'identifient comme Inuk (1 %). Une certaine partie des répondants (4 %) a préféré ne pas répondre à cette question.

Tableau 7. Répartition des Autochtones

Premières Nations	55 %
Inuk	1 %
Métis	40 %
Je préfère ne pas répondre	4 %

Le tableau 8 indique le lieu de résidence de ces répondants (s'ils vivent ou non dans une réserve). La grande majorité d'entre eux (86 %) indiquent qu'ils vivent à l'extérieur de la réserve, tandis qu'un peu plus d'un sur dix (13 %) affirme le contraire. Une petite proportion de répondants (1 %) a choisi de ne pas répondre à cette question.

Tableau 8. Résidence dans une réserve

Je vis dans une réserve.	13 %
Je ne vis pas dans une réserve.	86 %
Je préfère ne pas répondre.	1 %

Le tableau 9 fournit des détails sur la composition du ménage des propriétaires au Canada. En général, les ménages des propriétaires sont composés de plus d'une personne. Seuls 19 % des propriétaires déclarent vivre seuls. Une légère majorité (52 %) déclare avoir des enfants de moins de 18 ans vivant avec eux. Un peu plus de la moitié (56 %) déclare avoir un prêt hypothécaire qu'ils continuent de payer, et plus d'un tiers indique avoir fini de payer (35 %) leur prêt hypothécaire. Enfin, la majorité des répondants (63 %) déclarent faire partie de la population active.

Tableau 9. Composition du ménage

<b>Taille du ménage</b>	
1 personne	19 %
2 personnes	34 %
3 personnes	17 %

4 personnes et plus	29 %
---------------------	------

### Enfants dans le ménage

Oui	52 %
Non	47 %

### Prêt hypothécaire

J'ai un prêt hypothécaire.	56 %
Mon prêt hypothécaire est payé.	35 %
Ma résidence fait l'objet d'un contrat de location de terrain.	3 %

### Emploi

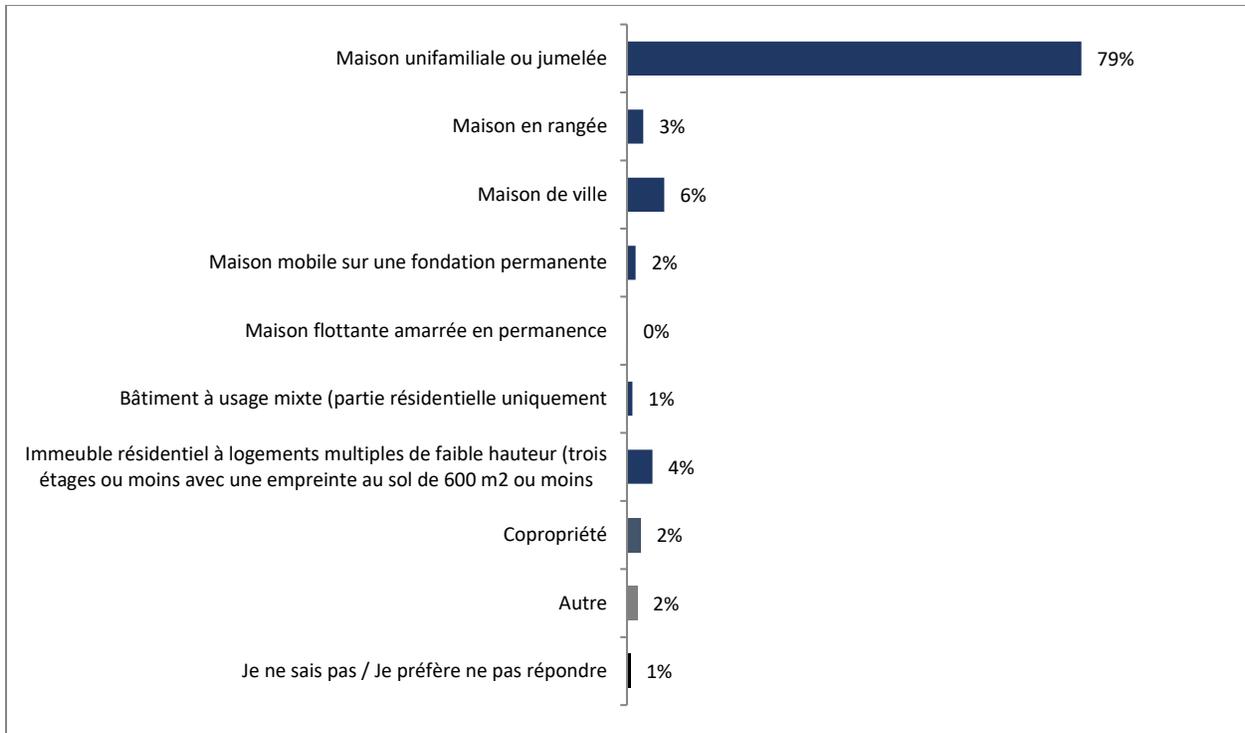
Employé	63 %
Sans emploi	7 %
Retraité	28 %

## 2.2 Caractéristiques des domiciles des répondants

### 2.2.1 Type de maison

La majorité des propriétaires canadiens ont pour résidence principale une maison unifamiliale ou jumelée (79 %). Les autres types de résidences principales sont beaucoup moins courants. Moins de 10 % des propriétaires vivent dans des maisons de ville (6 %), des immeubles résidentiels à logements multiples de faible hauteur (trois étages ou moins avec une empreinte au sol de 600 m<sup>2</sup> ou moins) (4 %), des maisons en rangée (3 %), des maisons mobiles sur fondation permanente (2 %), des copropriétés (2 %), des immeubles à usage mixte (partie résidentielle uniquement) (1 %) ou d'autres types de résidences (2 %).

Figure 1 : Type de domicile



Q11 : Dans quel type de résidence (résidence principale) habitez-vous? Base : Tous les répondants (n = 2 919)

Les différences notables entre les sous-groupes concernant le type de résidence des répondants sont les suivantes :

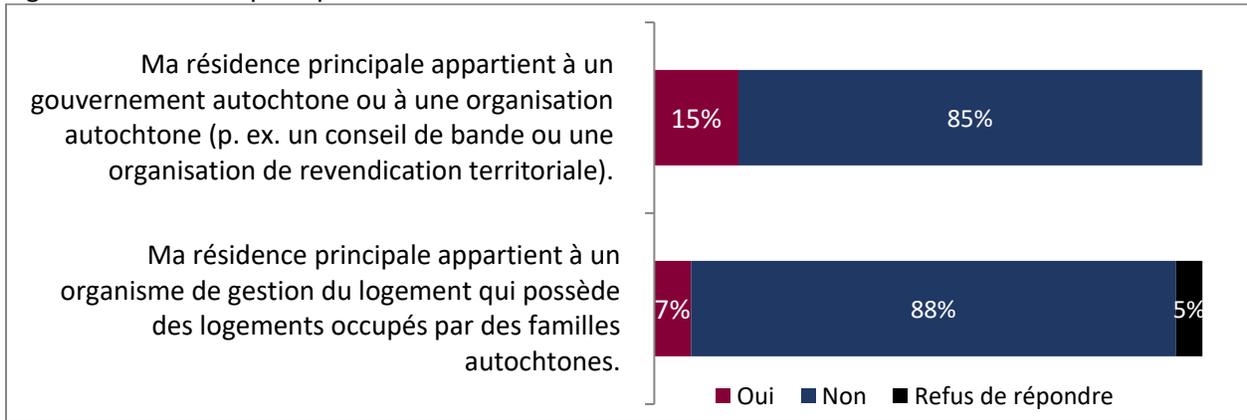
- Il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes en ce qui concerne leur type de résidence.
- Les jeunes propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires de vivre dans une maison de ville (19 %) ou un immeuble à logements multiples (10 %). Les propriétaires de 55 ans et plus sont plus susceptibles de vivre dans une maison unifamiliale (84 %).
- Les propriétaires vivant en milieu rural sont plus susceptibles de vivre dans des maisons unifamiliales (91 %) et des maisons mobiles (3 %), tandis que les propriétaires vivant en milieu urbain sont plus susceptibles de vivre dans des maisons de ville (11 %) et des immeubles à logements multiples (7 %).
- Les propriétaires qui s'identifient comme membres de minorités visibles sont plus susceptibles de vivre dans des maisons de ville (17 %), tandis que les propriétaires qui ne le font pas sont plus susceptibles de vivre dans des maisons unifamiliales (82 %).
- Les propriétaires immigrants sont plus susceptibles de vivre dans des maisons de ville (13 %), tandis que les propriétaires non immigrants sont plus susceptibles de vivre dans des maisons

unifamiliales (81 %) ou dans des maisons mobiles (2 %). Les nouveaux arrivants, en revanche, sont plus susceptibles de vivre dans un immeuble (20 %).

### 2.2.2 Résidences principales des répondants autochtones

Moins d'un autochtone sur dix (5 %) indique que sa résidence appartient à un gouvernement autochtone ou à une organisation autochtone (p. ex. un conseil de bande ou une organisation de revendication territoriale) et moins d'un sur dix (7 %) affirme que sa résidence principale appartient à un organisme de gestion du logement qui possède des logements occupés par des familles autochtones.

Figure 2 : Résidence principale des Autochtones

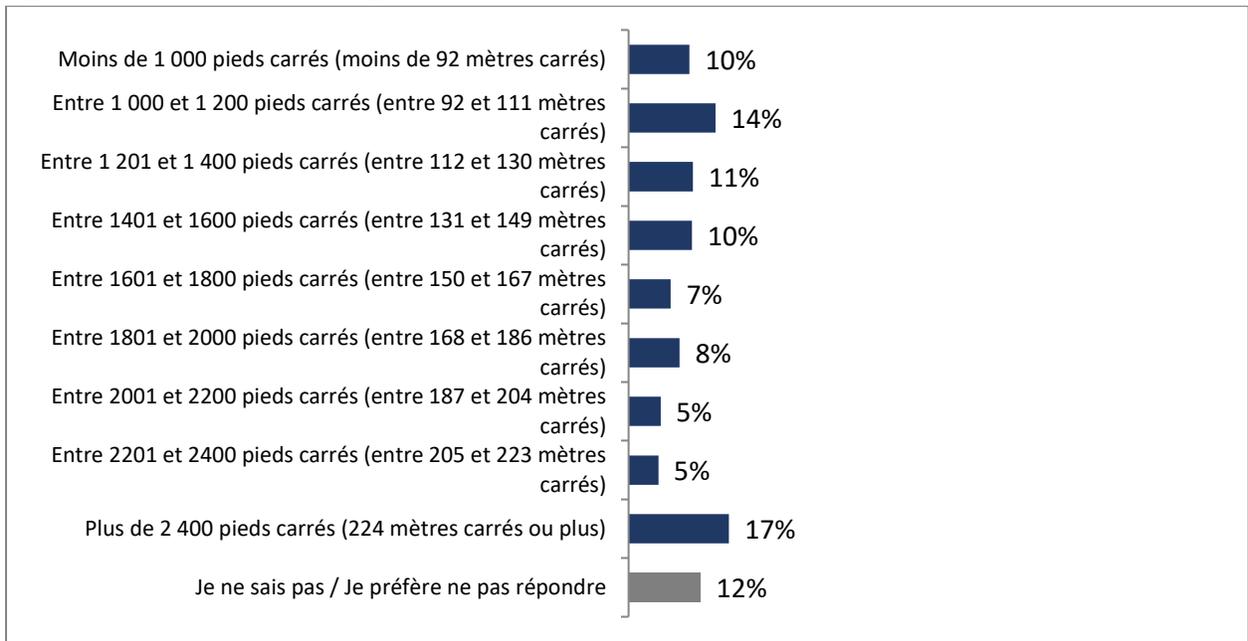


Q12 : Parmi les situations suivantes, lesquelles s'appliquent à vous ou à votre résidence principale? Base : Répondants qui s'identifient comme Autochtones (n=116)

### 2.2.3 Surface habitable des résidences

Environ un propriétaire sur dix (12 %) n'est pas en mesure d'indiquer la surface habitable de sa résidence principale (en pieds carrés ou en mètres carrés). Environ un quart des propriétaires (27 %) déclare avoir une surface habitable de 2 001 pieds carrés ou plus, un autre quart (26 %) entre 1 401 et 2 000 pieds carrés, et les 35 % restants déclarent disposer de moins de 1 400 pieds carrés.

Figure 3 : Surface habitable en pieds carrés de la résidence

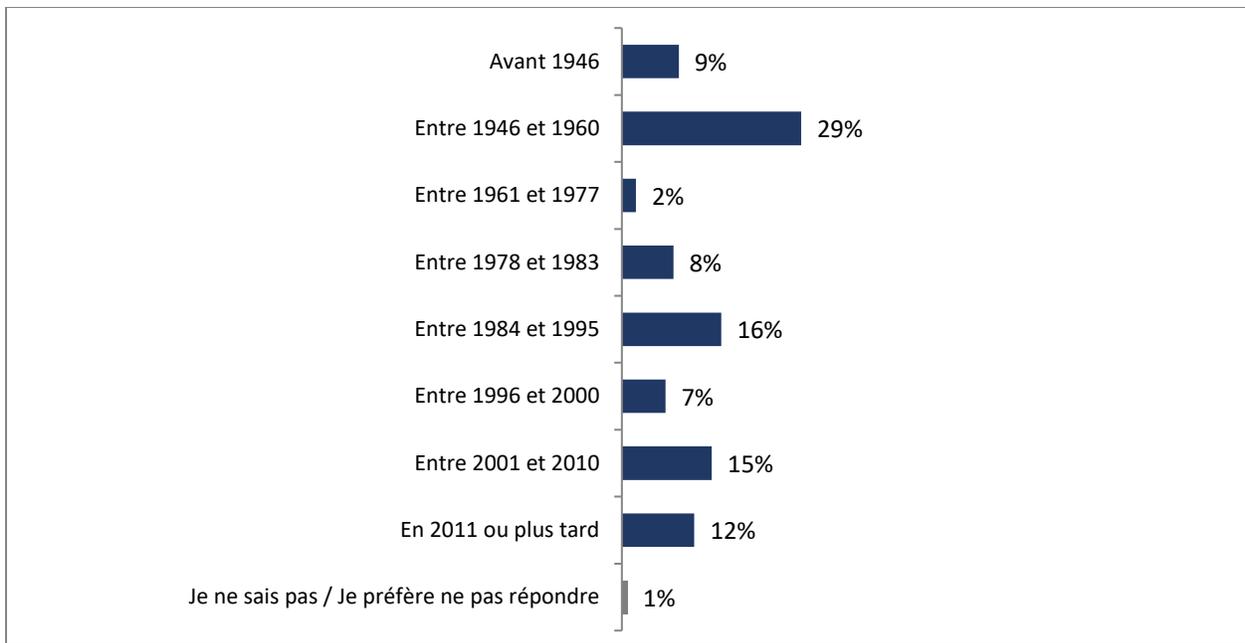


Q14 : Quelle est la surface habitable en pieds carrés de votre maison? Base : Tous les répondants (n = 2 919)

## 2.2.4 Année de construction de la résidence principale

Environ un propriétaire canadien sur dix (12 %) affirme que sa résidence principale a été construite en 2011 ou plus tard. Plus d'un tiers des propriétaires (38 %) affirment que leur résidence principale a été construite entre 1984 et 2010 et environ la même proportion (40 %) déclare que leur résidence principale a été construite entre 1946 et 1983. Moins d'un propriétaire sur dix (9 %) affirme que sa résidence principale a été construite avant 1946.

Figure 4 : Année de construction de la résidence principale



*Q13.1 : En quelle année votre résidence a-t-elle été construite? Base : Tous les répondants + Q13.2 : Même si vous ne connaissez pas l'année exacte, diriez-vous que votre résidence principale a été construite... (n = 2 919)*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant l'année de construction de la résidence principale des répondants sont les suivantes :

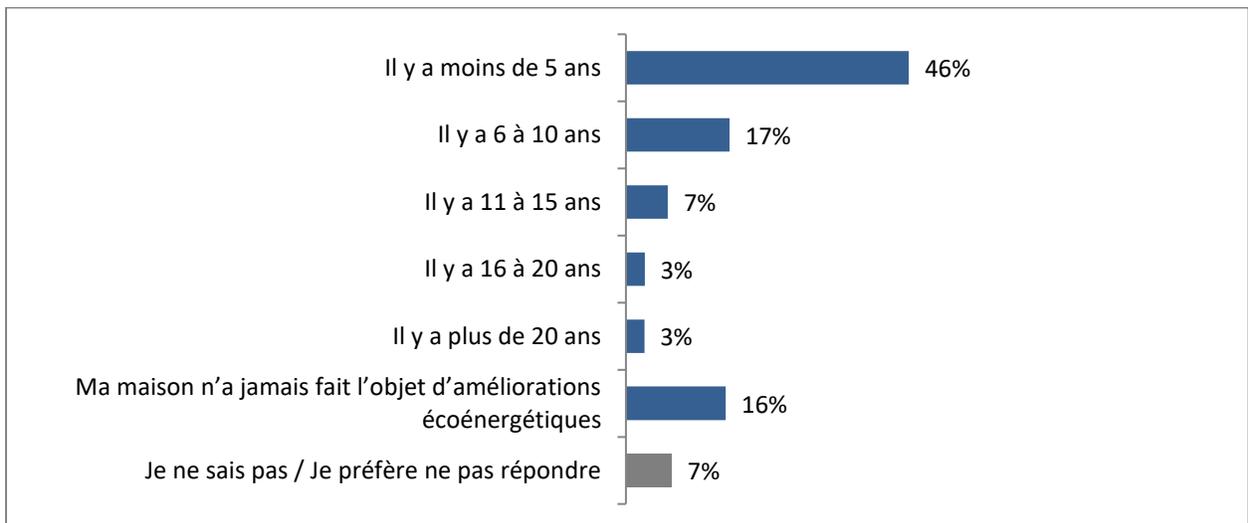
- Les propriétaires de 18 à 34 ans sont plus susceptibles que les autres répondants d'affirmer que leur résidence a été construite au cours des dix dernières années (24 %). Les propriétaires de l'Alberta sont également plus susceptibles d'indiquer que leur résidence principale a été construite au cours des dix dernières années (20 %).
- Les propriétaires de 55 ans et plus sont plus susceptibles que les autres répondants d'affirmer que leur maison a été construite entre 1946 et 1960 (34 %).
- Les propriétaires des provinces de l'Atlantique sont plus susceptibles que les autres d'affirmer que la construction de leur résidence principale a eu lieu avant 1946.
- Les propriétaires dont le revenu du ménage est inférieur à 60 000 \$ par année sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer que leur maison a été construite entre 1946 et 1960 (37 %). Les répondants dont le revenu du ménage est supérieur à 150 000 \$ par année sont plus susceptibles de vivre dans une maison construite entre 2001 et 2010 (22 %) ou au cours des dix dernières années (18 %).
- Les propriétaires qui s'identifient comme membres de minorités visibles sont plus susceptibles que les propriétaires qui s'identifient comme membres de non-minorités d'affirmer que leur maison a été construite entre 2001 et 2010 (23 %). Les propriétaires qui ont immigré au Canada sont plus susceptibles d'indiquer que leur résidence a été construite entre 2001 et 2010 (21 %),

et les nouveaux arrivants sont plus susceptibles d'affirmer que leur résidence principale a été construite au cours des dix dernières années (30 %).

## 2.2.5 Dernières améliorations écoénergétiques

Un peu moins de la moitié des propriétaires canadiens (46 %) indiquent que la dernière fois qu'ils ont rénové leur résidence principale pour la rendre plus écoénergétique remonte à moins de cinq ans. Un quart (24 %) des répondants affirment que les dernières améliorations écoénergétiques ont été apportées il y a 6 à 15 ans. Moins nombreux (22 %) sont ceux qui affirment que les dernières améliorations écoénergétiques dans leur résidence principale ont eu lieu il y a plus de 15 ans. Un certain nombre de propriétaires (7 %) n'ont pas pu répondre ou ont refusé de répondre à cette question.

Figure 5 : Dernières améliorations écoénergétiques



Q15 : D'après ce que vous savez, quand votre maison a-t-elle fait l'objet d'améliorations écoénergétiques pour la dernière fois? Base : Tous les répondants (n = 2 919)

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les dernières rénovations d'amélioration de l'efficacité énergétique connues de leur résidence sont les suivantes :

- Il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les réponses à cette question relativement au genre, à l'âge, à la région et à la langue parlée à la maison.
- Les propriétaires dont le revenu du ménage est supérieur à 150 000 \$ par année sont plus susceptibles d'avoir apporté des améliorations écoénergétiques à leur maison au cours des cinq dernières années (54 %).
- Les propriétaires qui s'identifient comme Autochtones sont statistiquement plus susceptibles d'avoir amélioré l'efficacité énergétique de leur résidence au cours des cinq dernières années (58 %).

- Les propriétaires ayant immigré au Canada sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que leur résidence principale n'a jamais subi d'améliorations en matière d'efficacité énergétique (22 %).

## 2.3 Efficacité énergétique

### 2.3.1 Pourcentage du revenu consacré au paiement des factures mensuelles

Un peu moins d'un quart des propriétaires canadiens affirment que plus de 60 % de revenu mensuel de leur ménage est utilisé pour couvrir leurs dépenses mensuelles (y compris l'ensemble des factures, le prêt hypothèque, les paiements de dettes et les prêts). Un propriétaire sur cinq (20 %) estime que ces dépenses représentent entre 41 % et 60 % du revenu de son ménage. Un quart des répondants (24 %) estiment que ces dépenses se situent entre 21 % et 40 % de leur revenu, tandis que 16 % des répondants estiment que ces dépenses représentent moins de 20 % du revenu de leur ménage. Près d'un répondant sur cinq (18 %) n'a pas répondu à la question parce qu'il ne connaissait pas la réponse ou qu'il ne souhaitait pas répondre.

Figure 6 : Pourcentage du revenu consacré au paiement des factures mensuelles

*Q8 : Selon vous, quel pourcentage (%) du revenu mensuel total de votre ménage est consacré au paiement de vos factures mensuelles, y compris votre prêt hypothécaire et tout autre prêt ou remboursement de dette? Base : Tous les répondants (n = 2 919)*

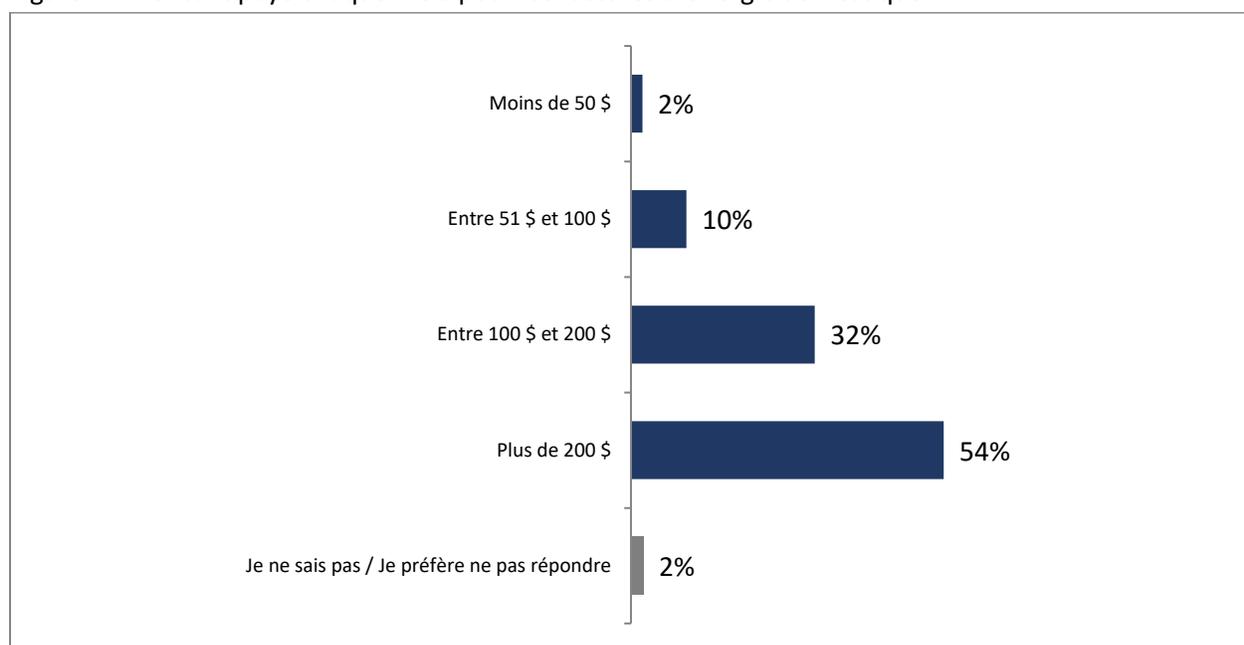
Les différences notables entre les sous-groupes concernant le pourcentage du revenu des répondants consacré au paiement des factures mensuelles sont les suivantes :

- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont statistiquement plus susceptibles d'affirmer que le pourcentage de leur revenu mensuel consacré au paiement des factures se situe entre 41 % et 60 % (26 %) ou est supérieur à 60 % (30 %).
- Les propriétaires qui résident dans les provinces de l'Atlantique sont parmi les propriétaires canadiens dont le pourcentage du revenu mensuel consacré au paiement des factures est le plus élevé. Ils sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer que 41 % à 60 % de leur revenu mensuel sont consacrés aux paiements de factures (30 %).
- Les propriétaires dont le revenu du ménage est supérieur à 150 000 \$ par année consacrent le plus faible pourcentage de leur revenu mensuel au paiement de factures. Ils sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer qu'ils consacrent entre 21 % et 40 % de leur revenu mensuel au paiement des factures (33 %), ou 20 % de leur revenu ou moins (22 %).
- Les propriétaires qui appartiennent à la communauté LGBTQ2+ sont plus susceptibles que les autres propriétaires de consacrer entre 41 % et 60 % de leur revenu mensuel au paiement des factures.
- Les propriétaires nouvellement arrivés au Canada sont statistiquement moins susceptibles de consacrer 20 % ou moins de leur revenu mensuel au paiement des factures (8 %).

### 2.3.2 Montant payé chaque mois pour les factures d'énergie domestique

En ce qui concerne les dépenses mensuelles en énergie (p. ex. électricité, gaz, etc.), un très petit nombre de propriétaires canadiens (2 %) déclarent avoir des coûts énergétiques de 50 \$ ou moins par mois. Un propriétaire sur dix (10 %) affirme que les coûts énergétiques mensuels liés à sa résidence principale se situent entre 51 \$ et 100 \$, tandis qu'un tiers des répondants (32 %) estiment que leurs coûts énergétiques mensuels se situent entre 100 \$ et 200 \$. Plus de la moitié des répondants (54 %) déclarent dépenser plus de 200 \$ par mois pour couvrir les besoins en énergie de leur maison. Une petite proportion de répondants (2 %) n'a pas répondu à cette question.

Figure 7 : Montant payé chaque mois pour les factures d'énergie domestique



Q9 : Selon vous, quel est le montant que vous estimez payer chaque mois pour vos factures d'énergie domestique (p. ex. électricité, gaz, etc.)? Est-ce...? Base : Tous les répondants (n = 2 919)

Les différences notables entre les sous-groupes concernant le montant payé chaque mois par les répondants pour leurs factures d'énergie sont les suivantes :

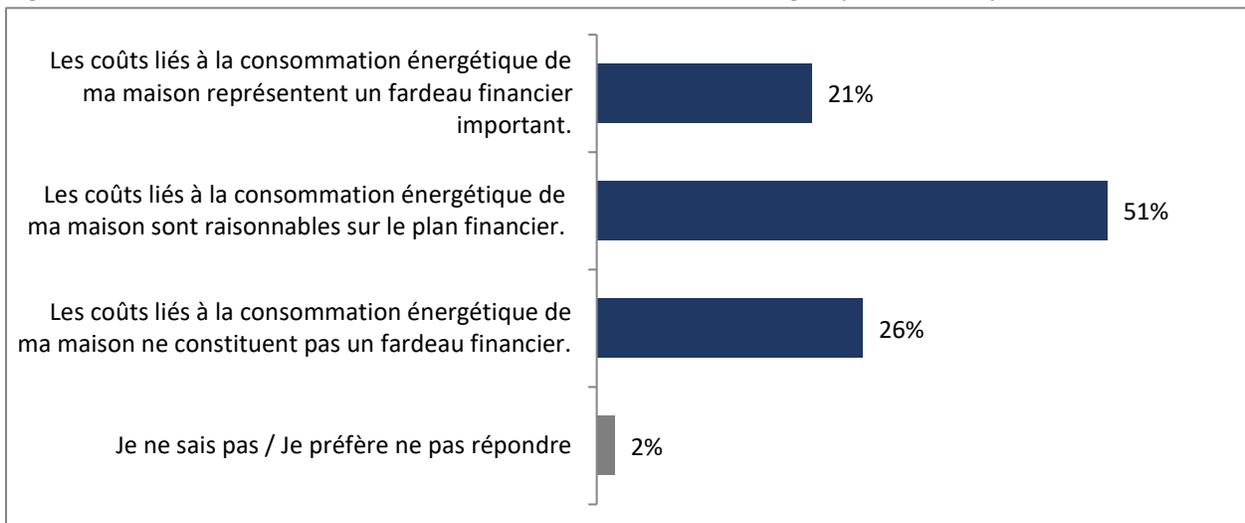
- Les propriétaires de l'Alberta (82 %), des provinces de l'Atlantique (66 %) et des territoires (84 %) sont plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour les factures d'énergie de leur résidence principale. Les propriétaires du Québec sont plus susceptibles que les autres de déclarer payer entre 100 \$ et 200 \$ (41 %) ou entre 51 \$ et 100 \$ (16 %) chaque mois pour leurs factures d'énergie.
- Les propriétaires dont la résidence principale se trouve en zone rurale sont plus susceptibles que les propriétaires vivant en zone urbaine de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour leur facture d'énergie (66 %).

- Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles de payer plus de 200 \$ par mois pour leur facture d'énergie (67 %).
- Les propriétaires nouvellement arrivés au Canada sont plus susceptibles que les autres propriétaires de payer entre 51 \$ et 100 \$ par mois pour leur facture d'énergie (21 %). Cependant, ils sont moins susceptibles de payer plus de 200 \$ par mois pour ces factures (30 %).
- Les propriétaires qui s'identifient comme membres de la communauté LGBTQ2+ sont plus susceptibles que les propriétaires non-LGBTQ2+ de déclarer payer moins de 50 \$ par mois pour leur facture d'énergie (9 %). Cependant, ils sont moins susceptibles de payer plus de 200 \$ par mois (34 %).

### 2.3.3 Fardeau financier des coûts liés à la consommation énergétique

Un peu plus d'un propriétaire canadien sur cinq (21 %) indique que les coûts énergétiques de sa résidence principale constituent un fardeau financier important pour lui. Environ un quart (26 %) des propriétaires ne considèrent pas ces coûts comme un fardeau financier. Les 51 % restants indiquent que les coûts énergétiques de leur résidence principale sont raisonnables pour leur ménage.

Figure 8 : Fardeau financier des coûts liés à la consommation énergétique domestique



Q16 : Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison (p. ex. électricité, gaz, etc.)?

Base : Tous les répondants (n = 2 919)

Les différences notables entre les sous-groupes concernant leur perception du fait que les coûts liés à la consommation énergétique domestique soient un fardeau financier sont les suivantes :

- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer que les coûts liés à la consommation énergétique de leur résidence principale constituent un fardeau financier important (26 %). En revanche, les propriétaires de 55 ans et plus sont statistiquement

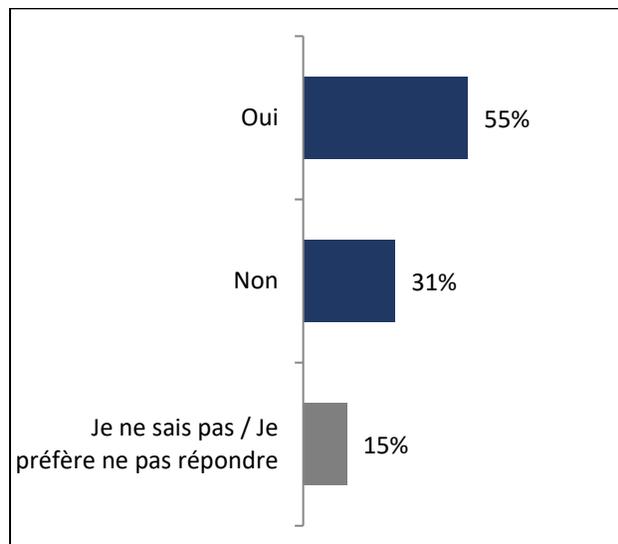
plus susceptibles de déclarer que les coûts liés à la consommation énergétique domestique ne constituent pas un fardeau financier (31 %).

- Les propriétaires vivant en Alberta sont considérablement plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer que les coûts énergétiques de leur maison constituent un fardeau financier important (42 %), tandis que les propriétaires vivant au Québec sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer que les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier pour leur ménage (31 %).
- Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 60 000 \$ sont plus susceptibles que les autres propriétaires de considérer les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau financier (30 %), tandis que ceux dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles de ne pas considérer les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau (37 %).
- Les propriétaires qui se considèrent comme nouvellement arrivés au Canada et les propriétaires en situation de handicap sont statistiquement plus susceptibles de considérer les coûts liés à la consommation énergétique domestique comme un fardeau financier important (31 %).

### 2.3.4 Priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique domestique

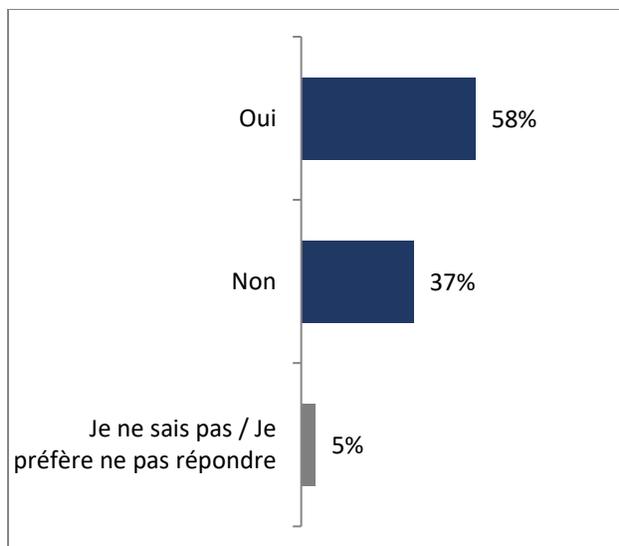
Parmi les propriétaires canadiens dont les coûts énergétiques domestiques constituent un fardeau financier, plus de la moitié (55 %) considèrent que le fardeau est suffisamment important pour faire de la rénovation de leur maison une priorité afin de réduire les factures d'énergie et d'éviter les pertes d'énergie et de chaleur. Cette proportion (58 %) est similaire chez les propriétaires pour qui les coûts énergétiques de leur maison ne constituent pas un fardeau financier.

Figure 9A-B : Priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique domestique



*constituent un fardeau pour vous. Ce fardeau est-il suffisamment important pour que vous fassiez de la modernisation de votre maison une priorité en vue de réduire vos factures d'énergie ou de prévenir les pertes d'énergie et de chaleur? Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques constituent un fardeau financier (n= 538)*

*Q17 : Vous avez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison*



*Q17B : Bien que vous ayez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique ne constituent pas un fardeau pour vous, est-ce une priorité pour vous d'améliorer l'efficacité énergétique de votre maison? Base : Répondants pour lesquels les coûts énergétiques domestiques ne constituent **PAS** un fardeau financier (n=2 333)*

Voici les différences notables entre les sous-groupes concernant leur opinion sur la priorité à accorder à l'amélioration de l'efficacité énergétique domestique :

Ceux pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier.

- Les propriétaires de 55 ans ou plus sont beaucoup plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer que l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison ne constitue pas une priorité (36 %).
- Les propriétaires dont la résidence principale se trouve en Alberta sont également plus susceptibles de déclarer que les améliorations écoénergétiques domestiques ne sont pas une priorité (40 %).
- Les propriétaires qui se définissent comme étant nouvellement arrivés au Canada sont beaucoup plus susceptibles que les autres propriétaires de vouloir faire des améliorations énergétiques domestiques une priorité (80 %).

Ceux pour qui les coûts liés à la consommation énergétique domestique ne constituent pas un fardeau financier.

- Les propriétaires de 35 à 54 ans sont nettement plus susceptibles que les autres propriétaires de vouloir faire des améliorations de l'efficacité énergétique domestique une priorité.
- Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 150 000 \$ sont beaucoup plus susceptibles d'affirmer que les améliorations écoénergétiques domestiques sont une priorité (65 %).

### 2.3.5 Raisons pour lesquelles les améliorations constituent une priorité

La volonté de faire des améliorations écoénergétiques domestiques une priorité est principalement motivée par des considérations économiques. Près de deux propriétaires sur trois (64 %) pour qui les coûts énergétiques sont un fardeau et plus de la moitié (56 %) de ceux pour qui ils ne le sont pas affirment que les économies d'argent sont la raison qui les incite à vouloir faire de ces améliorations une priorité. Les propriétaires pour qui les coûts énergétiques sont un fardeau et ceux pour qui ils ne le sont pas indiquent que le désir d'économiser de l'argent ou de réduire le gaspillage d'énergie (9 % et 20 % respectivement) ainsi que le désir d'aider l'environnement et de réduire leur empreinte écologique (7 % et 22 % respectivement) constituent également des raisons importantes pour faire des améliorations énergétiques de leur résidence principale une priorité.

Tableau 10 : Raisons pour lesquelles les améliorations sont une priorité

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier.	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un fardeau financier.
Je veux économiser de l'argent ou réduire mes coûts d'exploitation et mes coûts énergétiques.	64 %	56 %
Je veux économiser de l'énergie, éviter de gaspiller de l'énergie, utiliser moins d'énergie ou avoir des installations plus écoénergétiques.	9 %	20 %
Je veux aider l'environnement ou réduire mon empreinte écologique.	7 %	22 %
Ma maison est vieille ou a besoin d'être rénovée (p. ex. isolation, chauffage, etc.).	6 %	6 %
Je veux rendre ma maison plus confortable (p. ex. moins de courants d'air ou d'air vicié, températures plus homogènes).	6 %	10 %
J'ai besoin de remplacer les portes ou les fenêtres.	5 %	3 %
Les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de mon budget.	2 %	0 %
Je veux augmenter la valeur de ma propriété.	1 %	2 %
Je veux contribuer à la lutte contre les changements climatiques.	0 %	3 %
Je veux laisser une planète viable aux générations futures.	0 %	2 %
Je veux remplacer ou moderniser de vieux appareils.	0 %	1 %
Je trouve qu'elles correspondent à mes valeurs ou qu'elles sont la « bonne chose à faire ».	0 %	3 %

De nouvelles technologies ou des technologies améliorées sont maintenant disponibles.	0 %	1 %
Autre	4 %	3 %
Aucun/Rien/J'ai déjà tout fait.	2 %	2 %
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	9 %	5 %

*Q17\_1 et Q17B1 : En quelques mots, veuillez s'il vous plaît nous expliquer pourquoi c'est une priorité.*

*Base : Répondants pour qui faire des améliorations pour réduire les coûts énergétiques domestiques est une priorité (parmi ceux qui considèrent que ces coûts constituent un fardeau financier [n=298], ainsi que parmi ceux qui ne les considèrent **PAS** comme étant un fardeau [n=1 319])*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les raisons pour lesquelles ils considèrent les améliorations comme une priorité sont les suivantes :

Ceux pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier.

- Les propriétaires de 55 ans et plus sont plus susceptibles que les autres propriétaires de faire des améliorations énergétiques une priorité pour rendre leur maison plus confortable (13 %).
- Les propriétaires dont la résidence principale est située en Alberta sont beaucoup plus susceptibles que les autres d'indiquer que les améliorations énergétiques à leur maison sont une priorité pour économiser de l'argent et réduire les coûts d'exploitation (77 %). Les propriétaires dont la résidence est située dans les provinces de l'Atlantique sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer les améliorations énergétiques comme étant une priorité pour rendre leur maison plus confortable (24 %).

Ceux pour qui les coûts liés à la consommation énergétique domestique ne constituent pas un fardeau financier.

- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont nettement plus susceptibles d'avoir fait des modifications de leur maison une priorité pour aider l'environnement et réduire leur empreinte écologique (28 %), ainsi que pour économiser de l'argent et réduire leurs coûts d'exploitation (63 %).
- Les propriétaires de l'Ontario (61 %) ou des provinces de l'Atlantique (68 %) sont beaucoup plus susceptibles que les autres d'affirmer que la rénovation de leur maison constitue une priorité pour économiser de l'argent ou réduire leurs coûts d'exploitation.

### **2.3.6 Raisons pour lesquelles les améliorations ne sont PAS une priorité**

Le manque de fonds ou la perception de ne pas avoir les moyens est la principale raison (46 %) citée par les propriétaires pour qui les coûts énergétiques sont un fardeau pour ne pas faire des améliorations une priorité. Proportionnellement, cette raison est beaucoup moins mentionnée par les propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau (9 %). Ces derniers sont beaucoup plus susceptibles

d'affirmer que ce type de modification de leur résidence principale n'est pas nécessaire (soit parce que ce type de rénovation a déjà été effectué dans la maison, soit parce que la maison est écoénergétique) que les autres propriétaires (47 % contre 22 %). Les propriétaires pour qui les coûts énergétiques sont un fardeau sont plus susceptibles (13 %) d'affirmer que les coûts énergétiques élevés les empêchent de faire des améliorations énergétiques de leur résidence principale une priorité.

Tableau 11 : Raisons pour lesquelles les améliorations écoénergétiques ne sont **PAS** une priorité

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier.	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un fardeau financier.
Je manque de fonds, je n'ai pas les moyens ou les améliorations sont trop coûteuses.	46 %	9 %
Les modifications ne sont pas nécessaires (p. ex. les rénovations sont déjà faites, aucune rénovation n'est nécessaire, la maison est suffisamment écoénergétique, ou la maison a été construite avec des matériaux écoénergétiques).	22 %	47 %
Les coûts reliés à l'énergie sont trop élevés.	13 %	0 %
Les améliorations écoénergétiques ne constituent pas une rénovation valable.	4 %	3 %
Je prévois de vendre ma maison.	4 %	5 %
La maison a été construite récemment.	4 %	9 %
La décision appartient au conseil d'administration de la copropriété ou à l'administration du bâtiment.	2 %	3 %
Je suis trop âgé.	1 %	3 %
J'ai d'autres priorités ou des priorités plus importantes.	0 %	5 %
Les coûts de l'énergie sont raisonnables.	0 %	7 %
Je chauffe ma maison au bois.	0 %	2 %
Ma maison est trop vieille.	0 %	1 %
Autre	4 %	3 %
Aucun / Rien	0 %	0 %
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	4 %	6 %

Q17\_2 et Q17B2 : En quelques mots, veuillez s'il vous plaît nous expliquer pourquoi ce n'est pas une priorité.

Base : Répondants pour qui faire des améliorations pour réduire les coûts énergétiques domestiques n'est PAS une priorité (parmi ceux qui considèrent que ces coûts constituent un fardeau financier [n=174], ainsi que parmi ceux qui ne les considèrent PAS comme étant un fardeau [n=911])

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les raisons pour lesquelles ils ne considèrent PAS les améliorations comme une priorité sont les suivantes :

Ceux pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier.

- Les propriétaires âgés de 55 ans et plus sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que les améliorations écoénergétiques ne sont pas prioritaires parce qu'aucune amélioration écoénergétique n'est nécessaire pour leur maison (32 %).

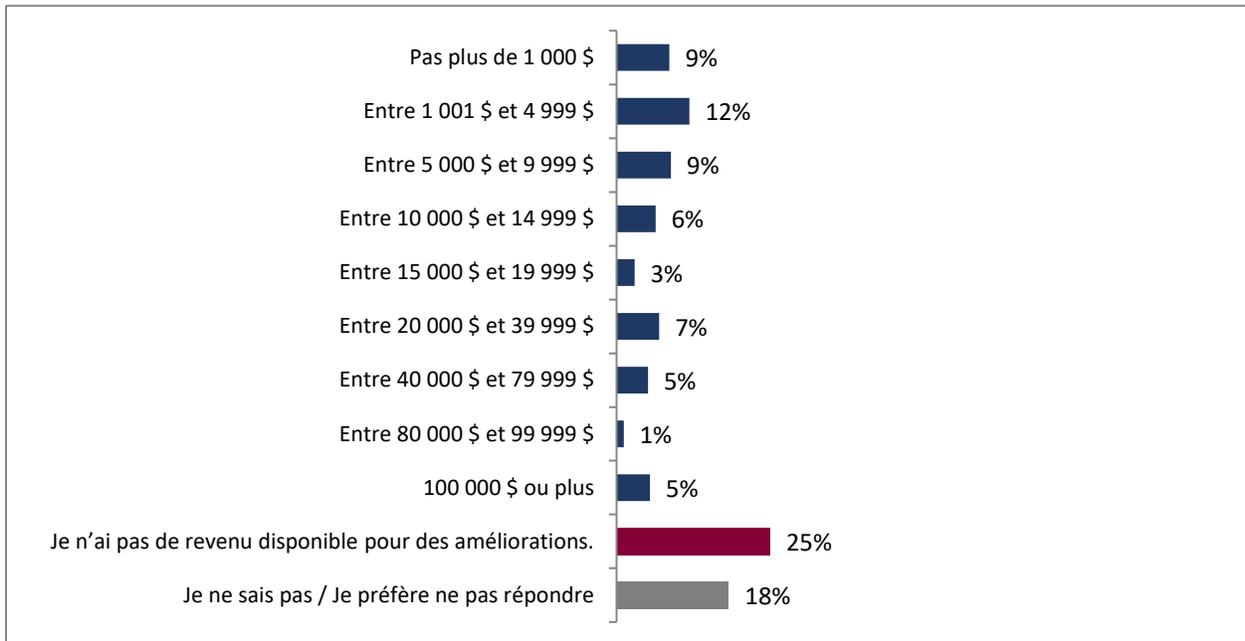
Ceux pour qui les coûts liés à la consommation énergétique domestique ne constituent pas un fardeau financier.

- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer que les améliorations ne constituent pas une priorité parce qu'ils ont d'autres priorités ou des priorités plus importantes que l'efficacité énergétique domestique (10 %).
- Les propriétaires de 55 ans et plus sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison n'est pas une priorité parce qu'il n'y a pas de rénovation nécessaire dans leur maison (53 %).

### **2.3.7 Revenu disponible pour un projet d'amélioration écoénergétique résidentielle**

Un propriétaire sur cinq (20 %) déclare disposer de moins de 5 000 \$ pour apporter des améliorations à sa résidence. Un peu moins d'une personne sur cinq (18 %) affirme disposer de 5 000 \$ à 19 999 \$ pour apporter des améliorations à sa résidence principale. Environ la même proportion (19 %) déclare disposer de 20 000 dollars ou plus pour effectuer les rénovations. Un quart des propriétaires canadiens (25 %) déclare ne pas avoir d'argent disponible pour apporter des améliorations à leur résidence principale. Enfin, un peu moins d'une personne sur cinq (18 %) ne sait pas ou ne désire pas répondre à la question.

Figure 10 : Revenu disponible pour un projet d'amélioration écoénergétique résidentielle



Q10 : *Approximativement, quel montant en argent avez-vous mis de côté pour un projet d'amélioration de votre résidence que vous devez ou voulez entreprendre? Base : Tous les répondants (n = 2 919)*

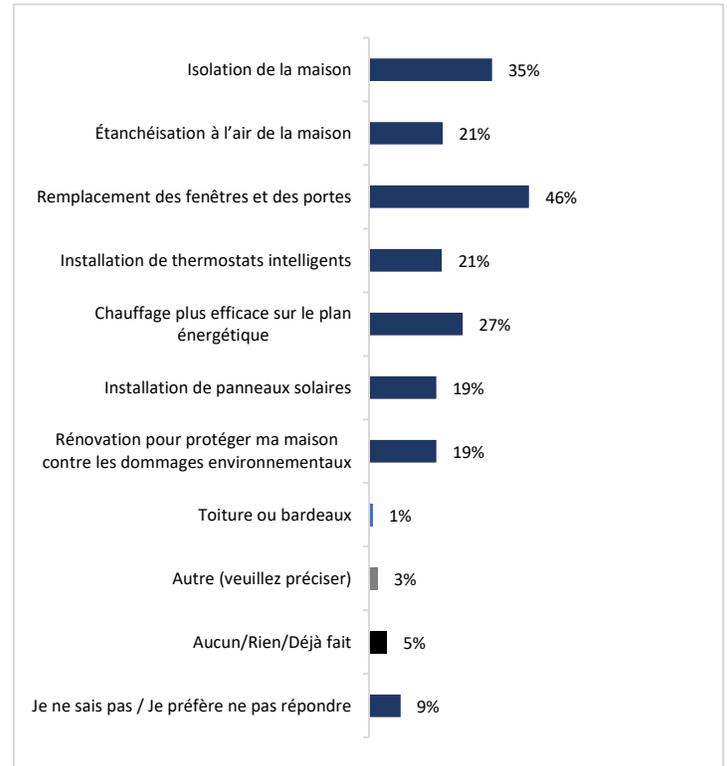
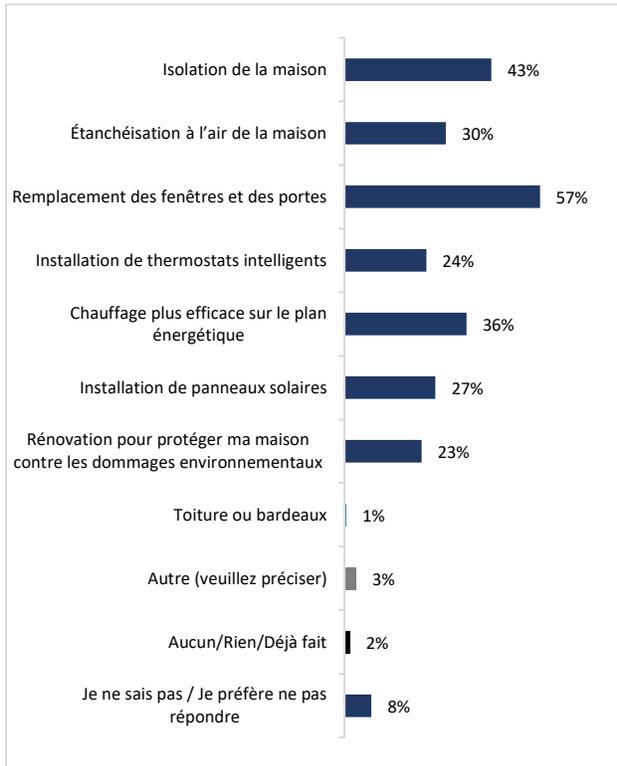
Les différences notables entre les sous-groupes concernant le revenu disponible pour un projet d'amélioration résidentielle sont les suivantes :

- Les propriétaires de 18 à 34 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer qu'ils ont entre 1 001 \$ et 4 999 \$ à dépenser pour rénover leur maison (19 %). C'est également le cas des propriétaires qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible (20 %).
- Les propriétaires dont la maison est située au Québec sont beaucoup plus susceptibles que les autres d'avoir indiqué qu'ils n'ont pas de revenu disponible pour apporter des améliorations à leur résidence principale.
- Les propriétaires qui se sont identifiés comme Autochtones (18 %) ou comme étant en situation de handicap (15 %) sont statistiquement plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer avoir moins de 1 000 \$ pour apporter des améliorations à leur résidence.

### 2.3.8 Améliorations prévues en matière d'efficacité énergétique

Le remplacement des fenêtres et des portes, l'installation d'un système de chauffage plus efficace et une nouvelle isolation sont les trois améliorations les plus fréquemment mentionnées par les propriétaires canadiens. Tous les répondants, qu'ils aient indiqué que les coûts de l'énergie constituent un fardeau ou non, indiquent que ces trois rénovations sont prioritaires. Parmi les autres améliorations importantes mentionnées, citons l'imperméabilisation, l'installation de thermostats intelligents, l'installation de panneaux solaires et les améliorations qui protègent les maisons des dommages environnementaux. La réfection de la toiture ou des bardeaux n'est mentionnée que par une très faible minorité de répondants.

Figure 11A-B : Améliorations prévues en matière d'efficacité énergétique



*Q19 : Quelles améliorations énergétiques envisagez-vous d'apporter à votre maison?  
\* Plusieurs réponses possibles. Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=298)*

*Q19B : Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=1 319)*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les améliorations écoénergétiques prévues par les répondants sont les suivantes :

Ceux pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier.

- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont nettement plus susceptibles que les autres propriétaires de prévoir d'installer des thermostats intelligents pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison (31 %).
- Les propriétaires dont la résidence principale est située au Manitoba sont plus susceptibles que les autres propriétaires de prévoir l'étanchéisation à l'air de leur maison (59 %), alors que les propriétaires dont la résidence est située en Ontario sont plus susceptibles de prévoir le remplacement des portes et des fenêtres de leur maison (67 %).
- Les propriétaires vivant en milieu rural sont statistiquement plus susceptibles de vouloir améliorer l'isolation de leur maison (59 %).

- Les propriétaires qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible sont statistiquement plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer vouloir installer des thermostats intelligents (42 %) et des panneaux solaires (42 %) dans leur résidence principale.
- Les propriétaires qui ont immigré au Canada sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer vouloir installer des panneaux solaires (40 %) sur leur maison.

Ceux pour qui les coûts liés à la consommation énergétique domestique ne constituent pas un fardeau financier.

- Les propriétaires hommes sont statistiquement plus susceptibles que les femmes d'être intéressés par l'amélioration de l'efficacité énergétique du chauffage de leur maison (32 %).
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'être intéressés par l'amélioration de l'isolation de leur maison (46 %), l'installation de thermostats intelligents (31 %) et l'amélioration de l'efficacité énergétique du chauffage (35 %). Les personnes âgées de 35 à 54 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'être intéressées par le remplacement des portes et des fenêtres de leur maison (52 %).
- Les propriétaires situés en Colombie-Britannique sont statistiquement plus susceptibles que les autres d'envisager d'apporter des améliorations au système de chauffage de leur maison (37 %), comme les propriétaires situés dans les provinces de l'Atlantique (41 %). Les propriétaires de l'Alberta sont statistiquement plus susceptibles de vouloir installer des panneaux solaires sur leur maison (28 %), tandis que les propriétaires du Québec sont beaucoup plus susceptibles de désirer installer des thermostats intelligents (26 %).
- Les propriétaires qui se sont identifiés comme étant membres de minorités visibles sont statistiquement plus susceptibles d'exprimer le désir d'installer des thermostats intelligents dans leur maison (32 %), comme les propriétaires immigrants (28 %) et les nouveaux arrivants (55 %).
- Les propriétaires en situation de handicap sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'être intéressés par le remplacement des portes et des fenêtres de leur maison (59 %).

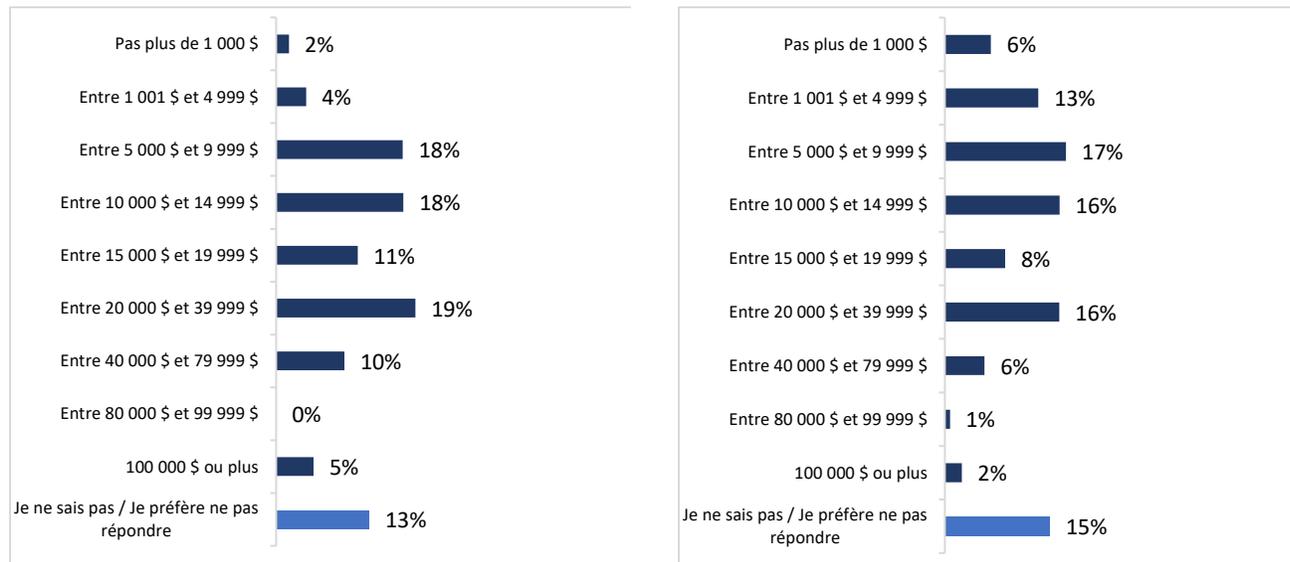
### **2.3.9 Coûts estimés des améliorations écoénergétiques**

Parmi les propriétaires qui considèrent les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau, 6 % pensent que les améliorations envisagées coûteraient moins de 5 000 \$, près de la moitié (47 %) pensent qu'elles coûteraient entre 5 000 \$ et 19 999 \$, et un tiers (34 %) pensent qu'elles coûteraient 20 000 \$ ou plus. Parmi les propriétaires qui ne considèrent pas les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau, 19 % pensent que les améliorations prévues coûteraient moins de 5 000 \$, quatre propriétaires sur dix (41 %) croient qu'elles coûteraient entre 5 000 \$ et 19 999 \$, et un quart (25 %) pensent qu'elles coûteraient 20 000 \$ ou plus. Les autres répondants ne savaient pas ou ne voulaient pas répondre à la question.

Parmi les propriétaires qui indiquent qu'ils ne considèrent pas les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau, 6 % pensent que les améliorations prévues coûteraient moins de 5 000 \$, près de la moitié (47 %) pensent qu'elles coûteraient entre 5 000 \$ et 19 999 \$, et un tiers (34 %) pensent qu'elles

coûteraient 20 000 \$ ou plus. Parmi les propriétaires qui ont indiqué qu'ils ne considèrent pas les coûts énergétiques domestiques comme un fardeau, 19 % croient que les améliorations envisagées coûteraient moins de 5 000 \$, quatre propriétaires sur dix (41 %) croient qu'elles coûteraient entre 5 000 \$ et 19 999 \$, et un quart (25 %) croient qu'elles coûteraient 20 000 \$ ou plus. Les autres répondants ne savaient pas ou ne voulaient pas répondre à la question.

Figure 12A-B : Coûts estimés des améliorations écoénergétiques



*Q18 : Combien pensez-vous devoir investir pour apporter des améliorations énergétiques à votre maison au cours des cinq prochaines années, quelle que soit l'origine de cet argent? Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=298)*

*Q18B : Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=1 319)*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les coûts estimés des améliorations écoénergétiques prévues par les répondants sont les suivantes :

Ceux pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier.

- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont statistiquement plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer qu'ils ont besoin de 5 000 \$ à 9 999 \$ pour apporter des améliorations à leur maison (43 %).
- Les propriétaires dont la résidence principale est en Ontario sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer qu'ils ont besoin de 15 000 \$ à 19 999 \$ pour effectuer les rénovations nécessaires à leur maison (20 %).

Ceux pour qui les coûts liés à la consommation énergétique domestique ne constituent pas un fardeau financier.

- Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est de 150 000 \$ ou plus sont statistiquement plus susceptibles d'affirmer qu'ils auraient besoin de 20 000 \$ à 39 999 \$ pour apporter des améliorations à leur maison (23 %).

### 2.3.10 Sources prévues pour minimiser le fardeau financier des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique

Pour financer leurs projets d'amélioration écoénergétique, les propriétaires entretiennent des projets légèrement différents selon qu'ils considèrent leurs dépenses énergétiques comme un fardeau ou non. Pour les propriétaires considérant que les dépenses énergétiques sont un fardeau, les aides financières gouvernementales et les crédits d'impôt pour les rénovations écologiques (49 %) est la stratégie privilégiée, suivie de l'utilisation du revenu disponible et des épargnes (42 %), du financement des rénovations par le biais d'un prêt hypothécaire (24 %), de l'utilisation d'une ligne de crédit hypothécaire (23 %) et de l'utilisation d'une ligne de crédit personnelle (21 %). Pour les propriétaires qui ne considèrent pas les coûts énergétiques comme un fardeau, l'utilisation du revenu disponible et de l'épargne (66 %) est la stratégie privilégiée, suivie de l'utilisation des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour les rénovations écologiques (42 %) et de l'utilisation d'une ligne de crédit hypothécaire (19 %) ou d'une ligne de crédit personnelle (16 %). Les propriétaires qui considèrent les dépenses d'énergie comme un fardeau sont proportionnellement plus susceptibles d'envisager de refinancer ou de réhypothéquer leur maison (17 %) ou d'utiliser leurs cartes de crédit (12 %) que les propriétaires qui ne considèrent pas les coûts d'énergie comme un fardeau (7 % et 6 %, respectivement).

Tableau 12 : Sources prévues pour minimiser le fardeau financier des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier.	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un fardeau financier.
Tirer parti des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour les rénovations écologiques des habitations	49 %	42 %
Revenu disponible et épargne	42 %	66 %
Financer les rénovations par le biais de mon prêt hypothécaire	24 %	13 %
Utiliser ma ligne de crédit hypothécaire	23 %	19 %
Utiliser une ligne de crédit personnelle	21 %	16 %

Refinancer la maison/hypothéquer la maison pour payer les rénovations	17 %	7 %
Utiliser le revenu disponible grâce aux cartes de crédit	12 %	6 %
Aucune de ces réponses	8 %	7 %
Je ne suis pas certain / Je préfère ne pas répondre	4 %	2 %

*Q20 et Q20B : Parmi les sources suivantes, quelles sont celles auxquelles vous comptez faire appel pour réduire au minimum le fardeau financier de votre projet d'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?*

*Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=298)*

*Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques ne constituent **PAS** un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=1 319)*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les sources que les répondants prévoient d'utiliser pour minimiser les coûts des projets d'amélioration de l'énergie domestique sont les suivantes :

Ceux pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier.

- Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 150 000 \$ sont statistiquement plus susceptibles de mentionner l'utilisation de leur revenu et de leurs épargnes pour réaliser des projets d'efficacité énergétique dans leur maison (66 %).
- Les propriétaires qui s'identifient comme étant membres d'une minorité visible sont également statistiquement plus susceptibles de déclarer qu'ils prévoient d'utiliser leur revenu et leurs épargnes pour réaliser leur projet de rénovation énergétique (56 %).

Ceux pour qui les coûts liés à la consommation énergétique domestique ne constituent pas un fardeau financier.

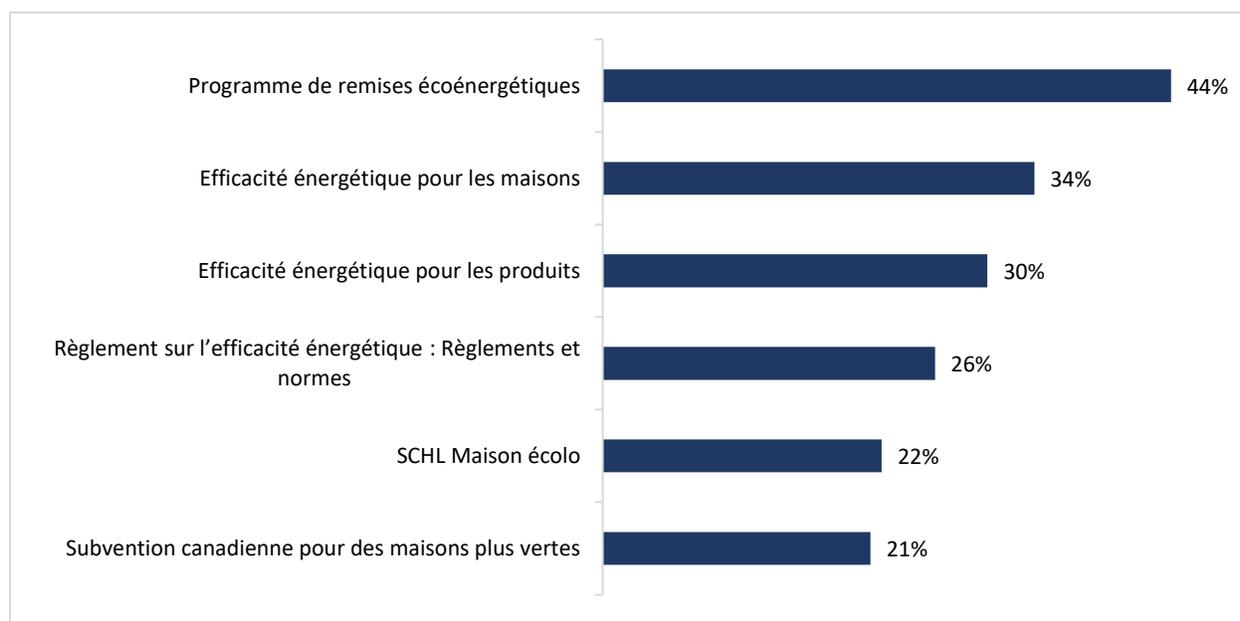
- Les propriétaires dont la résidence principale est située en Alberta sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer qu'ils prévoient de faire appel à une ligne de crédit personnelle pour réaliser leur projet d'amélioration de l'efficacité énergétique (27 %) que les propriétaires dont la résidence principale est située dans la région de l'Atlantique (25 %).
- Les propriétaires dont la résidence est au Québec sont considérablement plus susceptibles de financer leurs projets par le biais de leur prêt hypothécaire (23 %).
- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont nettement plus susceptibles que les autres propriétaires d'envisager de tirer parti des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour apporter des améliorations à leur résidence (48 %). C'est également le cas des propriétaires dont la résidence est située dans la région de l'Atlantique (53 %), des propriétaires qui ne s'identifient pas comme appartenant à une minorité visible (45 %), des propriétaires qui ne s'identifient pas étant un nouvel arrivant (43 %) et de ceux qui ne s'identifient pas comme faisant partie de la communauté LGBTQ2+ (43 %).

## 2.4 Connaissance des programmes d'efficacité énergétique

### 2.4.1 Connaissance<sup>1</sup> des ressources et des programmes de soutien du gouvernement en matière d'efficacité énergétique

Parmi les programmes fédéraux qui offrent des incitatifs financiers pour encourager les propriétaires canadiens à faire des choix plus efficaces sur le plan énergétique, les trois programmes les plus connus sont le Programme de remises écoénergétiques (44 %), le programme SCHL Maison écolo (22 %) (à ne pas confondre avec le programme de prêts pour les maisons plus vertes de la SCHL), suivi de la nouvelle Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (21 %) qui sera lancée en 2021. De plus, 30 % des répondants ont déclaré qu'ils étaient au courant des conseils fournis par le gouvernement fédéral pour réduire la consommation d'énergie des produits qu'ils achètent (c.-à-d. Efficacité énergétique pour les produits) et 34 % des répondants étaient au courant des conseils fournis pour améliorer le rendement énergétique de leur ancienne ou nouvelle maison (c.-à-d. Efficacité énergétique pour les maisons). En outre, 26% des personnes interrogées ont indiqué connaître le Règlement sur l'efficacité énergétique : Règlements et normes.

Figure 13 : Connaissance des ressources et des programmes de soutien du gouvernement en matière d'efficacité énergétique



*Q21 et Q21B : Connaissez-vous les ressources ou les programmes de soutien du gouvernement suivants relatifs à l'efficacité énergétique?*

*Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=298)*

<sup>1</sup> Connaissance : Les propriétaires savent que le programme existe sans nécessairement en avoir une compréhension plus approfondie.

*Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=1 319)*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant la connaissance des ressources et des programmes de soutien du gouvernement fédéral en matière d'efficacité énergétique sont les suivantes :

- Les propriétaires qui s'identifient comme nouveaux arrivants sont beaucoup plus susceptibles de connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes que les autres propriétaires (33 %), tout comme ceux dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 150 000 \$ (27 %).

## **2.4.2 Familiarité<sup>2</sup> avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes**

Le niveau de familiarité avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes varie parmi les propriétaires admissibles<sup>3</sup> qui ont mentionné connaître le programme. La familiarité avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est relativement homogène chez les propriétaires canadiens. Environ la moitié des propriétaires admissibles qui ont mentionné connaître<sup>4</sup> le programme (48 %) ont dit qu'ils étaient familiers avec le programme, tandis que l'autre moitié de ces mêmes propriétaires (50 %) ont dit qu'ils étaient soit plutôt familiers ou très peu familiers avec le programme. Peu de propriétaires admissibles qui ont mentionné connaître le programme ont indiqué être très familiers avec lui (11 %), tandis que près du quart (23 %) d'entre eux ont indiqué être très peu familiers.

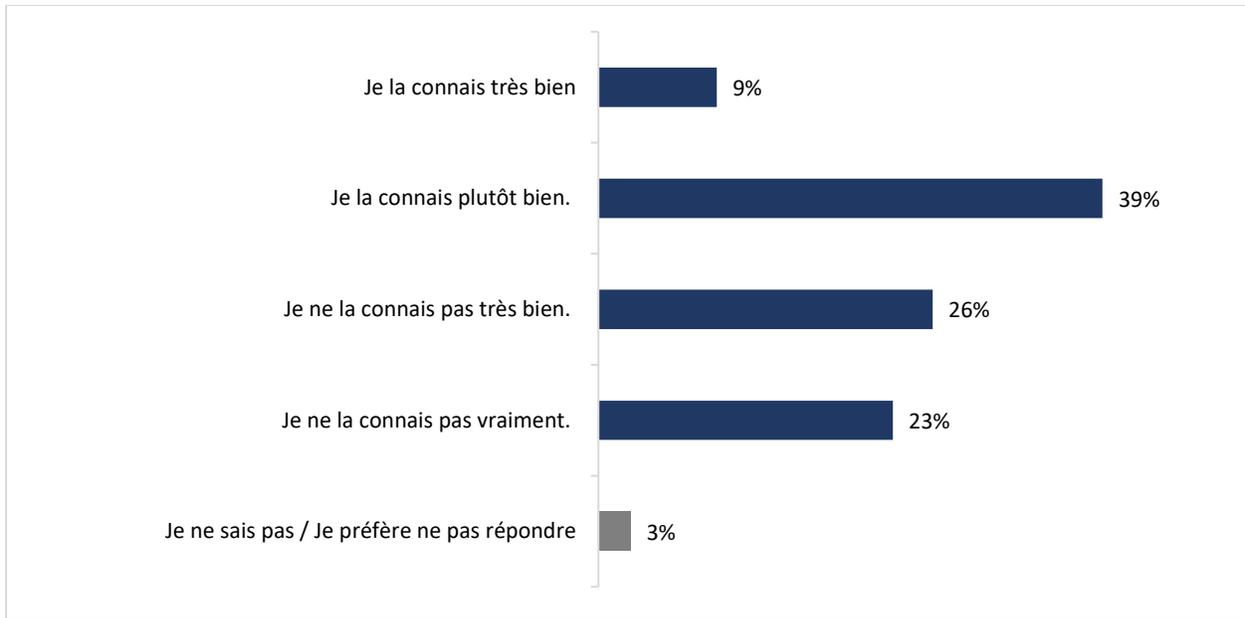
Figure 14 : Niveau de familiarité avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes chez les propriétaires y étant admissibles

---

<sup>2</sup> Familiarité : Les propriétaires savent que le programme existe ET reconnaissent un certain niveau de connaissance ou de compréhension de celui-ci.

<sup>3</sup> La base des répondants admissibles a été établie en éliminant les répondants ayant mentionné qu'ils n'ont pas fait de demande à la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes parce que des rénovations n'étaient pas nécessaires, qu'ils n'étaient pas admissibles à ce programme ou que la décision ne leur appartenait pas. Ont également été éliminés ceux qui ne prévoyaient pas d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison ou dont la seule amélioration prévue était l'installation d'un thermostat intelligent, et ceux qui ont déclaré que l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison n'était pas une priorité parce que de telles rénovations n'étaient pas nécessaires.

<sup>4</sup> Connaissance : Les propriétaires savent que le programme existe sans nécessairement en avoir une compréhension plus approfondie.



*Q22 et Q22B : Dans quelle mesure connaissez-vous la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?*

*Base : Les répondants qui indiquent connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, qui y sont admissibles et pour qui la réalisation d'améliorations écoénergétiques pour réduire les coûts en énergie de leur maison est une priorité (n = 255).*

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles d'avoir un bon niveau de familiarité avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, c'est-à-dire de bien ou de très bien la connaître :

- Les propriétaires admissibles de l'Ontario (57 %) et ceux dont l'anglais est la principale langue parlée à la maison (54 %) sont beaucoup plus susceptibles de déclarer être familiers avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes que les autres propriétaires admissibles.

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles de ne pas très bien connaître ou de ne pas vraiment connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes :

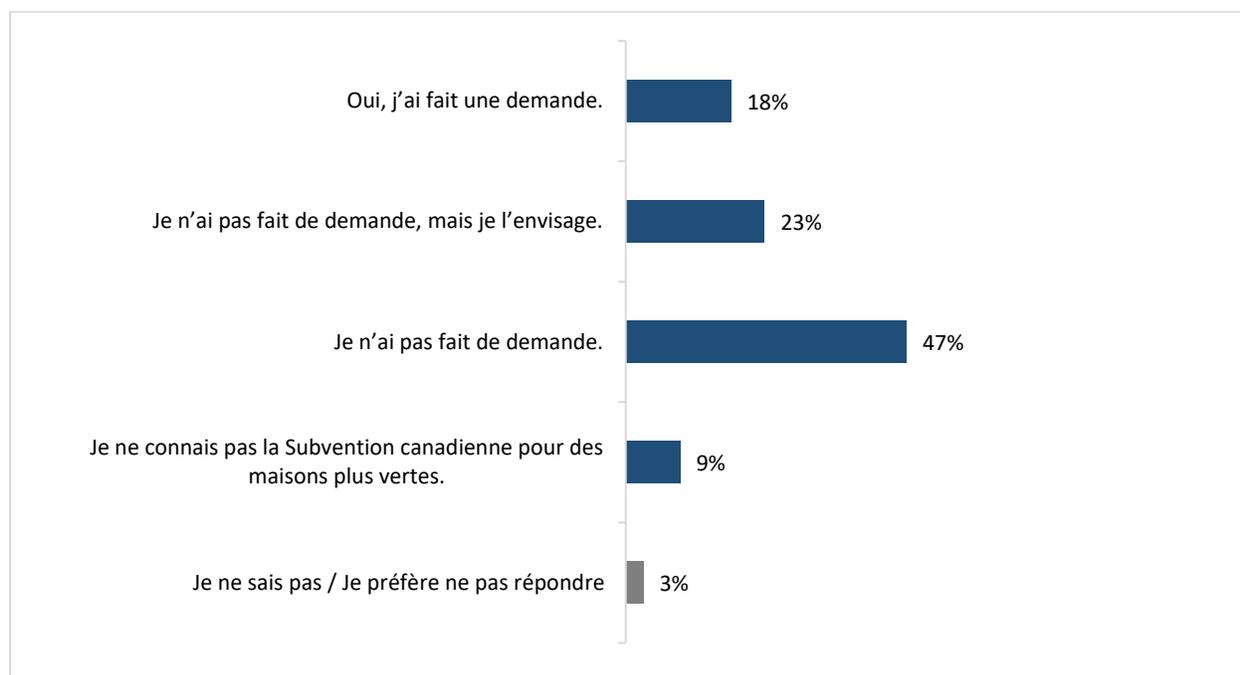
- Les propriétaires admissibles dont la langue la plus fréquemment utilisée à la maison est le français sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer qu'ils ne sont pas familiers avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (68 %) que les autres propriétaires admissibles. C'est également le cas pour les propriétaires admissibles dont la résidence est située au Québec (68 %).

### **2.4.3 Application au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes chez les propriétaires y étant admissibles<sup>5</sup>**

<sup>5</sup> La base des répondants admissibles a été établie en éliminant les répondants ayant mentionné qu'ils n'ont pas fait de demande à la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes parce que des rénovations n'étaient pas nécessaires,

Parmi les propriétaires admissibles qui indiquent être familiers ou ne pas être familiers<sup>6</sup> avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, un tiers (33 %) affirment ne pas avoir appliqué à la Subvention et près d'un sur dix (9%) admettent ne pas la connaître<sup>7</sup>. Un peu plus d'un répondant sur cinq (22 %) indique qu'il a présenté une demande, et près d'un tiers (32 %) indiquent qu'ils envisagent de présenter une demande.

Figure 15 : Demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes chez les propriétaires admissibles



Q23 et Q23B : Avez-vous fait une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

Base : Les répondants admissibles<sup>8</sup> qui indiquent connaître ou ne pas connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=249)

qu'ils n'étaient pas admissibles à ce programme ou que la décision ne leur appartenait pas. Ont également été éliminés ceux qui ne prévoyaient pas d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison ou dont la seule amélioration prévue était l'installation d'un thermostat intelligent, et ceux qui ont déclaré que l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison n'était pas une priorité parce que de telles rénovations n'étaient pas nécessaires.

<sup>6</sup> Familiarité : Les propriétaires savent que le programme existe ET reconnaissent un certain niveau de connaissance ou de compréhension de celui-ci.

<sup>7</sup> Connaissance : Les propriétaires savent que le programme existe sans nécessairement en avoir une compréhension plus approfondie.

<sup>8</sup> La base des répondants admissibles a été établie en éliminant les répondants ayant mentionné qu'ils n'ont pas fait de demande à la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes parce que des rénovations n'étaient pas nécessaires, qu'ils n'étaient pas admissibles à ce programme ou que la décision ne leur appartenait pas. Ont également été éliminés ceux qui ne prévoyaient pas d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison ou dont la seule amélioration prévue était l'installation d'un thermostat intelligent, et ceux qui ont déclaré que l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison n'était pas une priorité parce que de telles rénovations n'étaient pas nécessaires.

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles d'envisager de présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes :

- Les propriétaires admissibles qui vivent en région urbaine sont beaucoup plus susceptibles d'affirmer qu'ils n'ont pas encore présenté de demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, mais qu'ils envisagent de le faire (36 %).

#### 2.4.4 Raisons de ne pas appliquer à la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

Quelques raisons sont fournies pour le fait de ne pas présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. Les propriétaires affirment que le processus est trop compliqué (28 %), que les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors du budget (12 %), qu'ils ne sont pas admissibles (8 %) ou qu'ils ne font pas confiance au programme (5 %).

Tableau 13 : Raisons de ne pas présenter de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

C'est trop compliqué. / Je ne connais pas le processus.	47 %
Les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de mon budget.	18 %
La subvention offerte est trop faible pour faire une différence.	5 %
Je ne pense pas que des améliorations écoénergétiques fassent une différence dans l'efficacité de ma maison.	4 %
Un ami/un membre de ma famille m'a dit que ce n'était pas utile pour économiser de l'argent ou aider l'environnement.	0 %
Je n'ai pas confiance en ce programme.	8 %
Ce programme n'est pas nécessaire (p. ex. les rénovations sont déjà faites, aucune rénovation n'est prévue, nouvelle maison, etc.)	-
Je ne suis pas admissible.	-
La décision appartient au conseil d'administration de la copropriété ou à l'administration du bâtiment.	-
C'est trop cher.	3 %
Autre	3 %
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	18 %

*Q24 et Q24B : Pourquoi n'avez-vous pas fait de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes? Base : Répondants admissibles<sup>9</sup> ayant indiqué ne pas avoir présenté de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (n=158)*

<sup>9</sup> La base des répondants admissibles a été établie en éliminant les répondants ayant mentionné qu'ils n'ont pas fait de demande à la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes parce que des rénovations n'étaient pas nécessaires, qu'ils n'étaient pas admissibles à ce programme ou que la décision ne leur appartenait pas. Ont également été éliminés ceux qui ne prévoyaient pas d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison ou dont la seule amélioration prévue était l'installation d'un thermostat intelligent, et ceux qui ont déclaré que l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison n'était pas une priorité parce que de telles rénovations n'étaient pas nécessaires.

La taille des échantillons pour la plupart des sous-groupes étant trop petite pour cette question, aucune différence significative ne peut être déterminée.

## 2.4.5 Connaissance des mesures de soutien et des programmes provinciaux en matière d'efficacité énergétique

Plusieurs provinces et territoires canadiens offrent des programmes incitatifs pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons. La section suivante présente le niveau de connaissance des programmes provinciaux chez les propriétaires qui considèrent leurs coûts énergétiques domestiques comme un fardeau et chez ceux qui pensent qu'ils ne le sont pas. Comme la taille des échantillons provinciaux était trop petite pour de nombreuses provinces, nous avons regroupé les deux sous-groupes pour déterminer un niveau global de connaissance pour chaque programme évalué. Cependant, pour de nombreuses provinces, la taille de l'échantillon est inférieure à 30. Les résultats sont présentés à titre d'illustration uniquement et doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 14 : Connaissance des mesures de soutien et des programmes provinciaux en matière d'efficacité énergétique – Terre-Neuve-et-Labrador

Home Energy Savings Program (HESP) (programme d'efficacité écoénergétique)	36%
--	-----

*Q25 : Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes provinciaux relatifs à l'efficacité énergétique suivants? Base : Tous les répondants de Terre-Neuve-et-Labrador pour qui les coûts d'énergie domestique constituent un fardeau financier (n=98)*

Tableau 15 : Connaissance des mesures de soutien et des programmes provinciaux en matière d'efficacité énergétique – Île-du-Prince-Édouard

Rabais pour l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment	21 %
Equipment Upgrade Rebate (rabais pour la modernisation de l'équipement)	16%
Home Energy Audit Program (programme de vérification de la consommation d'énergie des habitations)	37%
Remises sur la construction des maisons neuves	53 %
Winter Warming Program (isolation pour l'hiver)	3%

*Q25 : Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes provinciaux relatifs à l'efficacité énergétique suivants? Base : Tous les répondants de l'Île-du-Prince-Édouard pour qui les coûts d'énergie domestique constituent un fardeau financier (n=14)*

Tableau 16 : Connaissance des mesures de soutien et des programmes provinciaux en matière d'efficacité énergétique – Nouvelle-Écosse

Programme Appliance Retirement (recyclage des appareils ménagers)	37 %
Programme Clean Energy Financing (financement des énergies propres)	31 %
Programme Demonstration Homes (maisons de démonstration)	5 %
Efficient Product Installation Service (service d'installation de produits efficaces)	21 %

Home Product Rebates (remise sur les produits domestiques)	39 %
Programme HomeWarming (isolation de maisons)	21 %
New Home Construction (construction de maisons neuves)	24 %
Programme Solar City (énergie solaire en milieu urbain)	33 %
Programme SolarHomes (énergie solaire)	22 %
Programme d'évaluation de l'énergie domestique	59 %

*Q25 : Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes provinciaux relatifs à l'efficacité énergétique suivants? Base : Tous les répondants de la Nouvelle-Écosse pour qui les coûts d'énergie domestique constituent un fardeau financier (n=68)*

Tableau 17 : Connaissance des mesures de soutien et des programmes provinciaux en matière d'efficacité énergétique – Québec

Chauffez vert	16 %
Maisons Novoclimat	37 %
Rénoclimat	34 %
Éconologis	13 %

*Q25 : Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes provinciaux relatifs à l'efficacité énergétique suivants? Base : Tous les répondants du Québec pour qui les coûts d'énergie domestique constituent un fardeau financier (n=605)*

Tableau 18 : Connaissance des mesures de soutien et des programmes provinciaux en matière d'efficacité énergétique – Manitoba

Programme Advanced HRV Control (contrôle avancé du VRT)	14 %
First Nations Insulation and Direct Install (isolation des maisons pour les Premières Nations)	7 %
Home Insulation Rebate (remise sur l'isolation des maisons)	35 %
Programme Income Qualified (pour les personnes à revenu modeste)	16 %
Metis Energy Efficiency Offers (efficacité énergétique pour les Métis)	9 %
Programme New Homes (nouvelles maisons)	11 %
Programme Pool Pump (pompes de piscine)	4 %
Programme SAVE MORE (rabais sur les appareils certifiés Energy Star <sup>MD</sup> )	5 %

*Q25 : Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes provinciaux relatifs à l'efficacité énergétique suivants? Base : Tous les répondants du Manitoba pour qui les coûts d'énergie domestique constituent un fardeau financier (n=112)*

Tableau 19 : Connaissance des mesures de soutien et des programmes provinciaux en matière d'efficacité énergétique – Colombie-Britannique

Programme CleanBC Better Homes New Construction (constructions neuves)	23 %
Energy Coach Service (service de coaching énergétique)	9 %
Programme Home Renovation Rebate and EfficiencyBC (remise pour la rénovation des maisons et l'efficacité énergétique)	41 %

Programme CleanBC Better Homes and Home Renovation Rebate Program (rabais pour la rénovation des maisons)	27 %
---	------

Q25 : Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes provinciaux relatifs à l'efficacité énergétique suivants? Base : Tous les répondants de la Colombie-Britannique pour qui les coûts d'énergie domestique constituent un fardeau financier (n=387)

Tableau 20 : Connaissance des mesures de soutien et des programmes provinciaux en matière d'efficacité énergétique – Yukon

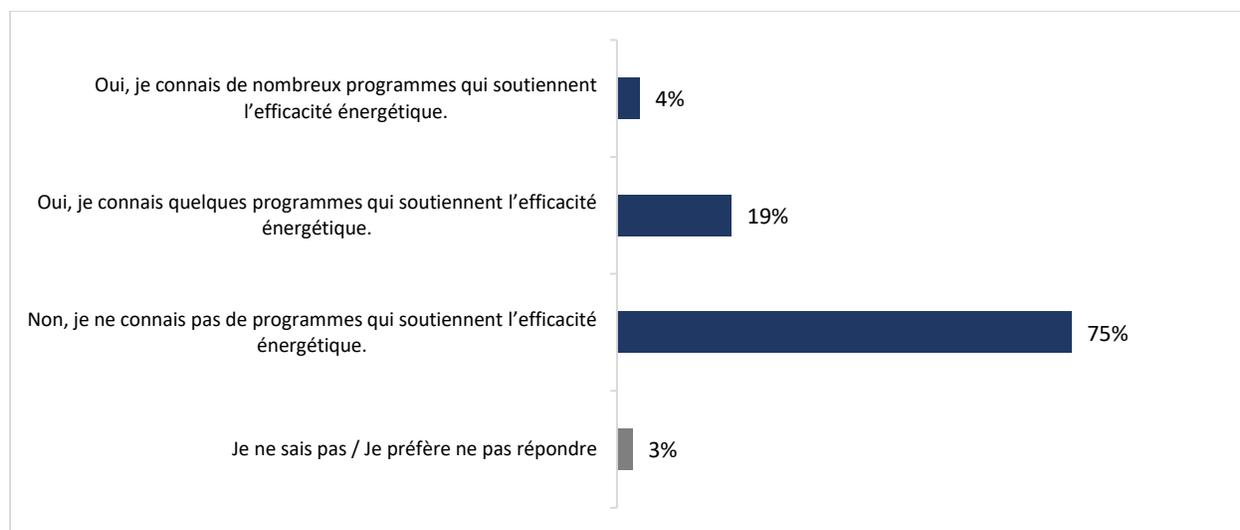
Remises Écoénergie	41 %
Programme de ramassage des vieux frigos	47 %
Programme de remises pour électroménagers, systèmes de chauffage et systèmes économes en eau	45 %

Q25 : Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes provinciaux relatifs à l'efficacité énergétique suivants? Base : Tous les répondants du Yukon pour qui les coûts d'énergie domestique constituent un fardeau financier (n=29)

## 2.4.6 Connaissance des mesures de soutien et des programmes régionaux ou municipaux relatifs à l'efficacité énergétique

Les trois quarts (75 %) des propriétaires qui considèrent que les coûts liés à la consommation énergétique de leur maison sont un fardeau, ainsi que ceux pour qui ces derniers ne le sont pas, ne sont pas au courant de l'existence de programmes d'efficacité énergétique dans leur région ou leur municipalité. Près d'un quart (23 %) des répondants déclarent connaître au moins un programme d'efficacité énergétique dans leur région ou leur municipalité.

Figure 16 : Connaissance des mesures de soutien et des programmes régionaux ou municipaux relatifs à l'efficacité énergétique actuellement offerts



Q26+Q26B : Connaissez-vous des mesures de soutien et des programmes régionaux ou municipaux actuellement offerts qui soutiennent l'efficacité énergétique?

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques constituent un fardeau financier et pour qui ils ne le sont PAS (n=2 871)

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de connaître plusieurs ou certains programmes liés à l'efficacité énergétique :

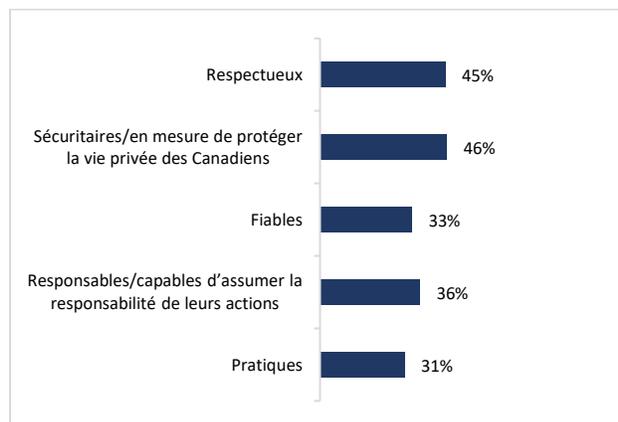
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont beaucoup plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer qu'ils connaissent des programmes en matière d'efficacité énergétique offerts dans leur région ou leur municipalité (29 %).
- Les propriétaires dont la maison est située dans les provinces de l'Atlantique (32 %) et ceux dont la maison est située dans les territoires (55 %) sont considérablement plus susceptibles de déclarer connaître des programmes en matière d'efficacité énergétique offerts dans leur région ou leur municipalité (55 %).
- Les propriétaires qui s'identifient comme appartenant à des minorités visibles sont plus susceptibles d'affirmer connaître des programmes en matière d'efficacité énergétique offerts dans leur région et leur municipalité (28 %).

## 2.5 Confiance dans le gouvernement

### 2.5.1 Confiance dans les propositions de tous les paliers de gouvernement en matière de ressources ou de programmes de soutien

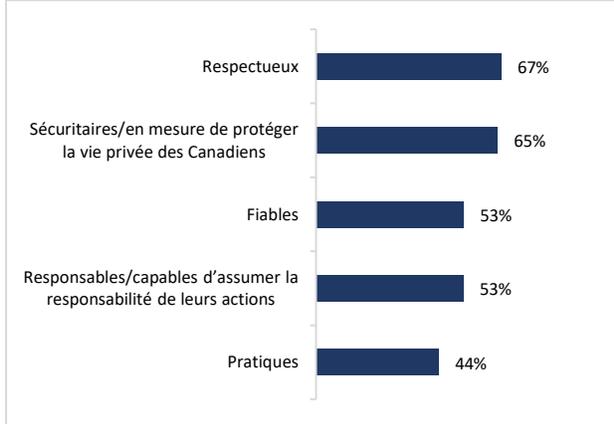
Les propriétaires qui considèrent les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau croient que les programmes et les mesures de soutien offerts par les différents paliers de gouvernement sont sécuritaires (46 %), respectueux (45 %), responsables (36 %), fiables (33 %) et pratiques (31 %). Leur niveau de confiance est nettement inférieur à celui des autres propriétaires. En effet, les propriétaires qui estiment que les coûts énergétiques de leur maison ne sont pas un fardeau indiquent que les ressources et les programmes d'aide du gouvernement sont sécuritaires (65 %), respectueux (67 %), responsables (53 %), fiables (53 %) et pratiques (44 %).

Figure 17A-B : Confiance dans les propositions de tous les paliers de gouvernement en matière de ressources ou de programmes d'aide



*Q20.1 : En général, considérez-vous que les propositions du gouvernement en matière de ressources ou de programmes d'aide liés à l'efficacité énergétique sont...? Base : Répondants pour qui les coûts d'énergie domestique constituent un fardeau financier, pour qui apporter des améliorations écoénergétiques pour réduire les coûts d'énergie est une priorité, qui ne prévoient pas de tirer parti des programmes du gouvernement pour financer des projets d'amélioration écoénergétiques et qui indiquent connaître au*

*moins un tel programme gouvernemental  
(n=175)*



*Base : Répondants pour qui les coûts d'énergie domestique ne constituent PAS un fardeau financier, pour qui apporter des améliorations écoénergétiques pour réduire les coûts d'énergie est une priorité, qui ne prévoient pas de tirer parti des programmes du gouvernement pour financer des projets d'amélioration écoénergétiques et qui indiquent connaître au moins un tel programme gouvernemental (n=972)*

Différences notables entre les sous-groupes concernant l'opinion des répondants sur les programmes et ressources :

Des différences significatives sont présentes uniquement parmi les répondants qui ne considèrent pas les coûts énergétiques comme un fardeau.

En général, les propriétaires et les nouveaux arrivants du Québec entretiennent une opinion plus favorable à l'égard des programmes et des ressources offerts par tous les paliers de gouvernement.

*Pratiques*

- Les propriétaires du Québec sont plus susceptibles que les autres propriétaires de considérer les programmes comme étant pratiques (56 %).
- Les nouveaux arrivants sont également plus susceptibles d'indiquer que les ressources et les programmes offerts par tous les paliers de gouvernement sont pratiques (68 %).

*Fiables*

- Les propriétaires du Québec sont plus susceptibles que les autres propriétaires de considérer les ressources et les programmes du gouvernement comme étant fiables (68 %).
- Les nouveaux arrivants sont également plus susceptibles d'indiquer que les ressources et les programmes offerts par tous les paliers de gouvernement sont pratiques (84 %), comme les propriétaires qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible (65 %).

*Responsables*

- Les propriétaires dont la résidence est située au Québec sont plus susceptibles que les autres propriétaires de penser que les programmes et les ressources offerts par tous les paliers de gouvernement sont responsables (68 %).

*Respectueux*

- Les propriétaires ayant une résidence au Québec sont plus susceptibles que les autres propriétaires de considérer les ressources et les programmes offerts par tous les paliers de gouvernement comme étant respectueux (78 %).
- Les nouveaux arrivants sont également plus susceptibles d'affirmer que les ressources et les programmes offerts par tous les paliers de gouvernement sont respectueux (82 %). Cependant, les personnes en situation de handicap sont sous-représentées parmi ceux qui considèrent les ressources et les programmes comme respectueux (50 %).

### *Sécuritaires*

- Les propriétaires du Québec sont plus susceptibles que les autres propriétaires de considérer les ressources et les programmes du gouvernement comme étant sécuritaires (72 %).
- Les nouveaux arrivants sont plus susceptibles que les autres propriétaires de considérer les ressources et les programmes du gouvernement comme étant sécuritaires (83 %).

## **2.6 Raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de la maison et obstacles qui empêchent les répondants de le faire**

### **2.6.1 Raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de la maison**

Les cinq principales raisons d'apporter des améliorations écoénergétiques à une maison sont les mêmes, que le propriétaire considère les coûts énergétiques comme un fardeau ou non. La première raison citée par les répondants est le désir d'économiser de l'argent ou de réduire les coûts énergétiques (88 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau, contre 74 % chez les autres). La deuxième raison est liée au désir d'aider l'environnement et de réduire son empreinte écologique (27 % chez ceux dont les coûts énergétiques représentent un fardeau, contre 39 % chez les autres). Le désir de rendre sa maison plus confortable, sans courants d'air, et d'avoir des températures intérieures plus homogènes (24 % chez ceux dont les coûts énergétiques représentent un fardeau, contre 39 % chez les autres), ainsi que l'augmentation de la valeur de la propriété et le remplacement de vieux appareils (14 % et 13 %, respectivement, chez ceux dont les coûts énergétiques représentent un fardeau, contre 14 % et 12 %, respectivement, chez les autres) figurent également parmi les plus cinq raisons les plus courantes.

Tableau 21 : Raisons de rendre sa maison plus écoénergétique

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier.	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un

		fardeau financier
Je n'ai pas de raison particulière.	2 %	2 %
Je veux aider l'environnement ou réduire mon empreinte écologique.	27 %	39 %
Je veux économiser de l'argent ou réduire mes coûts d'exploitation et mes coûts énergétiques.	88 %	74 %
Je veux augmenter la valeur de ma propriété.	14 %	14 %
Je trouve que cela correspond à mes valeurs.	7 %	9 %
Je veux remplacer ou moderniser de vieux appareils.	13 %	12 %
Je veux apporter des améliorations esthétiques qui amélioreront aussi l'efficacité énergétique.	7 %	7 %
J'ai dû faire des réparations d'urgence.	3 %	2 %
Je veux profiter des incitatifs gouvernementaux.	9 %	7 %
Je veux accroître la résilience de ma maison face aux facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.).	7 %	7 %
Je veux rendre ma maison plus confortable (p. ex. moins de courants d'air ou d'air vicié, températures plus homogènes).	24 %	25 %
Je veux laisser une planète viable aux générations futures.	8 %	10 %
Je veux économiser de l'énergie, éviter de gaspiller de l'énergie, utiliser moins d'énergie ou avoir des installations plus écoénergétiques.	0 %	3 %
Autre	0 %	1 %
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	2 %	2 %

*Q27 et Q27B : Quelles sont les raisons qui vous incitent à améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?*

*Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=298)*

*Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques ne constituent **PAS** un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n=1 319)*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les raisons d'apporter des améliorations écoénergétiques à sa maison comprennent les suivantes :

Ceux pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier.

- Les propriétaires urbains sont beaucoup plus susceptibles d'affirmer que la principale raison d'apporter des améliorations à leur maison est d'aider l'environnement et de réduire leur empreinte écologique (31 %).
- Les propriétaires ruraux sont nettement plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que la principale raison d'apporter des améliorations à leur maison est de la rendre plus confortable (37 %). C'est également le cas pour les propriétaires dont le revenu du ménage est inférieur à 60 000 \$ (31 %).

Ceux pour qui les coûts liés à la consommation énergétique domestique ne constituent pas un fardeau financier.

- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont beaucoup plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que la principale raison d'apporter des améliorations à leur maison est d'aider l'environnement (52 %) et parce que cela correspond à leurs valeurs (16 %). Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont beaucoup plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer l'économie d'argent et la réduction des coûts d'exploitation comme principale raison d'apporter des améliorations écoénergétiques (80 %).
- Les propriétaires qui indiquent avoir une langue autre que l'anglais ou le français comme principale langue parlée à la maison sont beaucoup plus susceptibles de mentionner le désir d'augmenter la valeur de leur propriété (25 %), le désir de remplacer ou de moderniser de vieux appareils (21 %) et l'intention de tirer parti des incitatifs gouvernementaux (20 %) comme principales raisons d'apporter des améliorations écoénergétiques à leur maison.
- Les propriétaires s'identifiant comme appartenant à une minorité visible indiquent une multitude de raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison. Ils sont statistiquement plus susceptibles que les autres propriétaires de mentionner le désir d'aider l'environnement et de réduire leur empreinte écologique (49 %), de rendre leur maison plus confortable (33 %), d'augmenter la valeur de leur propriété (22 %), ainsi que de remplacer et de moderniser de vieux appareils (22 %), mais aussi parce que de telles améliorations correspondent à leurs valeurs (16 %) et augmentent la résistance aux facteurs environnementaux (15 %), parce qu'ils veulent profiter des incitatifs gouvernementaux (14 %), et pour apporter des améliorations esthétiques qui améliorent aussi l'efficacité énergétique (13 %).
- Les propriétaires s'identifiant comme immigrants mentionnent également de nombreuses raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison. Ils sont statistiquement plus susceptibles que les propriétaires non immigrants d'indiquer le désir d'aider l'environnement et de réduire leur empreinte écologique (46 %), de rendre leur maison plus confortable (36 %) et de remplacer de vieux appareils (20 %), ainsi que d'affirmer que de telles améliorations correspondent à leurs valeurs (14 %).
- Les propriétaires s'identifiant comme nouveaux arrivants, à l'instar des propriétaires immigrants, mentionnent une multitude de raisons pour vouloir améliorer l'efficacité énergétique de leur maison. Ils sont statistiquement plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer vouloir rendre leur maison plus confortable (49 %), augmenter la valeur de leur propriété (30 %) et remplacer de vieux appareils (27 %), et d'affirmer également que de telles améliorations correspondent à leurs valeurs (23 %). De plus, ils sont plus susceptibles de vouloir augmenter la résilience de leur maison face aux facteurs environnementaux (20 %), tirer parti des incitatifs gouvernementaux (18 %) et laisser une planète viable aux générations futures (25 %).
- Les propriétaires en situation de handicap sont beaucoup plus susceptibles de mentionner le désir de rendre leur maison plus confortable (39 %) que les autres propriétaires. Ils sont également plus susceptibles d'indiquer que de telles améliorations correspondent à leurs valeurs (23 %) et de mentionner le désir de laisser une planète viable aux générations futures (20 %).

- Les propriétaires qui s'identifient comme appartenant à la communauté LGBTQ2+ sont considérablement plus susceptibles de mentionner le désir d'aider l'environnement et de réduire leur empreinte écologique (59 %).

## 2.6.2 Raisons pour ne pas donner la priorité aux améliorations d'efficacité énergétique et obstacles qui empêchent les répondants de le faire

Les raisons pour lesquelles les propriétaires canadiens ne donnent pas la priorité aux améliorations en matière d'efficacité énergétique sont quelque peu différentes selon que le propriétaire considère les coûts énergétiques comme un fardeau ou non. Le coût des améliorations est la principale raison invoquée par les propriétaires dont les coûts énergétiques sont un fardeau (61 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau, contre 23 % chez ceux pour qui ils ne le sont pas). Le fait qu'aucune amélioration ne soit nécessaire actuellement est mentionné par les propriétaires dont les coûts énergétiques sont un fardeau (21 %, contre 38 % chez les autres). Les raisons fournies par les propriétaires sont différentes selon qu'ils considèrent ou non les coûts énergétiques comme étant un fardeau.

Les propriétaires qui les considèrent comme un fardeau invoquent les raisons suivantes : leur maison nécessite des modifications autres que des améliorations énergétiques (14 %), des modifications seront apportées à l'avenir (13 %) ou ils manquent de temps (12 %). Pour les propriétaires dont les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau, les raisons invoquées sont le fait que la maison a été construite récemment (16 %), qu'elle nécessite des modifications autres que des améliorations énergétiques (14 %) ou que les améliorations énergétiques ne constituent pas une amélioration valable (13 %).

Tableau 22 : Raisons pour ne pas donner la priorité aux améliorations d'efficacité énergétique et obstacles qui empêchent les répondants de le faire

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier.	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un fardeau financier.
Aucune amélioration n'est nécessaire actuellement.	21 %	38 %
Ma maison a besoin d'autres réparations avant que je puisse procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique.	14 %	14 %
Je prévois des améliorations.	13 %	11 %
Je prévois de vendre ma maison.	10 %	10 %
Les améliorations sont trop coûteuses.	61 %	23 %
Je n'ai pas le temps.	12 %	8 %
La maison a été construite récemment.	11 %	16 %

La maison a été achetée récemment.	5 %	7 %
La maison est déjà efficace en matière de consommation énergétique.	7 %	13 %
La décision appartient au conseil d'administration de la copropriété ou à l'administration du bâtiment.	1 %	3 %
Autre	4 %	2 %
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	2 %	3 %

*Q28A et Q28B : Quels sont les principaux motifs ou obstacles qui vous EMPÊCHENT d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?*

*Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels ne sont PAS une priorité (n=174)*

*Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels ne sont PAS une priorité (n=911)*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les raisons d'apporter des améliorations écoénergétiques à leur maison comprennent les suivantes :

Ceux pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier.

- Les femmes propriétaires sont beaucoup plus susceptibles que les hommes d'affirmer que les améliorations sont trop coûteuses (71 %).
- Les propriétaires dont la maison se trouve en Alberta sont plus susceptibles d'indiquer qu'aucune amélioration n'est actuellement nécessaire dans leur maison (36 %).

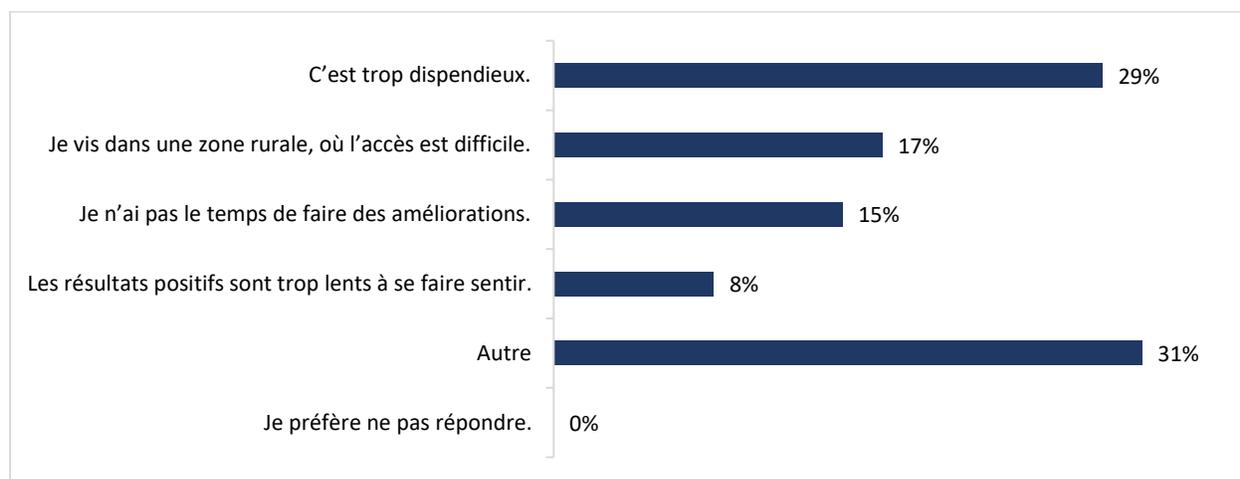
Ceux pour qui les coûts liés à la consommation énergétique domestique ne constituent pas un fardeau financier.

- Les femmes propriétaires sont plus susceptibles que les hommes d'indiquer qu'aucune amélioration n'est actuellement nécessaire dans leur maison (43 %).
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer que leur maison a été achetée récemment (16 %). Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer que les améliorations sont trop coûteuses (29 %), que leur maison a été construite récemment (22 %), que leur maison nécessite d'autres réparations avant de pouvoir procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique (19 %) et qu'ils prévoient d'effectuer des améliorations à l'avenir (16 %). Les propriétaires âgés de 55 ans et plus sont beaucoup plus susceptibles d'affirmer que leur maison ne nécessite aucune amélioration actuellement (45 %).
- Les propriétaires qui se définissent comme nouveaux arrivants sont nettement plus susceptibles que les autres d'affirmer que leur maison a été construite récemment (42 %).

### **2.6.3 Limites d'accès aux améliorations en matière d'efficacité énergétique des personnes vivant dans une réserve**

Compte tenu du fait que seuls 14 répondants étaient admissibles à répondre à cette question, les résultats doivent être interprétés avec beaucoup de prudence. Aucune conclusion ne peut être extrapolée aux communautés autochtones vivant dans une réserve. Les résultats sont présentés à titre d'illustration uniquement.

Figure 18 : Limites d'accès aux améliorations en matière d'efficacité énergétique des personnes vivant en réserve



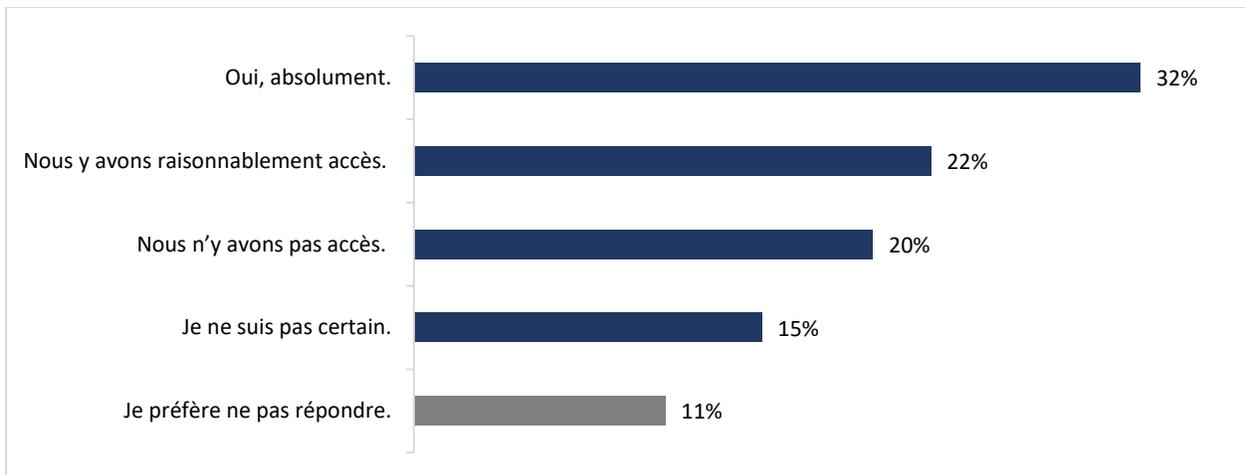
Q31 : Si vous vivez dans une réserve, quel est le principal obstacle à l'amélioration du rendement écoénergétique de votre maison?

Base : Répondants autochtones vivant dans une réserve (n=14)

## 2.6.4 Accès équitable aux subventions gouvernementales des communautés de minorités visibles

Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des répondants s'identifiant comme appartenant à une minorité visible affirment que les membres de leur communauté ont un accès équitable (« absolument » ou « raisonnablement accès ») aux subventions gouvernementales pour l'amélioration de l'efficacité énergétique. Un tiers (32 %) affirment qu'ils ont absolument accès aux subventions gouvernementales, et un sur cinq (22 %) indique qu'ils y ont raisonnablement accès. D'autre part, un répondant sur cinq (20 %) indique que les membres de sa communauté n'y ont pas accès et 15 % affirment qu'ils ne sont pas certains.

Figure 19 : Accès équitable aux subventions gouvernementales des communautés de minorités visibles



*Q32 : En tant que membre d'une minorité visible, pensez-vous que les membres de votre communauté (communauté sociale, famille et amis) bénéficient d'un accès équitable aux subventions gouvernementales pour l'amélioration de l'efficacité énergétique?*

*Base : Répondants qui se considèrent comme faisant partie d'une minorité visible (n=323)*

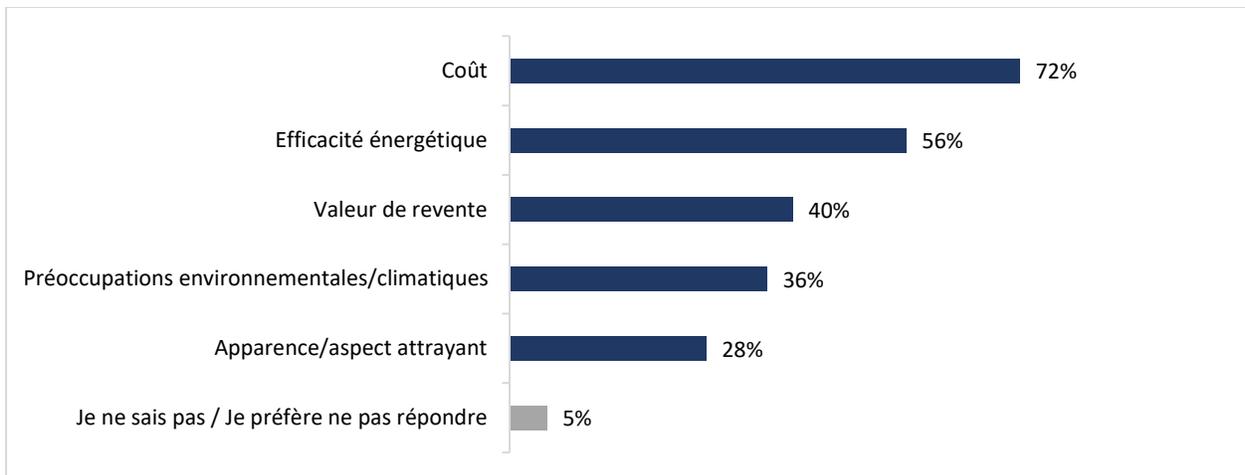
Les différences notables entre les sous-groupes en ce qui concerne l'accès équitable aux subventions gouvernementales des communautés de minorités visibles sont les suivantes :

- Les hommes (62 %) s'identifiant à une minorité visible sont plus susceptibles que les femmes d'affirmer que leur communauté a absolument un accès équitable aux programmes de financement gouvernementaux pour l'amélioration de l'efficacité énergétique.
- Aucune autre différence statistiquement significative ne peut être identifiée dans les sous-groupes de l'échantillon pour cette question.

## **2.6.5 Priorités au moment de choisir d'apporter des améliorations écoénergétiques**

Les propriétaires canadiens qui souhaitent apporter des améliorations à leur maison sont principalement motivés par les économies de coûts (72 %), les économies d'énergie (56 %), l'augmentation de la valeur de revente (40 %), les préoccupations climatiques et environnementales (36 %), ainsi que l'apparence de la maison (28 %).

Figure 20 : Priorités au moment de choisir d'apporter des améliorations écoénergétiques



*Q29 : Lorsque vous planifiez des améliorations à apporter à votre maison, dans quel ordre classez-vous les priorités suivantes pour décider des réparations à effectuer? \* Jusqu'à trois réponses possibles.*

*Base : Tous les répondants (n = 2 919)*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant l'ordre de priorité des répondants lorsqu'ils choisissent d'apporter des améliorations à leur maison sont les suivantes :

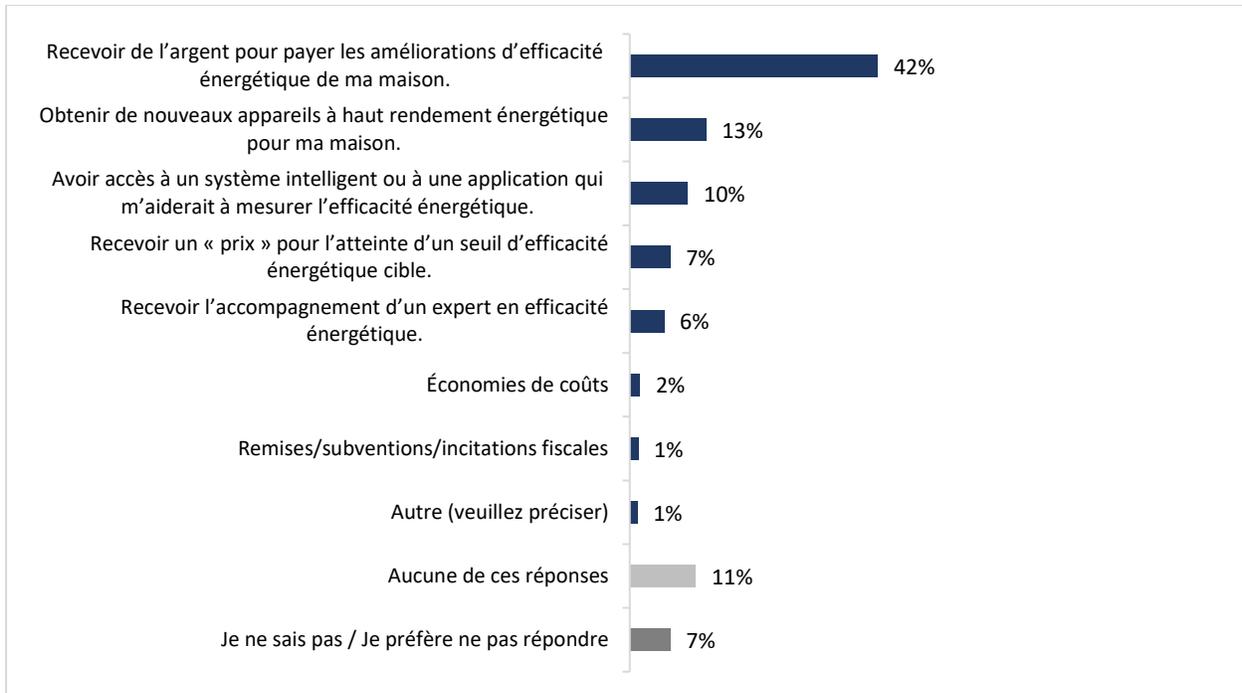
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont nettement plus susceptibles (46 %) de considérer l'augmentation de la valeur de leur propriété au moment de décider d'apporter des améliorations à leur maison. Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont nettement plus susceptibles que les autres propriétaires de se concentrer sur le coût (77 %) lorsqu'ils décident d'apporter des améliorations à leur maison.
- Les propriétaires de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles d'indiquer de tenir compte du coût (79 %), mais aussi de préoccupations environnementales et climatiques (44 %) lorsqu'ils décident de rénover leur maison. Les propriétaires de la Saskatchewan sont plus susceptibles que les autres d'indiquer être préoccupés par la conservation de l'énergie (69 %), alors que ceux du Manitoba ont tendance à donner la priorité à la valeur de revente de leur maison (54 %). Les propriétaires de la région de l'Atlantique sont plus susceptibles de donner la priorité à la conservation de l'énergie (63 %).
- Les propriétaires s'identifiant comme appartenant à une minorité visible sont beaucoup plus susceptibles d'être préoccupés par la conservation de l'énergie (63 %), comme les nouveaux arrivants (66 %).

### **2.6.7 Mesures incitatives pour encourager la réduction de consommation d'énergie domestique**

Les incitatifs financiers pour améliorer l'efficacité énergétique de la maison sont la principale raison invoquée par les propriétaires canadiens (42 %) pour consommer moins d'énergie à l'intérieur et autour de leur maison. D'autres incitatifs sont également mentionnés, mais dans une moindre mesure. Obtenir de nouveaux appareils à haut rendement énergétique pour la maison (13 %), avoir accès à un système

intelligent ou à une application qui m'aiderait à mesurer l'efficacité énergétique (10 %), recevoir un « prix » pour l'atteinte d'un seuil d'efficacité énergétique cible (7 %) et recevoir l'accompagnement d'un expert (6 %) sont les cinq principaux incitatifs mentionnés par les propriétaires canadiens.

Figure 21 : Les incitatifs qui encouragent le plus à réduire la consommation d'énergie domestique



*Q30 : Quelle mesure incitative vous encouragerait le plus à réduire votre consommation d'énergie dans et autour de votre maison?*

*Base : Tous les répondants (n = 2 919)*

Les différences notables entre les sous-groupes en ce qui concerne les incitatifs qui encouragent le plus les répondants à réduire leur consommation d'énergie domestique sont les suivantes :

- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont nettement plus susceptibles (46 %) d'indiquer que le fait d'avoir accès à des systèmes intelligents ou à des applications qui les aideraient à mesurer l'efficacité énergétique est une mesure incitative qui les encouragerait à consommer moins d'énergie (18 %). Pour les propriétaires âgés de 35 à 54 ans, le fait de recevoir de l'argent pour les aider à payer les améliorations d'efficacité énergétique de leur maison est une incitation plus importante que pour les autres propriétaires (49 %).

## 2.7 Profil psychographique des répondants

Plus de huit propriétaires canadiens sur dix sont d'accord pour dire qu'il est important de réduire leur empreinte écologique (85 %), que s'ils avaient accès à des programmes leur permettant de bénéficier de remises, de soutien, de crédits ou d'exemptions fiscales, ils amélioreraient l'efficacité énergétique de leur maison (82 %), et que les mesures visant à rendre les maisons plus efficaces sur le plan énergétique font

vraiment une différence pour l'environnement (81 %). Dans une moindre mesure, les trois quarts (74 %) des propriétaires canadiens conviennent qu'ils sont suffisamment informés pour améliorer l'efficacité de leur maison, qu'ils se sentent appréciés par leur famille et leurs amis lorsqu'ils font le choix de réduire leur empreinte écologique (58 %), qu'ils seraient prêts à payer 10 \$ de plus par mois en factures d'énergie pour protéger l'environnement (48 %), que l'efficacité énergétique est une question importante, mais qu'ils trouvent très difficile de changer leurs habitudes (41 %), et qu'ils pensent à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, mais ne savent pas par où commencer (36 %).

D'autres propriétaires sont d'accord pour dire que leur ménage fait déjà tout ce qui est possible pour réduire la consommation d'énergie et qu'il n'y a aucune raison d'en faire plus (49 %), que leur mode de vie actuel les empêche de réduire leur consommation d'énergie (30 %) et qu'ils craignent que les efforts pour réduire la consommation d'énergie prennent trop de temps (28 %).

Tableau 23 : Profil psychographique des répondants

Il est important pour moi de réduire mon empreinte écologique.	85 %
Si j'avais accès à un ou plusieurs programmes permettant d'obtenir des remises, des crédits d'impôt ou des subventions pour rendre ma maison écoénergétique, je le ferais.	82 %
Je pense que les mesures que nous prenons pour rendre notre maison écoénergétique font vraiment une différence pour l'environnement.	81 %
J'ai les connaissances pour m'aider à améliorer l'efficacité énergétique de ma maison.	74 %
Mes amis et ma famille m'encouragent dans mon choix de réduire mon empreinte écologique.	58 %
Mon ménage fait déjà tout son possible pour réduire sa consommation d'énergie, je n'ai aucune raison d'en faire plus.	49 %
Je paierais 10 \$ de plus par mois en factures d'énergie pour protéger l'environnement.	48 %
L'efficacité énergétique est une question importante pour moi, mais il m'est très difficile de changer mes habitudes.	41 %
J'envisage d'améliorer l'efficacité énergétique de ma maison, mais je ne sais pas par où commencer.	36 %
Mon mode de vie actuel m'empêche de réduire ma consommation d'énergie.	30 %
Je crains que les efforts visant à réduire la consommation d'énergie ne prennent trop de mon temps.	28 %

Q33 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants. Base : Tous les répondants (n = 2 919)

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les profils psychographiques des répondants sont les suivantes :

- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont beaucoup plus susceptibles que les autres propriétaires d'avoir déterminé des obstacles qui les empêchent de réduire leur empreinte environnementale : « l'efficacité énergétique est une question importante pour moi, mais il m'est très difficile de changer mes habitudes » (56 %), « j'envisage d'améliorer l'efficacité énergétique de ma maison,

mais je ne sais pas par où commencer » (55 %), « mon mode de vie actuel m'empêche de réduire ma consommation d'énergie (39 %) » et « Je crains que les efforts visant à réduire la consommation d'énergie ne prennent trop de mon temps » (46 %).

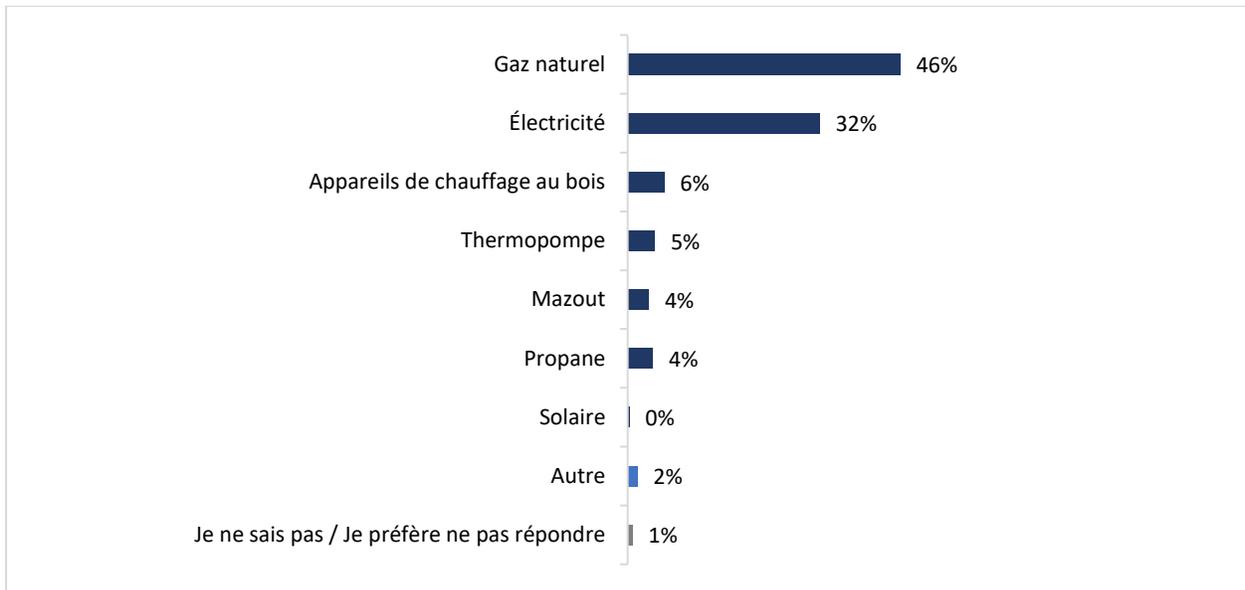
- Les propriétaires âgés de 55 ans et plus sont plus susceptibles que les autres d'affirmer que leur ménage fait déjà tout ce qui est possible pour réduire sa consommation d'énergie, et qu'ils n'ont aucune raison d'en faire plus (57 %).
- Les propriétaires du Québec sont plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer qu'ils seraient prêts à payer 10 \$ de plus par mois pour protéger l'environnement (54 %), mais ils craignent que ces efforts supplémentaires ne leur prennent trop de temps (34 %).
- Les propriétaires qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible sont beaucoup plus susceptibles d'affirmer qu'ils ne savent pas par où commencer pour améliorer l'efficacité énergétique (53 %), que le fait de changer leurs habitudes leur est très difficile (51 %) et qu'ils craignent que les efforts supplémentaires prennent trop de temps (42 %).
- Les propriétaires qui s'identifient comme immigrants sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer que leur ménage fait déjà tout ce qui est possible pour réduire sa consommation d'énergie (54 %), qu'ils ne savent pas par où commencer pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison (46 %) et qu'ils craignent que les efforts supplémentaires leur prennent trop de temps (35 %).
- Les nouveaux arrivants partagent également bon nombre de ces préoccupations, mais ils sont aussi plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que le fait de prendre des mesures pour rendre une maison écoénergétique fait vraiment une différence (90 %) et que s'ils avaient accès à des programmes d'aide, de crédits d'impôt ou d'autres incitatifs, ils prendraient des mesures pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison (89 %). Cependant, ils sont également plus nombreux à penser qu'il leur est difficile de changer leurs habitudes (52 %), à ne pas savoir par où commencer pour apporter des améliorations (65 %) et à croire que la prise d'efforts supplémentaires leur prendra trop de temps (56 %).

## 2.8. Source d'énergie

### 2.8.1 Principale source d'énergie utilisée pour le chauffage domestique

Près de la moitié des propriétaires canadiens (46 %) ont déclaré utiliser le gaz naturel pour chauffer leur maison, tandis qu'un tiers (32 %) affirment utiliser l'électricité. Les autres propriétaires canadiens déclarent utiliser des appareils de chauffage au bois (6 %), une thermopompe (5 %), du mazout (4 %) ou du propane (4 %).

Figure 22 : Principale source d'énergie utilisée pour le chauffage domestique

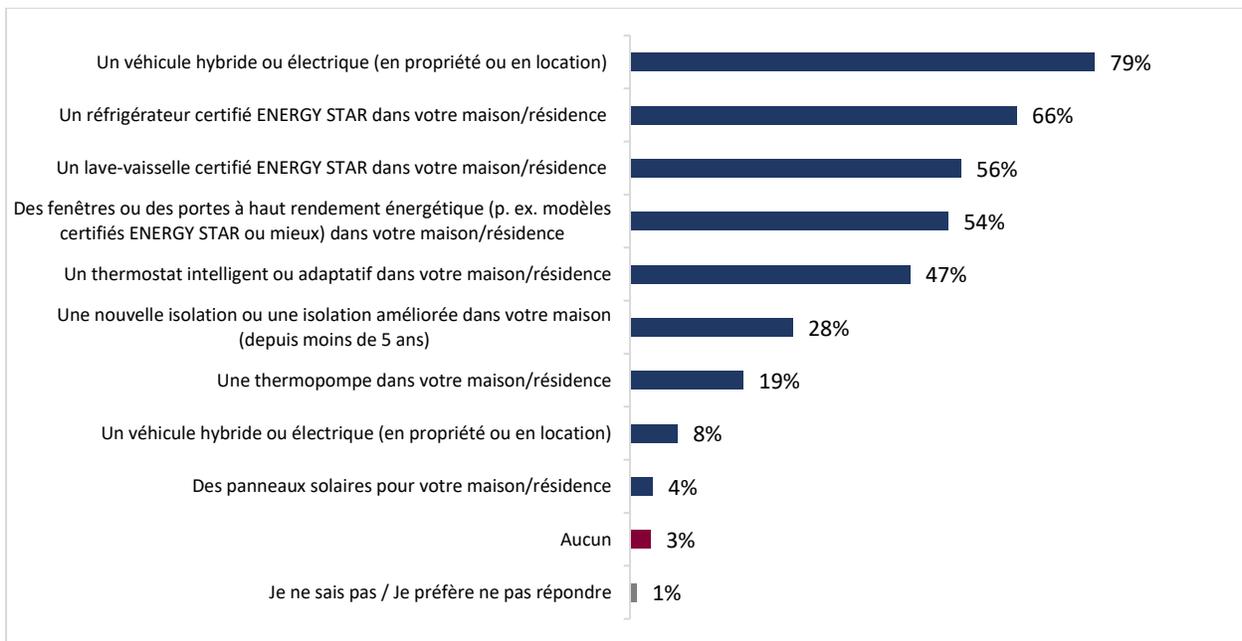


*Q34 : Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour chauffer votre résidence principale actuelle?  
Base : Tous les répondants (n = 2 919)*

## 2.8.2 Possession d'objets liés à l'énergie

Les objets liés à l'énergie que les propriétaires canadiens possèdent le plus couramment sont les appareils certifiés ENERGY STAR, qu'il s'agisse d'un réfrigérateur (66 %), d'un lave-vaisselle (56 %) ou de portes et de fenêtres (54 %). Moins de la moitié des propriétaires canadiens possèdent des thermostats intelligents (47 %), une nouvelle isolation (moins de 5 ans) (28 %), une thermopompe (19 %) ou des panneaux solaires (4 %). Près de huit propriétaires canadiens sur dix déclarent posséder ou louer un véhicule à essence ou au diesel (79 %). En comparaison, seuls 8 % des répondants indiquent posséder un véhicule hybride ou électrique (8 %).

Figure 23 : Possession d'objets liés à l'énergie



Q35 : Possédez-vous l'un des objets suivants? \* Plusieurs réponses possibles.

Base : Tous les répondants (n = 2 919)

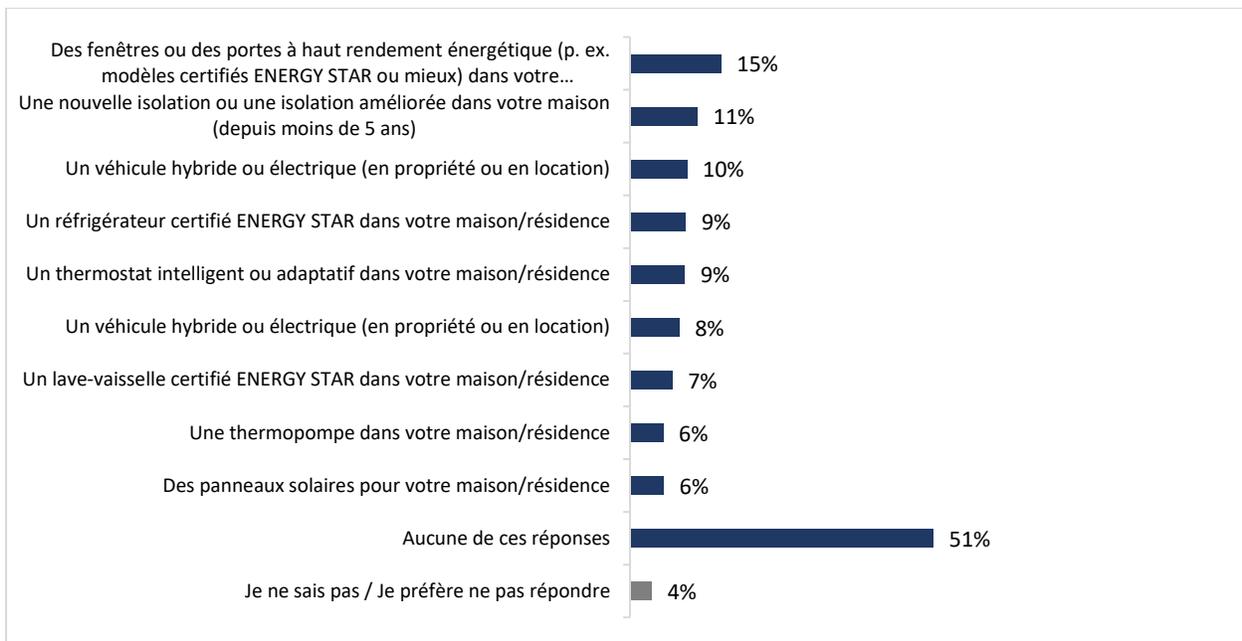
Les différences notables entre les sous-groupes concernant la possession d'objets liés à l'énergie sont les suivantes :

- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont considérablement plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer avoir un lave-vaisselle ENERGY STAR dans leur maison (61 %) ainsi que des thermostats intelligents (55 %).
- Les propriétaires du Québec sont considérablement plus susceptibles que les autres propriétaires d'avoir une thermopompe dans leur maison (40 %) et des thermostats intelligents (52 %). Les résidents des provinces de l'Atlantique sont beaucoup plus susceptibles de déclarer posséder une thermopompe (37 %) et des portes et des fenêtres ENERGY STAR (62 %) ainsi que d'avoir installé une nouvelle isolation dans leur maison il y a moins de cinq ans (41 %).

### 2.8.3 Susceptibilité de posséder certains objets liés à l'énergie dans un avenir proche

La moitié des propriétaires (56 %) ayant répondu au sondage indiquent qu'ils ne prévoient pas d'acheter d'objets à haut rendement énergétique ou d'améliorer l'empreinte écologique de leur maison. L'achat de portes et fenêtres certifiées (15 %), une nouvelle isolation de la maison (11 %) et une voiture hybride ou électrique (10 %) sont les trois éléments les plus fréquemment mentionnés par les répondants ayant indiqué qu'ils achèteraient un ou des objets liés à l'énergie dans les prochains six mois. Moins de 10 % de ces répondants mentionnent les autres éléments de la liste.

Figure 24 : Susceptibilité de posséder certains objets liés à l'énergie dans les six prochains mois



*Q36 : Dans quelle mesure est-il probable que vous achetiez les objets suivants au cours des SIX PROCHAINS MOIS? \* Plusieurs réponses possibles. Base : Tous les répondants (n = 2 919)*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant la susceptibilité des répondants de posséder des objets liés à l'énergie dans les six prochains mois sont les suivantes :

- Les propriétaires du Québec ayant dit qu'ils achèteraient un ou des objets liés à l'énergie dans les prochains six mois sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer qu'ils souhaitent posséder un véhicule hybride au cours des prochains mois (16 %). Les propriétaires des provinces de l'Atlantique ayant dit qu'ils achèteraient un ou des objets liés à l'énergie dans les prochains six mois sont beaucoup plus susceptibles de déclarer qu'ils souhaitent installer une thermopompe dans leur maison (14 %) au cours des prochains mois, ainsi qu'une nouvelle isolation (18 %).

## 2.9 Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

### 2.9.1 Population à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

Les résultats du sondage ont été filtrés afin de déterminer le groupe de répondants correspondant à la population clé pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. En plus d'extraire cette population clé de répondants qui répondaient aux critères d'admissibilité de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, nous avons utilisé les critères supplémentaires suivants pour identifier les principaux segments de la population des propriétaires qui seraient intéressés par la Subvention :

- 1) Les propriétaires pour qui l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison est une priorité.
- 2) Les propriétaires dont la maison a été construite en 2010 ou avant.
- 3) Les propriétaires qui prévoient d'investir au minimum 5 000 \$ dans leur maison au cours des cinq prochaines années.

La connaissance de la Subvention et l'intention d'y appliquer sont des critères qui ont été mis de côté, car ils auraient été trop restrictifs et auraient réduit considérablement la taille de l'échantillon pour ce groupe.

En utilisant les critères mentionnés ci-dessus, l'échantillon de la population à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus verte est de 500 répondants, représentant 17 % des propriétaires canadiens. Plus de huit répondants sur dix (85 %) qui satisfont à ces critères vivent dans une maison unifamiliale ou jumelée. Environ la moitié d'entre eux (53 %) vivent dans une résidence construite avant 1983. Les autres ont indiqué qu'ils vivaient dans des résidences construites entre 1984 et 2010. Plus de la moitié des répondants de cette population à considérer a indiqué que sa maison avait fait l'objet d'une amélioration en matière d'efficacité énergétique au cours des cinq dernières années.

### Profil de la population à considérer

La répartition des profils de la population à considérer de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est la suivante :

Tableau 24. Profil démographique des répondants

Genre	Profil des propriétaires	Population à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes
Femme	50 %	44 %
Homme	49 %	55 %

### Âge

Entre 18 et 24 ans	3 %	4 %
Entre 25 et 34 ans	12 %	13 %
Entre 35 et 44 ans	17 %	15 %
Entre 45 et 54 ans	21 %	28 %
Entre 55 et 64 ans	22 %	24 %
65 ans et plus	25 %	16 %

### Éducation

Niveau secondaire ou moins	28 %	19 %
Collégial ou cégep	40 %	42 %
Universitaire	31 %	40 %

### Lieu de résidence

Colombie-Britannique	13 %	14 %
Alberta	12 %	9 %

Saskatchewan	3 %	2 %
Manitoba	4 %	4 %
Ontario	38 %	42 %
Québec	22 %	19 %
Atlantique	7 %	7 %
Territoires	1 %	2 %

#### Milieu urbain ou rural

Milieu urbain	75 %	79 %
Milieu rural	22 %	20 %

#### Langue parlée à la maison

Anglais	79 %	83 %
Français	22 %	19 %
Autre	9 %	7 %

#### Revenu

Moins de 60 000 \$	26 %	19 %
Entre 60 000 \$ et 149 000 \$	42 %	47 %
Plus de 150 000 \$	17 %	29 %

Tableau 25. Statut d'immigration

	Profil des propriétaires	Population à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes
Né au Canada	79 %	81 %
Né à l'extérieur du Canada	21 %	19 %

Tableau 26. Répartition des minorités

	Profil des propriétaires	Population à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes
Personnes membres de la communauté LGBTQ2+	2 %	4 %
Personnes en situation de handicap	7 %	6 %
Personnes membres d'une minorité visible	18 %	23 %

Autochtones (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis)	4 %	4 %
Aucune de ces réponses	71 %	68 %
Je préfère ne pas répondre.	1 %	0 %

Tableau 27. Composition du ménage

	<b>Profil des propriétaires</b>	<b>Population à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes</b>
<b>Taille du ménage</b>		
1 personne	19 %	13 %
2 personnes	34 %	35 %
3 personnes	17 %	23 %
4 personnes et plus	29 %	29 %
<b>Enfants dans le ménage</b>		
Oui	52 %	55 %
Non	47 %	45 %
<b>Prêt hypothécaire</b>		
J'ai un prêt hypothécaire.	56 %	60 %
Mon prêt hypothécaire est payé.	35 %	38 %
Ma résidence fait l'objet d'un contrat de location de terrain.	3 %	0 %
<b>Emploi</b>		
Employé	63 %	72 %
Sans emploi	7 %	5 %
Retraité	28 %	22 %

Le profil de la population à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est relativement semblable à celle de la population des propriétaires canadiens, mais quelques différences statistiquement significatives<sup>10</sup> peuvent être observées.

<sup>10</sup> Différence statistiquement significative : Une différence statistiquement significative entre deux groupes ou deux périodes signifie qu'il existe une différence mesurable entre les groupes et que, statistiquement, la probabilité d'obtenir cette différence par hasard est très faible.

La population clé à considérer pour la Subvention est significativement surreprésentée chez les hommes propriétaires et sous-représentée chez les femmes propriétaires par rapport à la population générale des propriétaires du Canada.

La population clé à considérer pour la Subvention est considérablement surreprésentée parmi les personnes âgées de 45 à 54 ans, et sous-représentée parmi celles qui ont 65 ans ou plus.

La population clé à considérer pour la Subvention est significativement surreprésentée parmi les propriétaires ayant obtenu au moins un diplôme universitaire, et sous-représentée parmi ceux qui ont un diplôme d'études secondaires ou moins.

La population clé à considérer pour la Subvention est significativement surreprésentée parmi les anglophones.

La population clé à considérer pour la Subvention est nettement surreprésentée parmi les ménages ayant un revenu annuel de 60 000 \$ et plus. Elle est sous-représentée parmi les ménages ayant un revenu annuel de moins de 60 000 \$.

Aucune différence marquée n'est présente en ce qui concerne l'appartenance de la population clé à considérer pour la Subvention à un groupe minoritaire, sauf le fait que les propriétaires s'identifiant comme membres de la communauté LGBTQ2+ ainsi que ceux s'identifiant comme faisant partie d'une minorité visible sont surreprésentés par rapport à l'ensemble de la population de propriétaires canadiens.

La population clé à considérer pour la Subvention est significativement sous-représentée parmi les propriétaires dont la résidence fait l'objet d'un contrat de location de terrain.

La population clé à considérer pour la Subvention est également significativement surreprésentée parmi les ménages composés de trois personnes, et sous-représentée parmi ceux qui vivent seul.

La population clé à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est nettement surreprésentée parmi la population active et sous-représentée parmi les retraités.

## **2.9.2 Attitude de la population clé à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes à l'égard des améliorations écoénergétiques**

En moyenne, la population clé à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes déclare dépenser moins de la moitié de son revenu mensuel (42 %) en factures, hypothèques, prêts et autres dettes. Près de neuf personnes sur dix (92 %) de la population à considérer pour la Subvention ont une facture énergétique mensuelle de plus de 100 \$, plus de la moitié d'entre elles (57 %) indiquant qu'elles paient plus de 200 \$.

Près des deux tiers de ceux pour qui les dépenses énergétiques domestiques constituent un fardeau considèrent l'amélioration de l'efficacité énergétique comme une priorité pour économiser de l'argent (67 %). Le désir de réduire la consommation d'énergie (14 %), aider l'environnement (11 %), et le fait que

leur maison soit vieille et nécessite des rénovations et des améliorations (5 %) sont considérés comme des raisons moins importantes pour qu'effectuer des améliorations écoénergétiques soit une priorité.

Pour ceux dont les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau, les principales raisons identifiées pour qu'effectuer des améliorations écoénergétiques soit une priorité sont les suivantes : économiser de l'argent (54 %), aider l'environnement (24 %), économiser de l'énergie (20 %), augmenter le confort de la maison (10 %) et avoir une vieille maison qui a besoin de rénovations et d'améliorations (8%).

Le remplacement des portes et fenêtres, l'isolation de la maison et l'installation d'un système de chauffage plus efficace sont les trois améliorations prévues par le plus grand nombre de propriétaires qui font partie de la population clé à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.

En moyenne, environ la moitié des répondants de cette population clé à considérer pour la Subvention indique vouloir profiter des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour apporter des améliorations à leur résidence (46 % chez les propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau, et 60 % chez ceux pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier). L'utilisation de l'épargne et du revenu (78 % et 67 %, respectivement) et l'utilisation d'une ligne de crédit personnelle (21 % et 32 %, respectivement) sont les autres stratégies les plus populaires chez ceux dont les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau, ainsi que chez les autres propriétaires.

Les raisons les plus populaires pour vouloir faire des rénovations écoénergétiques sont, par ordre de préférence, les économies d'argent, la protection de l'environnement et l'amélioration du confort de la maison. Moins de la moitié des propriétaires correspondant à la population clé à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (49 %) indiquent que le fait de recevoir de l'argent pour payer les améliorations de l'efficacité énergétique de leur maison est la mesure qui les encouragerait le plus à utiliser moins d'énergie dans et autour de leur maison.

Les répondants qui correspondent au profil de la population clé à considérer pour la Subvention ont un type de personnalité qui est nettement plus ouvert aux améliorations de l'efficacité énergétique que celui des autres propriétaires. En effet, ils sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer qu'ils amélioreraient l'efficacité énergétique de leur maison s'ils avaient accès à un ou plusieurs programmes offrant des remises, des crédits d'impôt ou des subventions. Ils sont également beaucoup plus susceptibles de penser qu'il est important de réduire leur empreinte écologique, qu'ils se sentent valorisés par leurs proches pour la réduction de leur empreinte écologique, et qu'ils paieraient 10 \$ de plus par mois en frais énergétiques pour protéger l'environnement. Ils sont moins susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer qu'ils en ont déjà fait assez dans leur maison pour réduire la consommation d'énergie et ne voient aucune raison d'en faire plus.

## **2.10 Conclusion**

La population clé à considérer pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes représente un faible pourcentage des propriétaires de maison au Canada, soit environ 17 %. Par ailleurs, la connaissance de la Subvention est également très limitée au sein de ce groupe. En effet, moins d'un quart (23 %) de la population clé à considérer pour la Subvention ont indiqué qu'ils la connaissaient. Il est donc

important d'approcher ce groupe de propriétaires adéquatement avec des campagnes de promotion du programme.

Ces propriétaires font généralement partie de la population active âgée de moins de 65 ans et ils ont tendance à vivre dans des maisons unifamiliales et des maisons jumelées. Le revenu annuel moyen de leur ménage est supérieur à 60 000 \$.

Au cours des prochaines années, ils ont surtout l'intention de remplacer leurs fenêtres, leurs portes et leur isolation. Pour eux, le fait de faire des améliorations écoénergétiques est principalement motivé par des considérations économiques, telles que les économies d'argent. Cette motivation passe avant les raisons environnementales, même si ce groupe spécifique de propriétaires a tendance à être également sensible aux valeurs d'éco-responsabilité.

Une forte proportion de ce groupe indique que le fait d'avoir accès à des programmes offrant des incitatifs financiers les inciterait à lancer des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison. Compte tenu de la prédisposition de ce groupe à l'égard du programme, il convient de privilégier trois stratégies principales quant à la manière de les approcher:

- Premièrement, comme moins d'un quart d'entre eux connaissent l'existence de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, des efforts spécifiques devraient être faits afin d'accroître la connaissance de l'existence du programme parmi ce groupe.
- Deuxièmement, il faudrait leur communiquer davantage de conseils concernant le processus de demande. Les résultats de cette étude montrent que la principale raison invoquée par les répondants qui connaissaient la Subvention pour ne pas y appliquer est, de loin, le fait que le processus d'application est trop compliqué. Cette raison a été mentionnée par plus de la moitié de la population clé à considérer pour la Subvention. Par conséquent, il convient de porter à l'attention de ce groupe des détails explicites sur le processus de candidature, incluant les endroits où trouver les ressources et l'aide pertinentes.
- Troisièmement, comme ce groupe est sensible aux considérations économiques et environnementales, l'approche marketing privilégiée devrait tenir compte à la fois de ses valeurs environnementales et de sa sensibilité économique, en mettant l'accent sur cette dernière. Un message centré sur l'important potentiel d'économies sur leurs factures énergétiques domestiques, combiné à l'avantage supplémentaire de réduire leur empreinte environnementale, devrait contribuer à stimuler l'intérêt de ce groupe spécifique de propriétaires pour le programme tout en leur montrant qu'il est en accord avec leurs valeurs.

# ANNEXE

## A.1 Méthodologie quantitative

La recherche quantitative a consisté en des entretiens téléphoniques réalisés à l'aide d'un système d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (technologie CATI). Léger respecte les lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. Le sondage a été mené conformément aux exigences du gouvernement du Canada en recherche quantitative, y compris les normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – série D – recherche qualitative.

Les répondants ont été assurés de l'aspect volontaire et confidentiel de l'approche ainsi que de l'anonymat de leurs réponses. Comme pour toutes les recherches menées par Léger, toute information susceptible de permettre l'identification des répondants a été supprimée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

Les entretiens de recherche ont été réalisés à partir des centres d'appels virtuels de Montréal et de Winnipeg. Le centre d'appels de Montréal compte trois groupes d'intervieweurs : un premier composé exclusivement d'intervieweurs anglophones, un deuxième composé exclusivement d'intervieweurs francophones, et un troisième composé d'intervieweurs bilingues. Ces groupes garantissent que tous les sondages téléphoniques peuvent aisément être réalisés dans l'une ou l'autre des langues officielles. Des entrevues en anglais ont également été réalisées à partir du centre d'appels de Winnipeg.

Le questionnaire est disponible à l'annexe A2.

### A.1.1 Procédure d'échantillonnage

Les numéros de téléphone fixe ont été générés et les numéros de cellulaire ont été achetés selon une approche d'échantillonnage régional stratifié. Les entrevues téléphoniques ont été réalisées à l'aide du système d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur (technologie CATI) de Léger. Ce système gère l'échantillonnage de façon électronique, en sélectionnant et en composant au hasard le numéro de téléphone à appeler. Pour assurer la couverture parfaite d'une population, l'échantillon comprenait des numéros de téléphone résidentiels situés dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, ainsi que les numéros de téléphone cellulaire des Canadiens qui n'ont pas de numéro de téléphone fixe résidentiel (c.-à-d. numéros prévalidés de cellulaire seulement). Des quotas ont été fixés pour assurer un nombre suffisant d'entrevues dans chaque région du Canada. En plus de ces quotas régionaux, des données ont été recueillies pour assurer une bonne distribution des répondants en matière de genre (hommes et femmes) et de langue (anglais et français) en faisant appel à des quotas souples.

#### *Échantillonnage à l'échelle du Canada : Ménages avec un numéro de téléphone fixe*

Nous avons établi un échantillon de numéros de téléphone à l'échelle du Canada. Pour générer cet échantillon de base, tous les numéros ont été tirés au hasard. Chaque numéro de téléphone de cette base de sondage était associé à une province canadienne. Par la suite, nous avons utilisé cet échantillon pancanadien pour tirer au hasard des numéros par province ou par région, proportionnellement aux quotas provinciaux ou régionaux établis pour le projet.

### *Échantillonnage à l'échelle du Canada : ménages ayant un numéro de téléphone cellulaire seulement*

Pour la partie de l'échantillon composée de ménages possédant uniquement un numéro de téléphone cellulaire, les candidats ont été sélectionnés au hasard pour chaque province ou région en tenant compte des quotas provinciaux ou régionaux. Nous avons fixé un quota minimum de 40 % de répondants provenant de ménages ne possédant qu'un téléphone cellulaire afin de correspondre le plus possible à la proportion de ménages canadiens ne possédant qu'un téléphone cellulaire, tel qu'estimé par le CRTC (48 %).

## **A.1.2 Collecte des données**

Le travail sur le terrain réalisé dans le cadre de ce sondage s'est déroulé entre le 18 février et le 31 mars 2022. Le taux de participation au sondage a été de 5,2 %. Un prétest de 39 entretiens a été réalisé entre le 18 et le 23 février 2022.

Pour obtenir des données fiables dans chacun des sous-groupes, nous avons sondé un échantillon total de 2 919 Canadiens propriétaires âgés de 18 ans et plus, et ce, dans toutes les régions du pays. Une attention particulière a été portée afin de s'assurer que la répartition des répondants soit représentative de la population de propriétaires, tout en veillant à ce qu'un nombre minimal de répondants provienne de chaque région du pays.

Étant donné que les répondants à ce sondage ont été sélectionnés de façon aléatoire, l'échantillon ainsi collecté possède les qualités d'un échantillon probabiliste. Il est donc possible d'affirmer que les résultats de ce sondage sont représentatifs de l'état de l'opinion des propriétaires canadiens. La marge d'erreur d'un échantillon probabiliste de cette taille est de  $\pm 1.8\%$ , et ce, 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95%). La recherche quantitative a été réalisée au moyen de sondages téléphoniques, à l'aide d'une technologie d'interview téléphonique assistée par ordinateur (CATI).

Léger respecte les lignes directrices les plus strictes en recherche quantitative. Le sondage a été rédigé conformément aux normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada.

Les répondants étaient assurés du caractère volontaire, confidentiel et anonyme de cette recherche. Comme pour toutes les recherches menées par Léger, toute information susceptible de permettre l'identification des répondants a été supprimée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

D'après les données du recensement national de Statistique Canada en 2016, Léger a pondéré les résultats de ce sondage selon l'âge, le genre, la région et le niveau de scolarité. Les résultats ont également été pondérés selon l'appartenance à certains groupes comme les Autochtones, les immigrants, les nouveaux arrivants, les minorités visibles et les personnes s'identifiant comme appartenant à la communauté LGBTQ2+ afin d'attribuer de nouveau la pondération véritable à ces répondants et éviter qu'ils ne déséquilibrent l'ensemble de l'échantillon du fait qu'ils ont été volontairement surreprésentés dans la base de l'échantillon.

Le tableau suivant fournit des détails de la répartition régionale des répondants. L'échantillon de base a tenté de reproduire le plus fidèlement possible la distribution réelle de la population canadienne.

**Tableau A.1 – Répartition régionale des répondants**

Région	Nombre de répondants
Colombie-Britannique	392 personnes
Alberta	361 personnes
Saskatchewan	81 personnes
Manitoba	114 personnes
Ontario	1 104 personnes
Québec	617 personnes
Atlantique	217 personnes
<b>Total</b>	<b>2 919 personnes</b>

### A.1.3. Taux de réponse

Le taux de réponse global pour cette étude est de 5,2 %.

Vous trouverez ci-dessous le calcul du taux de réponse au sondage téléphonique. Le taux de réponse global pour cette étude est de 16 %. Le taux de réponse est calculé à l'aide de la formule suivante : Taux de réponse =  $R \div (U + IS + R)$ . Le tableau ci-dessous fournit les détails du calcul.

**Tableau A.2 – Calcul du taux de participation**

<b>Numéro non valide</b>	<b>128 285</b>
Hors service	126 903
Non résidentiel	558
Télécopieur/modem/téléavertisseur	824
<b>Non résolu (U)</b>	<b>146 546</b>
Aucune réponse	58 543
Répondeur	82 162
Ligne occupée	5 841
<b>Unités non répondantes du champ du sondage (IS)</b>	<b>41 044</b>
Refus de répondre	39 432
Barrière linguistique	1 612
<b>Unités de réponse (R)</b>	<b>10 495</b>
Quota atteint	10
Non qualifié	2 670
Incomplet	1 370
Rendez-vous	3 526
<b>ENTREVUES TERMINÉES</b>	<b>2 919</b>
<b>Taux de réponse = <math>R \div (U + IS + R)</math>.</b>	<b>5,2 %</b>

Un taux de réponse de 5,2 % peut sembler faible, mais compte tenu de la population cible ainsi que des quotas dans des sous-groupes particuliers de la population à très faible incidence, il a été jugé nécessaire d'ajouter un grand nombre de numéros de téléphone dans l'échantillon de départ afin d'atteindre les objectifs de l'étude. Cela a contribué au taux de réponse final.

### A.1.4 Échantillons non pondérés et pondérés

Une comparaison de base des échantillons pondérés et non pondérés a été réalisée dans le but de cerner de potentiels préjugés de non-réponse qui pourraient être introduits par des taux de réponse inférieurs dans certains sous-groupes démographiques (voir les tableaux ci-dessous).

Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique des répondants, avant et après la pondération. Comme on peut le voir, la distribution avant pondération est presque optimale et la pondération n'a corrigé que de petits écarts dans la distribution.

**Tableau A.3 – Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée selon la province**

Région	Non pondéré	Pondéré
Colombie-Britannique	392	376
Alberta	361	337
Saskatchewan	81	82
Manitoba	114	130
Ontario	1 104	1 114
Québec	617	629
Atlantique	217	217
<b>Total</b>	<b>2 919</b>	<b>2 919</b>

Les tableaux suivants présentent la répartition démographique des répondants selon le genre et l'âge.

En ce qui concerne le genre, la pondération a légèrement ajusté la proportion d'hommes et de femmes. Les ajustements effectués par la pondération sont mineurs, et nous ne pouvons croire en aucun cas que les écarts mineurs observés dans les échantillons représentatifs aient pu introduire un biais de non-réponse pour l'un ou l'autre de ces deux sous-groupes de l'échantillon.

**Tableau A.4 – Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée par genre**

Genre	Non pondéré	Pondéré
Homme	1 455	1 428
Femme	1 447	1 473
<b>Total</b>	<b>2 902</b>	<b>2 901</b>

\* Le complément correspond à « Autre » ou « Je préfère ne pas répondre ».

En ce qui concerne la répartition par âge, le processus de pondération a permis de corriger certaines divergences mineures. La distribution réelle de l'échantillon suit généralement la distribution des groupes d'âge dans la population réelle. La pondération a principalement surpondéré le poids des propriétaires âgés de 35 à 54 ans et réduit le poids des propriétaires âgés de 55 ans et plus. Dans ce cas,

il est peu probable que les distributions observées introduisent un biais de non-réponse pour un groupe d'âge particulier.

**Tableau A.5 – Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée selon le groupe d'âge**

Âge	Non pondéré	Pondéré
Entre 18 et 34	347	443
Entre 35 et 54	887	1 112
55 ans et plus	1 685	1 364
<b>Total</b>	<b>2 919</b>	<b>2 919</b>

La pondération a surtout ajusté le poids des répondants ayant un statut particulier, comme celui d'appartenance à la communauté des minorités visibles, LGBTQ2+, des nouveaux arrivants, des Autochtones et des personnes en situation de handicap. Ces groupes ayant été artificiellement renforcés par les quotas, la pondération devait rétablir le poids réel de ces groupes afin qu'ils ne produisent pas d'écart notable dans l'échantillon global.

**Tableau A.6 – Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée selon l'état d'appartenance à une minorité visible**

Minorités visibles	Non pondéré	Pondéré
Oui	323	527
Non	2 596	2 392
<b>Total</b>	<b>2 919</b>	<b>2 919</b>

**Tableau A.5 – Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée selon l'état d'appartenance à la communauté LGBTQ2++**

Appartenance à la communauté LGBTQ2+	Non pondéré	Pondéré
Oui	113	69
Non	2 806	2 850
<b>Total</b>	<b>2 919</b>	<b>2 919</b>

**Tableau A.8 – Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée selon l'état de nouvel arrivant (10 dernières années)**

Nouveaux arrivants	Non pondéré	Pondéré
Oui	123	92
Non	2 796	2 827
<b>Total</b>	<b>2 919</b>	<b>2 919</b>

**Tableau A.5 – Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée selon l'état de handicap**

Travailleur ayant une limitation fonctionnelle	Non pondéré	Pondéré
Oui	243	203
Non	2 676	2 716

<b>Total</b>	<b>2 919</b>	<b>2 919</b>
--------------	--------------	--------------

Rien dans ces données ne démontre qu'une distribution différente selon l'âge ou le genre avant la pondération aurait changé les résultats de cette étude de manière considérable. La taille relativement petite des facteurs de pondération (voir la section ci-dessous) et des différences entre les réponses des divers sous-groupes laisse croire que la qualité des données n'était pas touchée. La pondération appliquée a corrigé le déséquilibre d'origine aux fins de l'analyse des données; aucune autre manipulation n'a été nécessaire.

Les tableaux suivants présentent les facteurs de pondération qui s'appliquent à la base de données en fonction des différents profils des répondants.

**Tableau A.6 – Facteurs de pondération par profil**

Âge/genre/région	Poids
Colombie-Britannique, hommes, 18 à 24 ans	0,234
Colombie-Britannique, hommes, 25 à 34 ans	0,677
Colombie-Britannique, hommes, 35 à 44 ans	0,894
Colombie-Britannique, hommes, 45 à 54 ans	1,373
Colombie-Britannique, hommes, 55 à 64 ans	1,591
Colombie-Britannique, hommes, 65 ans et plus	1,87
Colombie-Britannique, femmes, 18 à 24 ans	0,164
Colombie-Britannique, femmes, 25 à 34 ans	0,775
Colombie-Britannique, femmes, 35 à 44 ans	1,227
Colombie-Britannique, femmes, 45 à 54 ans	1,458
Colombie-Britannique, femmes, 55 à 64 ans	1,432
Colombie-Britannique, femmes, 65 ans et plus	2,171
Alberta, hommes, 18 à 24 ans	0,112
Alberta, hommes, 25 à 34 ans	0,878
Alberta, hommes, 35 à 44 ans	1,042
Alberta, hommes, 45 à 54 ans	1,298
Alberta, hommes, 55 à 64 ans	1,123
Alberta, hommes, 65 ans et plus	1,107
Alberta, femmes, 18 à 24 ans	0,251
Alberta, femmes, 25 à 34 ans	0,984
Alberta, femmes, 35 à 44 ans	1,213
Alberta, femmes, 45 à 54 ans	1,175
Alberta, femmes, 55 à 64 ans	1,076
Alberta, femmes, 65 ans et plus	1,297
Manitoba ou Saskatchewan, hommes, 18 à 24 ans	0,213
Manitoba ou Saskatchewan, hommes, 25 à 34 ans	0,518

Manitoba ou Saskatchewan, hommes, 35 à 44 ans	0,543
Manitoba ou Saskatchewan, hommes, 45 à 54 ans	0,763
Manitoba ou Saskatchewan, hommes, 55 à 64 ans	0,833
Manitoba ou Saskatchewan, hommes, 65 ans et plus	0,812
Manitoba ou Saskatchewan, femmes, 18 à 34 ans	0 855
Manitoba ou Saskatchewan, femmes, 35 à 44 ans	0 545
Manitoba ou Saskatchewan, femmes, 45 à 54 ans	0 763
Manitoba ou Saskatchewan, femmes, 55 à 64 ans	0 705
Manitoba ou Saskatchewan, femmes, 65 ans et plus	0,978
Ontario, hommes, 18 à 24 ans	0,672
Ontario, hommes, 25 à 34 ans	2,449
Ontario, hommes, 35 à 44 ans	3,298
Ontario, hommes, 45 à 54 ans	4,179
Ontario, hommes, 55 à 64 ans	4,216
Ontario, hommes, 65 ans et plus	4,46
Ontario, femmes, 18 à 24 ans	0,59
Ontario, femmes, 25 à 34 ans	1,604
Ontario, femmes, 35 à 44 ans	3,417
Ontario, femmes, 45 à 54 ans	3,861
Ontario, femmes, 55 à 64 ans	4,261
Ontario, femmes, 65 ans et plus	5,107
Québec, hommes, 18 à 24 ans	0,377
Québec, hommes, 25 à 34 ans	1,695
Québec, hommes, 35 à 44 ans	1,954
Québec, hommes, 45 à 54 ans	2,402
Québec, hommes, 55 à 64 ans	2,002
Québec, hommes, 65 ans et plus	1,923
Québec, femmes, 18 à 24 ans	0,301
Québec, femmes, 25 à 34 ans	1,382
Québec, femmes, 35 à 44 ans	1,859
Québec, femmes, 45 à 54 ans	1,956
Québec, femmes, 55 à 64 ans	2,749
Québec, femmes, 65 ans et plus	2,918
Atlantique, hommes, 18 à 24 ans	0,136

Atlantique, hommes, 25 à 34 ans	0,236
Atlantique, hommes, 35 à 44 ans	0,567
Atlantique, hommes, 45 à 54 ans	0,626
Atlantique, hommes, 55 à 64 ans	0,893
Atlantique, hommes, 65 ans et plus	1,091
Atlantique, femmes, 18 à 24 ans	0,057
Atlantique, femmes, 25 à 34 ans	0 145
Atlantique, femmes, 35 à 44 ans	0 769
Atlantique, femmes, 45 à 54 ans	0 858
Atlantique, femmes, 55 à 64 ans	0 955
Atlantique, femmes, 65 ans et plus	1,085
Éducation	Poids
Primaire/collégial	69,246
Universitaire LRDC	24,211
Universitaire (Québec)	6,543
Autochtone	Poids
Oui	4,33
Non	95,67
Nouveaux arrivants (10 dernières années)	Poids
Oui	3,14
Non	96,86
Minorité visible	Poids
Oui	18,06
Non	81,94
LGBTQ2+	Poids
Oui	2,35
Non	97,65
Personnes en situation de handicap	Poids
Oui	6,93
Non	93,07

## A.2 Questionnaire de sondage

### INTRODUCTION

« Hello / Bonjour (pause). Le gouvernement du Canada mène une enquête de recherche sur l'efficacité énergétique. Préférez-vous continuer en français ou en anglais? Would you prefer that I continue in English or French? »

SI ANGLAIS: « Thank you. Someone will call you soon to continue the survey in English. »

« Je m'appelle XXXXXX et je travaille pour la société Léger, chargée de l'enquête. Le sondage prendra environ 20 minutes de votre temps. Si vous avez des questions concernant l'enquête, je peux vous donner le nom d'une personne à contacter au sein du gouvernement du Canada/du ministère des ressources naturelles du Canada\*. Votre participation se fait sur une base volontaire et est strictement confidentielle. Vos réponses resteront anonymes, et les renseignements que vous fournissez seront gérés conformément aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur l'accès à l'information* et de toute autre législation pertinente. Est-ce un moment opportun pour vous? Est-ce que je peux continuer? »

**\*NOTE À L'INTERVIEWEUR : DONNER LES COORDONNÉES SUIVANTES, SEULEMENT SI LE RÉPONDANT LE DEMANDE :**

**Karl St-Pierre**

**613-290-0763**

**Karl.St-Pierre@nrcan-rncan.gc.ca**

S1. RDD1. Est-ce que je vous ai joint sur un téléphone cellulaire? (NE PAS LIRE LA LISTE)

- Oui [SI RDD1 = OUI, POSER CELL1]
- Non [SI RDD1 = NON, POSER CELL2]

S2. CELL1. Êtes-vous dans un endroit sûr pour parler au téléphone? (NE PAS LIRE LA LISTE)

- Oui
- Non

S3. [SI CELL1 = NON, LIRE:] Nous aimerions mener cet entretien avec vous dans des conditions appropriées et sécuritaires. Merci pour votre temps, nous vous rappellerons à un moment plus opportun.

S4. CELL2. Est-ce un bon moment pour vous parler? (NE PAS LIRE LA LISTE)

- o Oui [CONTINUER]
- o Non [PLANIFIER LE RAPPEL]

**NE PAS LIRE – SEULEMENT SI DEMANDÉ PAR LE RÉPONDANT:** *Si la personne interrogée demande à répondre à l'enquête par un autre moyen, demandez-lui si elle préfère répondre à l'enquête sur papier ou en ligne. Saisissez le nom, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne interrogée afin que nous puissions mener l'entretien avec elle.*

Avant de commencer, j'aimerais vous informer que, pour des raisons de contrôle de la qualité, cette entrevue pourrait être enregistrée. Pouvons-nous commencer?

- Oui
- Non, refus – REMERCIER ET TERMINER

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

[INFO PAGE]

Pour commencer, je vais vous poser quelques questions sur vous-même qui nous aideront à classer vos réponses.

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q1**

**Gender**

À quel genre vous identifiez-vous?

Femme (1)

Homme (2)

Autre (3)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q2.1**

**Age**

Quelle est votre année de naissance?

[Écrire l'année – AAAA]

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9999)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 9999 à Q2.1]

**Q2.2**

**Age2**

À laquelle des catégories d'âge suivantes appartenez-vous?

[Lire la liste]

18 à 24 ans (1)

25 à 34 ans (2)

35 à 44 ans (3)

45 à 54 ans (4)

55 à 64 ans (5)

65 ans ou plus (6)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q3**

**Education**

Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez terminé?

[Lire la liste]

Diplôme d'études secondaires non obtenu (1)

Diplôme d'études secondaires ou équivalent (2)

Formation d'apprenti enregistrée ou autres certificats ou diplômes professionnels (3)

Collège, CÉGEP ou autre certificat ou diplôme non universitaire (4)

Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (5)

Baccalauréat (6)

Diplôme d'études supérieures au-delà du baccalauréat (7)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q4.1**

**GeoLoc1**

Quel est votre code postal?

[Écrire – A9A 9A9]

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 9 à Q4.1]

**Q4.2**

**GeoLoc2**

Pouvez-vous me donner les 3 premiers caractères de votre code postal (vous partagez ces 3 caractères avec plus de 40 000 personnes)?

[Écrire – A9A]

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 9 à GeoLoc2]

RECODER: TOUS LES RÉPONDANTS BASÉ SUR Q4.1 ET Q4.2

**Q4.3**

**Province**

Dans quelle province ou dans quel territoire habitez-vous?

- Colombie-Britannique (1)
- Alberta (2)
- Saskatchewan (3)
- Manitoba (4)
- Ontario (5)
- Québec (6)
- Nouveau-Brunswick (7)
- Nouvelle-Écosse (8)
- Terre-Neuve-et-Labrador (9)
- Île-du-Prince-Édouard (10)
- Territoires du Nord-Ouest (11)
- Nunavut (12)
- Yukon (13)
- [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q5.1**

**MINO**

Vous identifiez-vous comme...?

[Lire la liste – Accepter les réponses multiples]

***Lire, si nécessaire : Une personne en situation de handicap est une personne qui vit avec une déficience durable ou récurrente (liée à la vision, à l'audition, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à la douleur, à l'apprentissage, au développement, à la mémoire ou à la santé mentale) qui limite ses activités quotidiennes à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison (comme à l'école, au travail ou dans la collectivité en général).***

- Une personne membre de la communauté LGBTQ2 (1)
- Une personne en situation de handicap (2)
- Une personne membre d'une minorité visible (3)
- Une personne autochtone (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis) (4)
- Aucune de ces réponses (5)
- [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 4 à Q5.1]

**Q5.2**

**MINO3**

Plus précisément, êtes-vous une personne membre des Premières Nations, une personne Inuk (Inuit) ou une personne Métis?

Premières Nations (1)  
Inuk (Inuit) (2)  
Métis (3)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 4 à Q5.1]

**Q5.3**

**RESERVE**

Vivez-vous dans une réserve?

Je vis dans une réserve. (1)  
Je ne vis pas dans une réserve. (2)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q6.1**

**BORN**

Où êtes-vous né?

Je suis né au Canada. (1)  
Je suis né à l'extérieur du Canada. (2)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 2 à Q6.1]

**Q6.2**

**YIMM**

En quelle année êtes-vous arrivé au Canada?

[MENU DÉROULANT]

REMARQUE : « Nouvel arrivant » si arrivé au Canada entre 2012 et 2022 inclusivement.

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

[INFO PAGE]

Je vais maintenant vous poser quelques questions au sujet de votre résidence principale.

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q7**

**PROP**

Êtes-vous propriétaire unique ou copropriétaire de votre maison, qui est la résidence principale que vous habitez actuellement?

Oui (1)  
Non (2) – **TERMINER**

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q8**

**BURDEN 1**

Selon vous, quel pourcentage (%) du revenu mensuel total de votre ménage est consacré au paiement de vos factures mensuelles, y compris votre prêt hypothécaire et tout autre prêt ou remboursement de dette ?

RÉPONSE NUMÉRIQUE = %

Je ne sais pas (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q9**

**ENERGYCOST**

Selon vous, quel est le montant que vous estimez payer chaque mois pour vos factures d'énergie domestique (p. ex. électricité, gaz, etc.)?

Moins de 50 \$ (1)

De 51 \$ à 100 \$ (2)

De 100 \$ à 200 \$ (3)

Plus de 200 \$ (4)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q10**

**DISPOSABLE INCO**

Approximativement, quel montant en argent avez-vous mis de côté pour un projet d'amélioration de votre résidence que vous devez ou voulez entreprendre?

[NE PAS LIRE la liste – coder en fonction de la réponse – une seule réponse]

Pas plus de 1 000 \$ (1)

De 1 001 \$ à 4 999 \$ (2)

De 5 000 \$ à 9 999 \$ (3)

De 10 000 \$ à 14 999 \$ (4)

De 15 000 \$ à 19 999 \$ (5)

De 20 000 \$ à 39 999 \$ (6)

De 40 000 \$ à 79 999 \$ (7)

De 80 000 \$ à 99 999 \$ (8)

100 000 \$ ou plus (9)

Je n'ai pas d'argent disponible pour des améliorations. (10)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q11**

**DWELLING**

Dans quel type de résidence (résidence principale) habitez-vous?

[Lire la liste]

Maison unifamiliale ou jumelée

Maison en rangée

Maison de ville

Maison mobile sur une fondation permanente (1)

Maison flottante amarrée en permanence (2)

Bâtiment à usage mixte (partie résidentielle uniquement) (3)

Immeuble résidentiel à logements multiples de faible hauteur (trois étages ou moins avec une empreinte au sol de 600 m<sup>2</sup> ou moins) (4)

Autre (veuillez préciser) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: SI Q5.1 = 4]

**Q12**

**DWELLING**

Parmi les situations suivantes, lesquelles s'appliquent à vous ou à votre résidence principale?

[Lire la liste]

- A. Ma résidence principale appartient à un gouvernement autochtone ou à une organisation autochtone (p. ex. un conseil de bande ou une organisation de revendication territoriale).  
**[MONTRER SEULEMENT SI RÉPONSE = AUTOCHTONE 4 À MINO]**
- B. Ma résidence principale appartient à un organisme de gestion du logement qui possède des logements occupés par des familles autochtones.

Oui (1)

Non (2)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q13.1**

**CONSDATE**

En quelle année votre résidence a-t-elle été construite?

[Écrire l'année – AAAA]

[Ne pas lire] Je ne suis pas certain/Je préfère ne pas répondre. (9999)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 9999 à Q13.1]

**Q13.2**

## CONSDATE2

Même si vous ne connaissez pas l'année exacte, diriez-vous que votre résidence principale a été construite...

[Lire la liste]

... avant 1946 (1)

Entre 1946 et 1960 (2)

Entre 1961 et 1977 (3)

Entre 1978 et 1983 (4)

Entre 1984 et 1995 (5)

Entre 1996 et 2000 (6)

Entre 2001 et 2010 (7)

En 2011 ou plus tard (8)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

### Q14

#### SQFOOT

Quelle est la surface habitable en pieds carrés de votre maison?

**NOTE À L'INTERVIEWEUR: Ne faire référence à la mesure en mètres carrés seulement si le répondant le demande**  
**NOTE À L'INTERVIEWEUR: LIRE, AU BESOIN: Espace habitable : La surface habitable d'une maison désigne toutes "surfaces habitables chauffées", y compris tout l'espace situé à l'intérieur des murs extérieurs, même si cette surface comprend des murs intérieurs et des espaces morts.**

Moins de 1 000 pieds carrés (moins de 92 mètres carrés) (1)

Entre 1 000 et 1 200 pieds carrés (entre 92 et 111 mètres carrés) (2)

Entre 1 201 et 1 400 pieds carrés (entre 112 et 130 mètres carrés) (3)

Entre 1 401 et 1 600 pieds carrés (entre 131 et 149 mètres carrés) (4)

Entre 1 601 et 1 800 pieds carrés (entre 150 et 167 mètres carrés) (5)

Entre 1 801 et 2 000 pieds carrés (entre 168 et 186 mètres carrés) (6)

Entre 2 001 et 2 200 pieds carrés (entre 187 et 204 mètres carrés) (7)

Entre 2 201 et 2 400 pieds carrés (entre 205 et 223 mètres carrés) (8)

Plus de 2 400 pieds carrés (224 mètres carrés ou plus) (9)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

### Q15

#### LAST IMPROVEMENT

D'après ce que vous savez, quand votre maison a-t-elle fait l'objet d'améliorations écoénergétiques pour la dernière fois?

**NOTE À L'INTERVIEWEUR:**

**LIRE, AU BESOIN : EXEMPLES D'AMÉLIORATIONS ÉCOÉNERGÉTIQUES :**

- Calfeutrage et protection contre les intempéries pour réduire les courants d'air

- Système de chauffage et/ou de refroidissement plus efficace (incluant les thermopompes)

- *Installation de portes et de fenêtres plus efficaces*
- *Isolation des murs, du sous-sol et/ou du grenier*
- *Installation de thermostats "intelligents" (automatisés)*
- *Installation d'appareils électroménagers plus efficaces sur le plan énergétique*

Il y a moins de 5 ans.

Il y a 6 à 10 ans.

Il y a 11 à 15 ans.

Il y a 16 à 20 ans.

Il y a plus de 20 ans.

Ma maison n'a jamais fait l'objet d'améliorations écoénergétiques.

Je ne sais pas.

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q16**

**BURDEN2**

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison (p. ex. électricité, gaz, etc.)?

Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison représentent un fardeau financier important. (1)

Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison sont raisonnables sur le plan financier. (2)

Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent pas un fardeau financier. (3)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

[PAGE INFO]

La section suivante porte sur les rénovations à apporter à votre maison.

## **Scénario 1 – Les coûts liés à la consommation d'énergie représentent un fardeau (Q16=1)**

[BASE: SI Q16=1 – les coûts liés à la consommation d'énergie sont un fardeau financier]

**Q17A**

**BURDEN3A**

Vous avez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison constituent un fardeau pour vous. Ce fardeau est-il suffisamment important pour que vous fassiez de la modernisation de votre maison une priorité en vue de réduire vos factures d'énergie ou de prévenir les pertes d'énergie et de chaleur?

Oui (1)

Non (2)  
Je ne sais pas. (98)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

**QUESTION OUVERTE**  
[BASE: SI 1 (OUI) À Q17A]

**Q17AA**

En quelques mots, veuillez s'il-vous-plaît nous expliquer pourquoi c'est une priorité.

Veuillez spécifier: O (96)  
Je ne sais pas (98)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

**QUESTION OUVERTE**  
[BASE: SI 2 (NON) À Q17A]

**Q17AAA**

En quelques mots, veuillez s'il-vous-plaît nous expliquer pourquoi ce n'est pas une priorité.

Veuillez spécifier : O (96)  
Je ne sais pas (98)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17A = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

**Q19**

**IMPROVEMENT**

Quelles améliorations énergétiques envisagez-vous d'apporter à votre maison? [Lire la liste – Coder en fonction de la réponse – Plusieurs réponses possibles]

Isolation (p. ex. isolation du grenier, du plafond, des murs extérieurs, du plancher apparent, du sous-sol, des fondations ou du vide sanitaire) (1)

Étanchéisation à l'air (p. ex. tout ce qui améliore l'étanchéité à l'air de votre résidence) (2)

Remplacement des fenêtres et des portes (p. ex. remplacement des portes et des fenêtres par des modèles certifiés Energy Star) (3)

Installation de thermostats intelligents

Chauffage plus efficace sur le plan énergétique (p. ex. dispositifs de chauffage à combustibles non fossiles, installation de thermopompes) (5)

Installation de panneaux solaires (6)

Rénovation pour protéger ma maison contre les dommages environnementaux (p. ex. achat de matériaux qui la protègent contre les incendies de forêt, les inondations potentielles, les dommages causés par le vent et les pannes de courant [p. ex. une batterie de secours]) (7)

Autre (précisez) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17A = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

**Q18**

**REPAIR**

Combien pensez-vous devoir investir pour apporter des améliorations énergétiques à votre maison au cours des 5 prochaines années, quelle que soit l'origine de cet argent?

[NE PAS LIRE la liste – Coder en fonction de la réponse – une seule réponse]

Pas plus de 1 000 \$ (1)

De 1 001 \$ à 4 999 \$ (2)

De 5 000 \$ à 9 999 \$ (3)

De 10 000 \$ à 14 999 \$ (4)

De 15 000 \$ à 19 999 \$ (5)

De 20 000 \$ à 39 999 \$ (6)

De 40 000 \$ à 79 999 \$ (7)

De 80 000 \$ à 99 999 \$ (8)

100 000 \$ ou plus (9)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17A = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

**Q20**

**RESOURCES**

Parmi les sources suivantes, quelles sont celles auxquelles vous comptez faire appel pour réduire au minimum la charge financière de votre projet d'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

Revenu disponible et épargne (1)

Financer les rénovations par le biais de mon prêt hypothécaire (2)

Refinancer la maison/hypothéquer la maison pour payer les rénovations (3)

Utiliser ma ligne de crédit hypothécaire (4)

Utiliser une ligne de crédit personnelle (5)

Utiliser le revenu disponible grâce aux cartes de crédit (6)

Tirer parti des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour les rénovations écologiques des habitations (7)

Aucune de ces réponses (95)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17A = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

**AWARENESSPROGFED**

**Q21**

Connaissez-vous les programmes et les mesures d'aide du gouvernement fédéral suivants en matière d'efficacité énergétique?

Oui (1)

Non (2)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

- A. Règlement sur l'efficacité énergétique : Règlements et normes
- B. Efficacité énergétique pour les maisons
- C. Efficacité énergétique pour les produits
- D. SCHL Maison écolo
- E. Programme de remises écoénergétiques
- F. Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 (OUI) à Q21\_F – Subvention canadienne pour des maisons plus vertes]

**Q22**

**FAMILIARITYCGHGI**

Dans quelle mesure connaissez-vous la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

[Ne pas lire]

Je la connais très bien. (1)

Je la connais plutôt bien. (2)

Je ne la connais pas très bien. (3)

Je ne la connais pas vraiment. (4)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1-2-3-4 à Q22]

**Q23**

**APPLIEDCGHGI**

Avez-vous fait une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

[Lire la liste]

Oui, j'ai fait une demande. (1)

Je n'ai pas fait de demande, mais je l'envisage. (2)

Je n'ai pas fait de demande. (3)

Je ne connais pas la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. (4)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 3 à Q23 – Je n'ai pas fait la demande]

**Q24**

**REASONNOTAPPLY**

Pourquoi n'avez-vous pas fait de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

[Ne pas lire la liste – Coder en fonction des réponses]

C'est trop compliqué. / Je ne connais pas le processus. (1)

Les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de mon budget. (2)  
La subvention offerte est trop faible pour faire une différence. (3)  
Je ne pense pas que des améliorations écoénergétiques fassent une différence dans l'efficacité de ma maison. (4)  
Un ami/un membre de ma famille m'a dit que ce n'était pas utile pour économiser de l'argent ou aider l'environnement. (5)  
Je n'ai pas confiance en ce programme. (8)  
Autre (précisez) (96)  
Je ne sais pas. (98)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS SAUF CEUX DES PROVINCES SUIVANTES NB-ON-SK-AB-TNO]

## Q25

### AWARENESSPROGPROV

Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes provinciaux relatifs à l'efficacité énergétique suivants?

**LIRE LA LISTE APPROPRIÉE PAR PROVINCE/TERRITOIRE**

Oui (1)  
Non (2)  
Je ne sais pas. (8)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

### Terre-Neuve-et-Labrador

- Home Energy Savings Program (HESP) (programme d'efficacité écoénergétique)

### Île-du-Prince-Edouard

- Rabais pour l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment
- Equipment Upgrade Rebate (rabais pour la modernisation de l'équipement)
- Home Energy Audit Program (programme de vérification de la consommation d'énergie des habitations)
- Remises sur la construction des maisons neuves
- Winter Warming Program (isolation pour l'hiver)

### Nouvelle-Écosse

- Programme Appliance Retirement (recyclage des appareils ménagers)
- Programme Clean Energy Financing (financement des énergies propres)
- Programme Demonstration Homes (maisons de démonstration)
- Efficient Product Installation Service (service d'installation de produits efficaces)
- Home Product Rebates (remise sur les produits domestiques)
- Programme HomeWarming (isolation de maisons)
- New Home Construction (construction de maisons neuves)
- Programme Solar City (énergie solaire en milieu urbain)
- Programme SolarHomes (énergie solaire)
- Programme d'évaluation de l'énergie domestique

## Québec

- Chauffez vert
- Maisons Novoclimat
- Rénoclimat
- Éconologis

## Manitoba

- Programme Advanced HRV Control (contrôle avancé du VRT)
- First Nations Insulation and Direct Install (isolation des maisons pour les Premières Nations)
- Home Insulation Rebate (remise sur l'isolation des maisons)
- Programme Income Qualified (pour les personnes à revenu modeste)
- Metis Energy Efficiency Offers (efficacité énergétique pour les Métis)
- Programme New Homes (nouvelles maisons)
- Programme Pool Pump (pompes de piscine)
- Programme SAVE MORE (rabais sur les appareils certifiés Energy Star®)

## Colombie-Britannique

- Programme CleanBC Better Homes New Construction (constructions neuves)
- Energy Coach Service (service de coaching énergétique)
- Programme Home Renovation Rebate and EfficiencyBC (remise pour la rénovation des maisons et l'efficacité énergétique)
- Programme CleanBC Better Homes and Home Renovation Rebate Program (rabais pour la rénovation des maisons)

## Yukon

- Remises Écoénergie
- Programme de ramassage des vieux frigos
- Programme de remises pour électroménagers, systèmes de chauffage et systèmes économes en eau

## Nunavut

- Programme d'aide à la rénovation résidentielle

[BASE: SI Q16=1 – les coûts liés à la consommation d'énergie sont un fardeau financier]

## Q26

### **AWARENESSPROGREGMUNI**

Connaissez-vous des programmes et des mesures d'aide régionaux ou municipaux actuellement offerts qui soutiennent l'efficacité énergétique?

**NE PAS LIRE - SI OUI - sondez pour plusieurs ou certains programmes**

Oui, je connais de nombreux programmes qui soutiennent l'efficacité énergétique. (1)

Oui, je connais quelques programmes qui soutiennent l'efficacité énergétique. (2)

Non, je ne connais pas de programmes qui soutiennent l'efficacité énergétique. (3)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS n'ayant pas sélectionné 7 à Q20 et ayant sélectionné au moins une des réponses suivantes: Q21=1; Q25=1; Q26=1 or 2]

**Q20.1**

**TRUST**

Considérez-vous que les services gouvernementaux, quel que soit leur niveau, sont généralement...?

- A. Pratiques
- B. Fiables
- C. Responsables/capables d'assumer la responsabilité de leurs actions
- D. Respectueux
- E. Sécuritaires/en mesure de protéger la vie privée des Canadiens

Oui (1)

Non (2)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17A = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

**Q27**

**REASONTOGOENERGEFF**

Quelles sont les raisons qui vous incitent à améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?

[Ne pas lire la liste – Coder en fonction des réponses]

Je n'ai pas de raison particulière. (1) (x)

Je veux aider l'environnement ou réduire mon empreinte écologique. (2)

Je veux économiser de l'argent ou réduire mes coûts d'exploitation et mes coûts énergétiques. (3)

Je veux augmenter la valeur de ma propriété. (4)

Je trouve que ça correspond à mes valeurs. (5)

Je veux remplacer ou moderniser de vieux appareils. (6)

Je veux apporter des améliorations esthétiques qui amélioreront aussi l'efficacité énergétique. (7)

J'ai dû faire des réparations d'urgence. (8)

Je veux profiter des incitatifs gouvernementaux. (9)

Je veux accroître la résilience de ma maison face aux facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.). (10)

Je veux rendre ma maison plus confortable (p. ex. moins de courants d'air ou d'air vicié, températures plus homogènes). (11)

Je veux laisser une planète viable aux générations futures. (12)

Autre (précisez) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 2 à Q17A – NE PAS prioriser les améliorations écoénergétiques]

**Q28**

**REASON**

Quels sont les principaux motifs ou obstacles qui vous EMPÊCHENT d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

[Lire la liste – coder en fonction des réponses – plusieurs réponses possibles]

[Ne pas lire] Aucune amélioration n'est nécessaire actuellement. (1)

Ma maison a besoin d'autres réparations avant que je puisse procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique. (2)

Je prévois des améliorations. (3)

Je prévois de vendre ma maison. (4)

Les améliorations sont trop coûteuses. (5)

Je n'ai pas le temps. (6)

La maison a été construite récemment. (7)

La maison a été achetée récemment. (8)

L'efficacité énergétique n'est pas une amélioration valable (9)

Autre (précisez) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

## **Scénario 2 – Les coûts liés à la consommation d'énergie ne représentent pas un fardeau (Q16=2-3)**

[BASE: SI Q16=2-3 – les coûts liés à la consommation d'énergie ne sont pas un fardeau financier]

**Q17B**

**BURDEN3B**

Bien que vous ayez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique ne constituent pas un fardeau pour vous, est-ce une priorité pour vous d'améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?

Oui (1)

Non (2)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

**QUESTION OUVERTE**

[BASE: SI 1 (OUI) À Q17B]

**Q17BB**

En quelques mots, veuillez s'il-vous-plaît nous expliquer pourquoi c'est une priorité.

Veuillez spécifier: O (96)

Je ne sais pas (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

**QUESTION OUVERTE**

[BASE: SI 2 (NON) À Q17A]

**Q17BBB**

En quelques mots, veuillez s'il-vous-plaît nous expliquer pourquoi ce n'est pas une priorité.

Veuillez spécifier : O (96)

Je ne sais pas (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17B = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

#### **Q19B**

##### **IMPROVEMENT**

Quelles améliorations envisagez-vous d'apporter à votre résidence principale en vue d'optimiser son efficacité énergétique? [Lire la liste – coder en fonction des réponses – plusieurs réponses possibles]

Isolation (p. ex. isolation du grenier, du plafond, des murs extérieurs, du plancher apparent, du sous-sol, des fondations ou du vide sanitaire) (1)

Étanchéisation à l'air (p. ex. tout ce qui améliore l'étanchéité à l'air de votre résidence) (2)

Remplacement des fenêtres et des portes (p. ex. remplacement des portes et des fenêtres par des modèles certifiés Energy Star) (3)

Installation de thermostats intelligents

Chauffage plus efficace sur le plan énergétique (p. ex. dispositifs de chauffage à combustibles non fossiles, installation de thermopompes) (5)

Installation de panneaux solaires (6)

Rénovation pour protéger ma maison contre les dommages environnementaux (p. ex. achat de matériaux qui la protègent contre les incendies de forêt, les inondations potentielles, les dommages causés par le vent et les pannes de courant [p. ex. une batterie de secours]) (7)

Autre (précisez) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17B = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

#### **Q18B**

##### **REPAIR**

Combien pensez-vous devoir investir pour apporter des améliorations énergétiques à votre maison au cours des 5 prochaines années, quelle que soit la provenance de l'argent?

[Ne pas lire la liste – Coder en fonction des réponses – une seule réponse acceptée]

Pas plus de 1 000 \$ (1)

De 1 001 \$ à 4 999 \$ (2)

De 5 000 \$ à 9 999 \$ (3)

De 10 000 \$ à 14 999 \$ (4)

De 15 000 \$ à 19 999 \$ (5)

De 20 000 \$ à 39 999 \$ (6)

De 40 000 \$ à 79 999 \$ (7)

De 80 000 \$ à 99 999 \$ (8)

100 000 \$ ou plus (9)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17B = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

**Q20B**

**RESOURCES**

Parmi les ressources financières suivantes, quelles sont celles auxquelles vous comptez faire appel pour réduire au minimum la charge financière de ce projet d'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

Revenu disponible et épargne (1)

Financer les rénovations par le biais de mon prêt hypothécaire (2)

Refinancer la maison/hypothéquer la maison pour payer les rénovations (3)

Utiliser ma ligne de crédit hypothécaire (4)

Utiliser une ligne de crédit personnelle (5)

Utiliser le revenu disponible grâce aux cartes de crédit (6)

Tirer parti des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour les rénovations écologiques des habitations (7)

Aucune de ces réponses (95)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17B = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

**AWARENESSPROGFED**

**Q21B**

Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes fédéraux relatifs à l'efficacité énergétique suivants?

Oui (1)

Non (2)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

- A. Règlement sur l'efficacité énergétique : Règlements et normes
- B. Efficacité énergétique pour les maisons
- C. Efficacité énergétique pour les produits
- D. SCHL Maison écolo
- E. Programme de remises écoénergétiques
- F. Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q21B\_F – Subvention canadienne pour des maisons plus vertes]

**Q22B**

**FAMILIARITYCGHGI**

Dans quelle mesure connaissez-vous la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

[Ne pas lire]

Je la connais très bien. (1)

Je la connais plutôt bien. (2)

Je ne la connais pas très bien. [3]

Je ne la connais pas vraiment. (4)  
Je ne sais pas. (8)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1-2-3-4 à Q22B]

**Q23B**

**APPLIEDCGHGI**

Avez-vous fait une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?  
[Lire la liste]

Oui, j'ai fait une demande. (1)  
Je n'ai pas fait de demande, mais je l'envisage. (2)  
Je n'ai pas fait de demande. (3)  
Je ne connais pas la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. (4)  
Je ne sais pas. (8)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 3 à Q23B – Je n'ai pas fait de demande]

**Q24B**

**REASONNOTAPPLY**

Pourquoi n'avez-vous pas fait de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?  
[Ne pas lire la liste – Coder en fonction des réponses]

C'est trop compliqué. / Je ne connais pas le processus. (1)  
Les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de mon budget. (2)  
La subvention offerte est trop faible pour faire une différence. (3)  
Je ne pense pas que des améliorations écoénergétiques fassent une différence dans l'efficacité de ma maison. (4)  
Un ami/un membre de ma famille m'a dit que ce n'était pas utile pour économiser de l'argent ou aider l'environnement. (5)  
Je n'ai pas confiance en ce programme. (8)  
Autre (précisez) (96)  
Je ne sais pas. (98)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS SAUF CEUX DES PROVINCES SUIVANTES : NB-ON-SK-AB-TNO]

**Q25B**

**AWARENESSPROGPROV**

Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes provinciaux relatifs à l'efficacité énergétique suivants?

**LIRE LA LISTE APPROPRIÉE PAR PROVINCE/TERRITOIRE**

Oui (1)  
Non (2)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

### **Terre-Neuve-et-Labrador**

- Home Energy Savings Program (HESP) (programme d'efficacité écoénergétique)

### **Île-du-Prince-Edouard**

- Rabais pour l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment
- Equipment Upgrade Rebate (rabais pour la modernisation de l'équipement)
- Home Energy Audit Program (programme de vérification de la consommation d'énergie des habitations)
- Remises sur la construction des maisons neuves
- Winter Warming Program (isolation pour l'hiver)

### **Nouvelle-Écosse**

- Programme Appliance Retirement (recyclage des appareils ménagers)
- Programme Clean Energy Financing (financement des énergies propres)
- Programme Demonstration Homes (maisons de démonstration)
- Efficient Product Installation Service (service d'installation de produits efficaces)
- Home Product Rebates (remise sur les produits domestiques)
- Programme HomeWarming (isolation de maisons)
- New Home Construction (construction de maisons neuves)
- Programme Solar City (énergie solaire en milieu urbain)
- Programme SolarHomes (énergie solaire)
- Programme d'évaluation de l'énergie domestique

### **Québec**

- Chauffez vert
- Maisons Novoclimat
- Rénoclimat
- Éconologis

### **Manitoba**

- Programme Advanced HRV Control (contrôle avancé du VRT)
- First Nations Insulation and Direct Install (isolation des maisons pour les Premières Nations)
- Home Insulation Rebate (remise sur l'isolation des maisons)
- Programme Income Qualified (pour les personnes à revenu modeste)
- Metis Energy Efficiency Offers (efficacité énergétique pour les Métis)
- Programme New Homes (nouvelles maisons)
- Programme Pool Pump (pompes de piscine)
- Programme SAVE MORE (rabais sur les appareils certifiés Energy Star®)

### **Colombie-Britannique**

- Programme CleanBC Better Homes New Construction (constructions neuves)
- Energy Coach Service (service de coaching énergétique)

- Programme Home Renovation Rebate and EfficiencyBC (remise pour la rénovation des maisons et l'efficacité énergétique)
- Programme CleanBC Better Homes and Home Renovation Rebate Program (rabais pour la rénovation des maisons)

#### **Yukon**

- Remises Écoénergie
- Programme de ramassage des vieux frigos
- Programme de remises pour électroménagers, systèmes de chauffage et systèmes économes en eau

#### **Nunavut**

- Programme d'aide à la rénovation résidentielle

[BASE: SI Q16=2-3 – les coûts liés à la consommation d'énergie ne sont pas un fardeau financier]

#### **Q26B**

##### **AWARENESSPROGREGMUNI**

Connaissez-vous des programmes et des mesures d'aide régionaux ou municipaux actuellement offerts qui soutiennent l'efficacité énergétique?

**NE PAS LIRE - SI OUI - sondez pour plusieurs ou certains programmes**

Oui, je connais de nombreux programmes qui soutiennent l'efficacité énergétique. (1)

Oui, je connais quelques programmes qui soutiennent l'efficacité énergétique. (2)

Non, je ne connais pas de programmes qui soutiennent l'efficacité énergétique. (3)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS n'ayant PAS sélectionné 7 à Q20 et ayant sélectionné au moins une des réponses suivantes: Q21=1; Q25=1; Q26=1 or 2]

#### **Q20B.1**

##### **TRUST**

Considérez-vous que les services gouvernementaux, quel que soit leur niveau, sont généralement...?

- Pratiques
- Fiables
- Responsables/capables d'assumer la responsabilité de leurs actions
- Respectueux
- Sécuritaires/en mesure de protéger la vie privée des Canadiens

Oui (1)

Non (2)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17B = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

**Q27B****REASONTOGOENERGEFF**

Quelles sont les raisons qui vous incitent à améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?

[Ne pas lire la liste – coder en fonction des réponses]

Je n'ai pas de raison particulière. (1) (x)

Je veux aider l'environnement ou réduire mon empreinte écologique. (2)

Je veux économiser de l'argent ou réduire mes coûts d'exploitation et mes coûts énergétiques. (3)

Je veux augmenter la valeur de ma propriété. (4)

Je trouve que ça correspond à mes valeurs. (5)

Je veux remplacer ou moderniser de vieux appareils. (6)

Je veux apporter des améliorations esthétiques qui amélioreront aussi l'efficacité énergétique. (7)

J'ai dû faire des réparations d'urgence. (8)

Je veux profiter des incitatifs gouvernementaux. (9)

Je veux accroître la résilience de ma maison face aux facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.). (10)

Je veux rendre ma maison plus confortable (p. ex. moins de courants d'air ou d'air vicié, températures plus homogènes). (11)

Je veux laisser une planète viable aux générations futures. (12)

Autre (précisez) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 2 à Q17B – NE PAS prioriser des améliorations écoénergétiques]

**Q28B****REASON**

Quels sont les principaux motifs ou obstacles qui vous empêchent d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

[Lire la liste – coder en fonction des réponses – plusieurs réponses possibles]

[Ne pas lire] Aucune amélioration n'est nécessaire actuellement. (1)

Ma maison a besoin d'autres réparations avant que je puisse procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique. (2)

Je prévois des améliorations. (3)

Je prévois de vendre ma maison. (4)

Les améliorations sont trop coûteuses. (5)

Je n'ai pas le temps. (6)

La maison a été construite récemment. (7)

La maison a été achetée récemment. (8)

L'efficacité énergétique n'est pas une amélioration valable (9)

Autre (précisez) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

**Section 3: Tous les répondants**

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

[PAGE INFO]

La section suivante porte sur votre opinion et votre perception concernant l'amélioration de votre maison et l'efficacité énergétique.

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q29**

**FACTORS**

Lorsque vous planifiez des améliorations à apporter à votre maison, dans quel ordre classez-vous les priorités suivantes pour décider des réparations à effectuer?

[Lire la liste – Accepter jusqu'à 3 réponses maximum]

Coût (1)

Efficacité énergétique (2)

Apparence/aspect attrayant (3)

Valeur de revente (4)

Préoccupations environnementales/climatiques (5)

Je ne sais pas. (98) (X)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99) (X)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q30**

**INCENTIVE**

Quelle mesure incitative vous encouragerait le plus à réduire votre consommation d'énergie dans et autour de votre maison?

Avoir accès à un système intelligent ou à une application qui m'aiderait à mesurer l'efficacité énergétique. (1)

Recevoir de l'argent pour payer les améliorations d'efficacité énergétique dont ma maison a besoin (p. ex. isolation, systèmes de chauffage, en fonction du revenu du ménage). (2)

Obtenir de nouveaux appareils à haut rendement énergétique pour ma maison. (3)

Recevoir l'accompagnement d'un expert en efficacité énergétique. (4)

Recevoir un « prix » pour l'atteinte d'un seuil d'efficacité énergétique cible. (5)

Autre (précisez) (96)

Aucune de ces réponses (97) (X)

Je ne sais pas. (98) (X)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99) (X)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à RESERVE]

**Q31**

**LIMITRESERVE**

Si vous vivez dans une réserve, quel est le principal obstacle à l'amélioration du rendement écoénergétique de votre maison?

C'est trop dispendieux. (1)  
Je vis dans une zone rurale, où l'accès est difficile. (2)  
Les résultats positifs sont trop lents à se faire sentir. (3)  
Je n'ai pas le temps de faire des améliorations. (4)  
Autre (6)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 3 à Q5.1]

### Q32

#### ACCESVISIMINO

En tant que membre d'une minorité visible, pensez-vous que les membres de votre communauté (communauté sociale, famille et amis) bénéficient d'un accès équitable aux subventions gouvernementales pour l'amélioration de l'efficacité énergétique?

Oui, absolument. (1)  
Nous y avons raisonnablement accès. (2)  
Nous n'y avons pas accès. (3)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

### Q33

#### PSYCHOGRAPHIC

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants.

[Lire la liste et les énoncés - n'accepter qu'une seule réponse pour chaque énoncé]

- A. Je crains que les efforts visant à réduire la consommation d'énergie ne prennent trop de mon temps.
- B. L'efficacité énergétique est une question importante pour moi, mais il m'est très difficile de changer mes habitudes.
- C. Mon mode de vie actuel m'empêche de réduire ma consommation d'énergie.
- D. Mes amis et ma famille m'encouragent dans mon choix de réduire mon empreinte écologique.
- E. J'ai les connaissances pour m'aider à améliorer l'efficacité énergétique de ma maison.
- F. J'envisage d'améliorer l'efficacité énergétique de ma maison, mais je ne sais pas par où commencer.
- G. Si j'avais accès à un ou plusieurs programmes permettant d'obtenir des remises, des crédits d'impôt ou des subventions pour rendre ma maison écoénergétique, je le ferais.
- H. Il est important pour moi de réduire mon empreinte écologique.
- I. Je pense que les mesures que nous prenons pour rendre notre maison écoénergétique font vraiment une différence pour l'environnement.
- J. Mon ménage fait déjà tout son possible pour réduire sa consommation d'énergie, je n'ai aucune raison d'en faire plus.
- K. Je paierais 10 \$ de plus par mois en factures d'énergie pour protéger l'environnement.

Totalement en accord (1)

Plutôt en accord (2)  
Plutôt en désaccord (3)  
Totalelement en désaccord (4)  
Je ne sais pas. (8)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q34**

**HEATENERGY**

Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour **chauffer** votre résidence principale actuelle?

Électricité (1)  
Gaz naturel (2)  
Mazout (3)  
Appareils de chauffage au bois (4)  
Propane (5)  
Énergie solaire (6)  
Thermopompe (7)  
Autre (précisez) (96)  
Je ne sais pas. (98)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q35**

**CURRENTOWN**

Possédez-vous l'un des objets suivants?

[Lire la liste – plusieurs réponses possibles]

Un véhicule hybride ou électrique (en propriété ou en location) (1)  
Un véhicule à essence ou à moteur diesel (en propriété ou en location) (2)  
Un réfrigérateur certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence (3)  
Un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence (4)  
Une thermopompe dans votre maison/résidence (5)  
Un thermostat intelligent ou adaptatif dans votre maison/résidence (6)  
Des panneaux solaires pour votre maison/résidence (7)  
Des fenêtres ou des portes à haut rendement énergétique (p. ex. modèles certifiés ENERGY STAR ou mieux) dans votre maison/résidence (8)  
Une nouvelle isolation ou une isolation améliorée dans votre maison (depuis moins de 5 ans) (9)  
Aucune de ces réponses (95) (X)  
Je ne sais pas. (98) (X)  
[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99) (X)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q36**

**FUTUREPURCHASE**

Dans quelle mesure est-il probable que vous achetiez les objets suivants au cours des **SIX PROCHAINS MOIS**?

[Lire la liste – plusieurs réponses possibles]

- Un véhicule hybride ou électrique (en propriété ou en location) (1)
- Un véhicule à essence ou à moteur diesel (en propriété ou en location) (2)
- Un réfrigérateur certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence (3)
- Un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence (4)
- Une thermopompe dans votre maison/résidence (5)
- Un thermostat intelligent ou adaptatif dans votre maison/résidence (6)
- Des panneaux solaires pour votre maison/résidence (7)
- Des fenêtres ou des portes à haut rendement énergétique (p. ex. modèles certifiés ENERGY STAR ou mieux) dans votre maison/résidence (8)
- Une nouvelle isolation ou une isolation améliorée dans votre maison (depuis moins de 5 ans) (9)
- Aucune de ces réponses (95) (X)
- Je ne sais pas. (98) (X)
- [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99) (X)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

[PAGE INFO]

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur la composition de votre ménage.

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q37.1**

**MENA**

En vous incluant, combien de personnes résident de façon permanente dans votre foyer?

Veuillez inclure les enfants en garde partagée ainsi que les étudiants ou les personnes temporairement absentes, par exemple pour étudier dans une autre ville ou pour un stage ou un voyage à l'étranger.

Inscrire le nombre : \_\_\_\_\_ (limite : 1-20) 96

[Si MENA>1]

**Q37.2**

**MENA2**

Sur ce nombre, combien de personnes vivent à votre charge, c'est-à-dire que vous les soutenez financièrement?

**NOTE À L'INTERVIEWEUR: Puisque le répondant est inclus comme « personne vivant à votre charge », la réponse ne peut pas être inférieure à 1.**

Inscrire le nombre : \_\_\_\_\_ (limite : 1-20) 96

[Si MENA>1]

**Q37.3**

## **MENA2**

Vivez-vous...

[Lire la liste – n'accepter qu'une seule réponse]

En couple avec enfants 01

En couple sans enfant 02

Seul avec un ou plusieurs enfants 03

Avec votre mère et/ou votre père et/ou votre frère et/ou votre sœur 04

Avec un ou plusieurs colocataires 05

Dans une autre situation 96 (veuillez préciser) (0)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

### **Q38.1**

#### **MORTGAGE**

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation?

Je possède actuellement une hypothèque. (1)

L'hypothèque de ma résidence principale a été remboursée. (2)

Ma résidence principale fait l'objet d'un contrat de location de terrain. (3)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

### **Q39**

#### **Employment**

Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle? Êtes-vous...?

[Lire la liste – n'accepter qu'une seule réponse]

Travailleur à temps plein, c'est-à-dire 35 heures par semaine ou plus (1)

Travailleur à temps partiel, c'est-à-dire moins de 35 heures par semaine (2)

Travailleur autonome (3)

Sans emploi et en recherche d'emploi (4)

Étudiant à temps plein (5)

À la retraite (6)

Hors du marché du travail (aide familiale à temps plein, sans emploi et ne cherchant pas un emploi) (7)

[Ne pas lire] Autre — [Ne pas spécifier] (96)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

### **Q40**

#### **INCOME**

Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux le revenu total de votre ménage l'année dernière, avant impôts, toutes sources confondues, pour tous les membres du ménage?

[Lire la liste – n'accepter qu'une seule réponse]

Moins de 20 000 \$ (1)

- De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$ (2)
- De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$ (3)
- De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$ (4)
- De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$ (5)
- De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$ (6)
- De 150 000 \$ à moins de 200 000 \$ (7)
- De 200 000 \$ à moins de 250 000 \$ (8)
- 250 000 \$ et plus (9)
- [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q41**

**Language1**

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

[Accepter tout ce qui s'applique]

- Anglais (1)
- Français (2)
- Autre [Ne pas spécifier] (3)
- [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

**Q42**

**Tel Status**

Votre foyer est-il abonné à un service de téléphonie à domicile, également appelé ligne fixe?

- Oui (1)
- Non (2)
- Je ne sais pas. (8)
- [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

**Nous vous remercions de votre participation.**